

Le projet Rapha

Une étude sur la violence conjugale et l'Église au Québec

Partie 3 – Les groupes de discussion avec le clergé et les dirigeants chrétiens au Québec

Présentée par Direction Chrétienne
Automne 2024



DIRECTION CHRÉTIENNE



Initiative Québécoise Chrétienne
Contre la Violence Conjugale

“Religious leaders have a prophetic voice.
And that prophetic voice is very important,
and they have to be thoughtful about using it.
When a social worker says to an abused religious woman,
‘the violence isn’t right’, that’s important.
But for a religious woman when her pastor or priest or rabbi says,
‘God does not condone that’, it’s incredibly impactful.”
Nancy Nason-Clark¹

“But then the, the old, the eldest pastor was saying, ‘You have to say when it’s enough. You get to say when you, you know, you’ve tolerated it enough.’ Right. He gave me that power.”

Survivante, Rapha Phase 2

« J’ai une amie qui est très croyante aussi, qui m’envoie une vidéo d’un père-curé en France, qui explique que malgré la religion, malgré la foi tout ça, il faut quitter ces relations-là. Ça m’a tellement confortée dans ma décision, puis m’a reconfortée aussi. »

Survivante, Rapha Phase 2

¹ I Believe You: Faiths’ Response to Intimate Partner Violence, Dir. David Vinik, Diva Communications, 2010.

Direction organisationnelle

Tim Keener, directeur général de Direction Chrétienne

Équipe de rédaction pour le Rapport partie 3

Jenna Smith (rédactrice), Heather Purdie (analyse et lectrice), Carolle Giroux (analyse et lectrice)

Comité de création de l'enquête

Emily Simunic, Saryka Pierre

Corrections et révisions pour le Rapport partie 3

Carole Tapin

Équipe de recherche

Coordination du projet : Jenna Smith

Chercheuse principale : Emily Simunic

Animation des groupes de discussion : Julie Bérubé, Jeremy Favreau

Assistante à la recherche : Sofia Muni

Comité consultatif 2023-2024

Rebecca Gauthier (infirmière clinicienne)

Saryka Pierre (coordinatrice d'un refuge pour femmes victimes de violence)

Danielle Poirier (travailleuse sociale et psychothérapeute)

Sally Richmond (directrice de Logifem)

Emily Simunic (chercheuse et coordinatrice Disarm the Dark)

Jacynthe Vaillancourt (responsable de l'avancement, Direction Chrétienne)

Nous remercions nos donateurs et partenaires financiers :

Falle Foundation, Cheng Foundation, Canadian Baptist Ministries, Association d'Églises baptistes évangéliques au Québec, Daccord Foundation, Église MCI, People's Church.

CCC : Conseil communautaire consultatif

CREO : Community Research Ethics Office

Facteurs de risque/facteurs de protection : un facteur de risque est un élément augmentant la probabilité de développer une maladie ou de souffrir d'un traumatisme. Parallèlement, un facteur de protection peut atténuer la probabilité de traumatisme ou d'éléments psycho-sociaux nuisibles dans la vie d'un être humain. Les facteurs de protection sont des caractéristiques ou des conditions qui agissent en tant que modérateurs de risque, c'est-à-dire qu'ils permettent de réduire les incidences négatives associées aux facteurs de risque et aident les individus à mieux faire face à leur situation. Dans la sphère de la violence conjugale, des facteurs de risque ou de protection peuvent inclure l'arrière-plan socio-économique, la région d'habitation, le réseau social et familial, l'historique familial, l'accès aux services sociaux et aux services d'entraide.

RPC : Recherche participative communautaire

Violence conjugale

L'institut National de la Santé Publique du Québec définit la violence conjugale ainsi: « Série d'actes **répétitifs** qui se produisent généralement selon une **courbe ascendante** aussi appelée « escalade de la violence ». Elle comprend les agressions **psychologiques, verbales, physiques et sexuelles**, ainsi que les actes de domination sur le plan **économique**. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un **moyen choisi pour dominer** l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle². »

La violence conjugale s'exerce dans le cadre d'une relation amoureuse, actuelle ou passée. Elle peut survenir dans tout type de relation intime, peu importe sa durée, notamment de personnes mariées ou unies civilement, de conjoints de fait ou de toute autre relation intime entre personnes de même sexe ou non. Ce type de violence peut se manifester à n'importe quel âge et entraîne souvent un déséquilibre de pouvoir au sein de la relation. La violence conjugale touche majoritairement les femmes, peu importe leur statut social, leur culture ou leur revenu. Pour contrôler la victime, la personne violente utilise de multiples stratégies comme l'insulter, la menacer ou encore l'intimider.

² Institut national de santé publique du Québec, "Violence conjugale: définitions".
[<https://www.inspq.gc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale/definitions>]
(consulté le 21 novembre 2025)

La violence conjugale comprend également les actes violents commis envers les proches, les biens ou même les animaux de compagnie de la victime. Elle peut aussi viser le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe de cette dernière³.

*On peut également parler de *relation abusive*, quoiqu'au Québec, nous utilisons plus fréquemment le terme *violence conjugale*, surtout en cas de relation romantique ou de partenaires.

Cycle de violence

« On décrit souvent ce cycle en parlant de trois phases : la crise/agression, la rémission et la tension. La violence et le contrôle sont présents dans chacune des phases du cycle, mais prennent des visages différents... On pourrait penser que les comportements violents sont présents seulement au moment de la crise, parce que c'est à ce moment qu'ils sont plus manifestes, plus "frappants". Au contraire, la violence psychologique est très intense au moment de la rémission (manipulation, gaslighting, mensonges, fausses promesses, etc.), et le contrôle coercitif est très présent dans la phase de tension (micro-régulation du quotidien, règles de comportement, privation de libertés, etc.). Chaque phase contribue au maintien et au renforcement de l'emprise, et la victime n'a jamais de réelle pause face à la violence conjugale. »⁴

Expériences de violence

Il est possible de vivre des expériences ou des épisodes de violence dans une relation entre partenaires intimes qui font partie du cycle de violence ou qui sont vécues de manière isolée ou ponctuelle. Une personne peut vivre ces épisodes et ne pas se considérer comme une victime ou une survivante de violence conjugale. Dans tous les cas, une intervention est souhaitée, voire recommandée.

Violence en relation entre partenaires intimes

Plusieurs sources dans la littérature académique emploient ce terme qui s'applique librement à toute relation amoureuse, peu importe le statut légal ou conjugal du couple. Nous ne parlons pas de violence familiale (voir la définition). Les formes de violence et la dynamique du cycle de violence sont pareilles que pour le terme de violence conjugale.

³« Qu'est-ce que la violence conjugale ? », Éducaloi, 2023.
(<https://educaloi.qc.ca/capsules/la-violence-conjugale/>) [consulté le 9 novembre 2023].

⁴ « Crise, rémission, tension : le cycle de la violence », SOS Violence Conjugale
(<https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils/sos-infos/crise-remission-tension-le-cycle-de-la-violence>)
[consulté le 9 novembre 2023].

Violence familiale

La violence familiale se définit comme une forme de maltraitance, de mauvais traitements ou de négligence que subissent un enfant ou un adulte de la part d'un membre de sa famille ou d'une personne qu'il ou elle fréquente⁵.

Survivantes et victimes de violence conjugale

Une survivante est toute personne qui a vécu de la violence de la part de son partenaire. D'habitude, elle ne se trouve plus dans le cycle de la violence, mais les situations varient de personne à personne. Une victime, en général, est une personne qui subit de la violence dans une relation actuelle. Souvent, une personne ne choisit pas ou ne veut pas s'identifier comme victime par souci de stigmatisation, d'étiquetage ou elle ne s'identifie pas, tout simplement, à l'expérience de victime. Dans l'enquête Rapha, nous avons souvent employé les termes « vivre de la violence » ou « j'ai une expérience de violence » au lieu du mot victime.

Abuseur ou prédateur

Un abuseur est une personne qui utilise la violence dans ses diverses formes afin de contrôler ou dominer son partenaire. L'auteur de l'agression utilise généralement plusieurs moyens afin de maintenir son emprise sur la victime et il va entraîner son partenaire dans le cycle de la violence de manière intentionnelle. Dans l'enquête Rapha, nous avons souvent employé les termes « personne qui a utilisé la violence » ou « auteur de la violence ».

Formes de violence conjugale

Physique

« La violence physique peut être manifestée envers une personne, un groupe, des objets, des animaux ou des lieux. Comme elle peut aller du coup de poing sur la table à la destruction d'un mobilier complet, elle peut aussi aller de la bousculade à l'homicide, et c'est ce qui la rend extrêmement dangereuse.

Bien qu'elle soit banalisée dans divers milieux (entre enfants dans les cours d'écoles, les sports, les jeux vidéo), cette forme de violence peut entraîner des conséquences graves sur les victimes (commotion cérébrale, blessures physiques et psychologiques graves, syndrome de choc post-traumatique, etc.). » – Gouvernement du Québec

Des exemples de violence physique incluent : gifler, donner des coups de poing, bousculer, piquer, et autres.

⁵ « La violence familiale », Gouvernement du Canada, 7 mars 2022. (<https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/index.html>) [consulté le 9 novembre 2023].

Sexuelle

« La violence sexuelle a généralement pour but de dominer une personne ou de la déstabiliser dans ce qu'elle a de plus intime. [...] Bien que la sexualité soit très personnelle à chacun, tout geste qui n'a pas été consenti, qu'il soit fait avec ou sans contact physique, demeure une violence sexuelle. [...] La violence sexuelle peut prendre plusieurs formes et se manifester à divers degrés de gravité. » – Gouvernement du Québec

Selon l'Institut national de santé publique, des exemples d'agression sexuelle sont :

« Agressions sexuelles et attouchements sexuels, imposition d'actes dégradants ou de pratiques sexuelles non désirées, harcèlement, intimidation, manipulation ou brutalité en vue d'une relation sexuelle non consentie, dénigrement sexuel, coercition sexuelle et reproductive, viol conjugal. »

Verbale

« La violence verbale est utilisée pour intimider, humilier ou contrôler une personne ou un groupe. [...] Cette forme de violence peut également être annonciatrice de violence physique.

Tout comme la violence psychologique, la violence verbale peut être difficile à reconnaître, car elle est banalisée et ignorée par plusieurs (les gens se disent que cela ne les regarde pas).

Voici quelques indices permettant d'identifier la violence verbale.

Le sarcasme : dire un compliment avec l'intention d'exprimer le contraire

Les insultes

« T'es un vrai boulet pour l'équipe ! »

« Comment t'arrives à rester en vie en étant aussi con ? »

« Retourne chez vous, l'réfugié. »

Les propos dégradants ou humiliants

« C'est sûrement ton décolleté qui t'a donné ta promotion. »

« On n'a jamais vu plus incompetent que toi, le patron devrait te renvoyer ! »

Les hurlements ou les ordres

« Je ne t'ai pas demandé ton avis, alors ferme ta gueule ! »

« Arrête de dire des conneries si tu ne veux pas te faire traiter de conne ! »

– Gouvernement du Québec

Émotionnelle ou psychologique

« Le point commun des stratégies recourant à la violence psychologique est qu'une personne agit de façon inconsiderée envers une autre, par exemple, en la critiquant constamment ; en la rabaissant ; en déformant la réalité pour modifier sa perception ; en la faisant douter d'elle-même ; en manipulant ses émotions ; en l'isolant socialement.

Cette forme de violence est souvent difficile à détecter par les victimes et par leur entourage, car elle est subtile et hypocrite. Les victimes peuvent se sentir manipulées (impression que quelqu'un leur joue dans la tête) ou ressentir de l'injustice dans la façon dont on les traite. Cependant, certains indices dans le comportement de l'agresseur aident à identifier la violence psychologique. » – Gouvernement du Québec

Économique ou financière

« Quand l'agresseur défend à sa compagne de travailler ou, au contraire, l'oblige à travailler au-delà de ses forces pour bénéficier d'un meilleur revenu familial, il s'agit de violence économique. L'agresseur peut aussi exercer un contrôle sur le choix de travail de sa partenaire, ou encore mettre des entraves à ses études. Limiter à l'extrême les dépenses pour l'alimentation, les vêtements, les loisirs ou refuser tout accès à des ressources financières font aussi partie des moyens pouvant être utilisés par l'agresseur. » – Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

« La violence économique est la moins bien connue des formes de violence, même si elle est grandement répandue. Une personne qui subit de la violence économique perd son autonomie financière, même si elle travaille à l'extérieur de la maison et qu'elle est bien payée. La violence économique peut être présente autant entre des personnes riches ou pauvres qu'entre des personnes qui ont un revenu inégal. » – Gouvernement du Québec

Spirituelle

« Dans les relations, la violence spirituelle se produit lorsqu'une personne déforme les Écritures afin de créer et de contrôler une dépendance à l'égard d'une autre personne. Cela peut se produire entre mari et femme, et peut se produire dans les églises où les dirigeants encouragent la victime de violence à rester dans une situation abusive ou à être ostracisée par sa communauté⁶. » (Traduit de *Restored UK*)

⁶ L'équipe de Rapha propose sa propre définition de l'abus spirituel dans le Rapport Phase 2 de l'étude Rapha. C'est une forme de violence entre partenaires intimes qui est peu étudiée, peu documentée. Nous sommes de l'avis que l'abus spirituel doit être davantage étudié afin d'être compris et contrecarré.

SOS Violence Conjugale nomme plutôt cette forme de violence par la « violence spirituelle et identitaire » et offre la définition suivante : « S'en prendre aux valeurs profondes ou au sens de la vie de la victime, se moquer de ses croyances, forcer ou empêcher la pratique d'une religion, remettre en question la réalisation de ses rêves ou ambitions ou y nuire. »

Formes de contrôle et de coercition

Lorsque la violence est présente dans une relation, c'est souvent le résultat de l'utilisation de diverses formes de coercition et de contrôle sur la personne victime de violence. Le contrôle et la coercition peuvent prendre de nombreuses formes, mais peuvent inclure la restriction de ses déplacements, l'interdiction de voir certains membres de sa famille ou de ses amis, l'obligation de signaler fréquemment ses activités et ses déplacements, etc.

Le détournement cognitif ou le gaslighting

Le détournement cognitif est une forme de manipulation psychologique par laquelle l'agresseur tente d'imposer à la victime une fausse version de la réalité. Pour y arriver, il peut discréditer ses perceptions (*Tu exagères encore ! J'ai même pas crié !*), remettre ses souvenirs en question (*Ça ne s'est pas passé comme ça ! Tu te rappelles juste de ce qui fait ton affaire !*) ou disqualifier l'interprétation qu'elle se fait de la réalité (*C'était juste une blague !*). Un agresseur peut ainsi nier qu'un événement s'est réellement produit ou que quelque chose a été dit, alors que c'est le cas (*Je t'ai jamais dit ça ! Tu t'inventes des histoires !*). À l'inverse, il peut aussi prétendre qu'un événement s'est produit ou que quelque chose a été dit, alors que ce n'est pas le cas (*Tu m'avais dit que tu étais d'accord la semaine dernière ! Comment tu as pu oublier ça !*). (SOS Violence Conjugale)

Violence post-séparation

Contrairement à ce qu'on pourrait espérer, la rupture n'est pas toujours gage de sécurité pour les victimes de violence conjugale, du moins à court terme. En effet, la violence peut se transformer en violence post-séparation et continuer d'avoir des conséquences très importantes dans la vie des victimes et de leurs enfants. La violence post-séparation peut avoir différents objectifs : convaincre la victime de reprendre la relation, poursuivre le contrôle, empêcher la victime de faire valoir ses droits, se venger de ce qui est perçu comme un ultime affront... ou simplement avoir le dernier mot. (SOS Violence Conjugale)

1. Introduction

Dans la première partie de l'étude Rapha, publiée le 6 décembre 2023, les résultats d'un sondage effectué auprès de Québécois et de Québécoises fréquentant l'Église ont été présentés et analysés. La perception, les attitudes et les croyances de 503 répondants sur la violence conjugale ont été examinées ainsi que leurs opinions et désirs concernant le rôle que l'Église au Québec devrait jouer en matière d'éducation sur la violence conjugale et sa prévention. D'intérêt égal a été les données du sondage sur l'auto-déclaration et les expériences de violence vécues par les 503 répondants dans une relation entre partenaires intimes.

Dans la deuxième phase de l'étude Rapha, la « Partie 2 : présentation des entrevues qualitatives, à l'écoute des survivantes », nous nous sommes concentrées sur les expériences des survivantes de violence conjugale, celles qui avaient une relation avec l'Église chrétienne au Québec lorsqu'elles ont été victimes de violence. Nous avons voulu examiner, entre autres, le rôle de l'Église et ses enseignements à l'endroit des personnes qui vivent de la violence dans leur relation intime avec leur partenaire. Un des objectifs était de déterminer où l'Église pourrait faillir à l'égard des survivantes de violence conjugale et de déterminer la manière dont elle peut être une communauté de soutien et de guérison pour les personnes qui mettent fin à une relation abusive. Pour ce faire, nous avons effectué des entrevues qualitatives avec 13 survivantes.

La littérature présente largement les réalités des femmes de foi qui vivent de la violence de la part de leur partenaire intime. La littérature académique indique que « la communauté de foi est paradoxalement une source d'aide, mais aussi une barrière aux survivantes de violence conjugale⁷ ». Nous ne devons jamais sous-estimer le rôle de l'Église dans la vie d'une victime de violence conjugale chrétienne. « L'interaction entre la religion et la violence conjugale n'est pas simple. Les institutions peuvent jouer un rôle important, voire dangereux dans l'état

⁷ Pyles, Loretta. « The complexities of the religious response to domestic violence : Implications for faith-based initiatives ». *Affilia* 22, no. 3 (2007), p.282.

mental de la victime et dans ses relations intimes et communautaires, cependant, la religion peut aussi promouvoir la croissance post-traumatique, la guérison et le soutien.⁸» De plus, le rôle du leader religieux est très important dans la vie d'une femme chrétienne victime de violence. La sociologue et chercheuse Nancy Nason-Clark indique ceci dans son ouvrage *Religion and domestic violence : understanding the challenges and proposing solutions*. Elle écrit : « Plusieurs femmes religieuses et dévouées chercheront de l'aide de leurs leaders dans l'après choc d'un incident de violence conjugale. La plupart du temps, elles cherchent de l'assistance pratique et elles ont des questions de nature spirituelle.⁹ » Plusieurs femmes dans la partie 2 de l'étude Rapha ont cité des expériences avec leurs communautés et avec leurs leaders. Elles ont cherché de l'assistance pratique, de l'écoute et elles avaient des questions spirituelles comme le prédit Nancy Nason-Clark. Parfois la réponse des leaders était aidante, parfois elle était néfaste. Pour le meilleur ou le pire, les leaders religieux et les communautés chrétiennes sont tissés dans le parcours des femmes chrétiennes victimes de violence conjugale au Québec.

Pour mieux comprendre cette dynamique, nous proposons donc une troisième partie à l'étude Rapha : les groupes de discussion avec des leaders ecclésiaux. Nous avons créé sept groupes de discussion composés de 39 leaders chrétiens : pasteurs, assistants pasteurs, curés, aumôniers, diacres et anciens. Nous avons été à l'écoute de leurs voix afin de comprendre les perceptions, les espoirs, les défis et les expériences de ces derniers sur le plan de l'enjeu de la violence conjugale dans leurs communautés. Ce troisième et dernier rapport du Projet Rapha contient les résultats de la recherche auprès du clergé du Québec.

1.1 Méthodologie

a. Le groupe de discussion/*focus groups*

Le groupe de discussion comme méthode de recherche a été popularisé dans les années 1950, surtout grâce au sociologue américain Merton. Ce dernier

⁸ Lalonde, C., Arnocky, S. (2023). « Religion and Domestic Violence ». In : Shackelford, T.K. (éds.) *Encyclopedia of Domestic Violence*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-85493-5_1431-1.

⁹ Nason-Clark, N., Fisher-Townsend, B., Holtmann, C., McMullin, S. (2018). *Religion and Intimate Partner Violence: Understanding the Challenges and Proposing Solutions*. New York. Oxford University Press.

était responsable d'étudier le moral de l'armée américaine. Parfois mal perçue par les milieux académiques (les chercheurs estiment que cette méthode est trop subjective), le groupe de discussion (ou le *focus group*) gagne en popularité tout au long du 20^e siècle, surtout pour obtenir le point de vue des consommateurs, et éventuellement dans le domaine de la santé et de l'intervention psycho-social¹⁰. Le chercheur Morgan, dans son ouvrage *Successful focus groups : Advancing the state of the art* offre la définition suivante de cette approche : « Une discussion de groupe organisée autour d'un thème central d'où l'appellation *focus group* (qui signifie se centrer sur, faire le point sur un élément en particulier)¹¹. »

Un groupe de discussion en général tient compte des critères suivants¹² :

- Le groupe est composé d'environ 4 à 12 personnes, relativement homogènes.
- Il est question de recueillir le point de vue sur un sujet donné.
- La discussion est dirigée par un animateur préparé à ce genre de prise de données qui s'est équipé d'une liste de questions et de thèmes à aborder.
- L'animateur est accompagné d'un assistant jouant le rôle de soutien technique et d'observateur.

L'équipe Rapha a suivi ces critères dans l'établissement du protocole d'entrevue, la rédaction des questions et dans le déroulement des entretiens. Nous avons eu deux animateurs, Julie Bérubé et Jeremy Favreau. Ces derniers étaient accompagnés par Jenna Smith qui jouait le rôle d'assistante. Le rôle de l'animateur était de créer l'ambiance, accueillir les individus et leurs propos, poser les questions, inviter les participants à s'exprimer ou à explorer certains thèmes en profondeur ainsi qu'à gérer la discussion.

Le rôle de l'assistante était de présenter l'objectif du projet au début de la séance, de s'assurer que la technique ou les questions de logistique étaient sous contrôle (par exemple, le son pour l'enregistrement, etc.) et de prendre des notes pendant la discussion qui durait généralement de 90 à 120 minutes.

¹⁰ Boutin, G. (2007). *L'entretien de groupe en recherche et formation*. Montréal, Éditions Nouvelles, p.16.

¹¹ Morgan, D.L. (éd.) (1993). *Successful Focus Groups : Advancing the State of the Art*. Newbury Park. Sage.

¹² Boutin, G. (2007), p.18.

b. L'objectif de la phase 3 et la question de recherche

L'objectif de la troisième phase du Projet Rapha était de nous appuyer sur les données des groupes de discussion afin d'explorer les perspectives et les expériences du clergé et des leaders chrétiens des communautés chrétiennes du Québec sur le plan de la violence conjugale. La question de recherche globale du projet était : quelles sont les expériences de violence conjugale des victimes et des survivantes dans l'Église québécoise et quelles sont les attitudes des leaders et des croyants des communautés chrétiennes sur cet enjeu ? Les groupes de discussion de la phase 3 nous ont permis de répondre à la deuxième partie de notre question.

À partir des données recueillies, notre espoir est de mieux comprendre les besoins des victimes et des survivantes chrétiennes de la violence conjugale et de comprendre les défis et les besoins des Églises afin de dresser des recommandations qui aideront ces dernières à mieux soutenir les victimes et à prévenir la violence dans leurs communautés.

c. La création du protocole de discussion et les questions

Un sous-comité de notre Projet Rapha a établi le protocole de discussion et la liste des questions (voir annexe 1). Les questions sondaient les définitions qu'avaient les leaders sur la violence conjugale, leurs perceptions sur leur rôle face à l'enjeu et les défis et les capacités de ceux-ci à intervenir, à prévenir et à sensibiliser leurs communautés à l'enjeu de la violence conjugale. Nous avons également voulu savoir quels étaient leurs besoins afin de mieux les outiller pour répondre à la problématique de la violence conjugale.

Les animateurs ont dirigé les groupes selon la méthode de l'entrevue semi-structurée. Nous avons insisté sur la liberté des participants de s'exprimer, et ce, sans souci des contraintes de temps, le fait de rester sur le thème ou d'une gêne des lacunes dans leurs connaissances ou expériences. D'ailleurs, plusieurs ont affirmé ne pas avoir eu à intervenir auprès d'une situation de violence conjugale au cours de leurs ministères. Cela n'empêchait aucunement leur participation au processus.

d. Éthique et confidentialité

Le protocole d'éthique et de sécurité a été supervisé par le CREO. Une fois l'approbation de CREO obtenue, il y a eu une série de protections et de protocoles à mettre en place dans cette phase du projet pour garantir la sécurité et la confidentialité des participants. Les personnes qui ont répondu à l'invitation de l'équipe Rapha ont été vérifiées afin de déterminer leur admissibilité au projet, ce qui comprenait des questions sur leur rôle dans leur Église, la famille d'Églises à laquelle elles adhéraient et leur préférence sur le format (en présentiel ou en mode visioconférence).

Premièrement, les noms des participants n'ont été utilisés que sur les formulaires de consentement éclairé. Nous avons donné des pseudonymes aux participants qui ont pris part à la phase 3 dans les transcriptions d'entrevue et l'analyse de données. Pendant le processus de transcription, toute information identifiante a aussi été retirée, et les participants ont eu l'option de modifier et d'approuver la transcription finale de leur entrevue. Nous avons également lu un protocole d'éthique aux groupes de discussion au début de chaque séance (voir annexe 2) en demandant aux participants de ne pas divulguer l'identité de leurs collègues ni de raconter les propos des conversations. Trois mois après la publication des résultats de l'étude, tout enregistrement audio, toute transcription, et les formulaires de consentement sont détruits.

e. La transcription des *focus groups*

Les séances étaient enregistrées à l'aide de l'équipement numérique et les transcriptions ont été faites sur la plateforme Sonix. L'assistante de recherche a apporté les modifications nécessaires.

1.2 Les participants

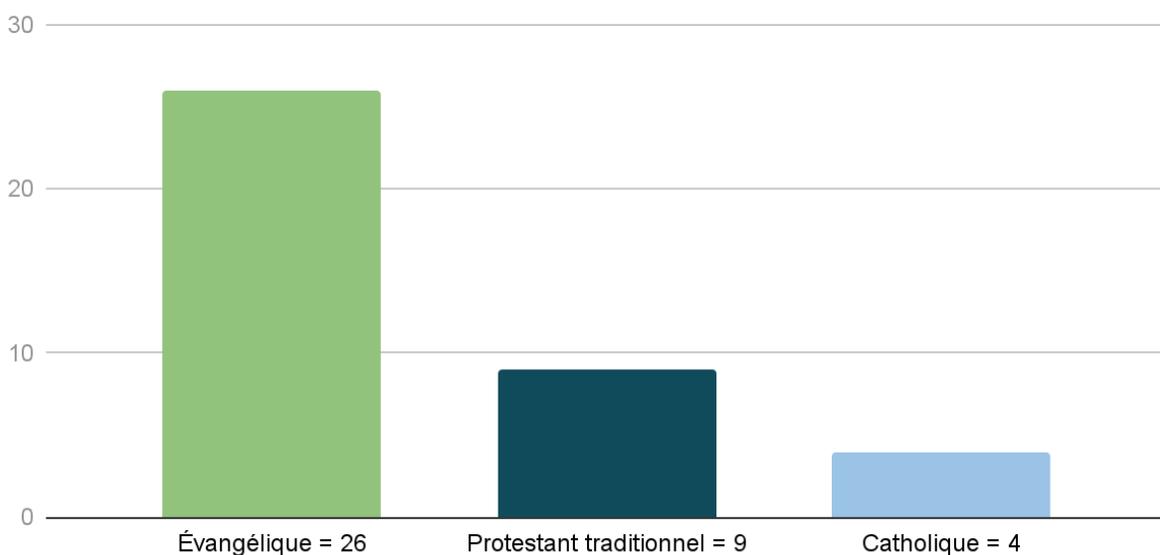
a. Profils des participants

En tout, il y a eu 39 participants aux groupes de discussion (22 hommes et 17 femmes). Les tableaux ci-dessous montrent la confession des participants, leurs rôles au sein de leur communauté et leur sexe. Également à noter : 12 des 39 leaders étaient issus de la diversité culturelle ou travaillaient auprès d'une

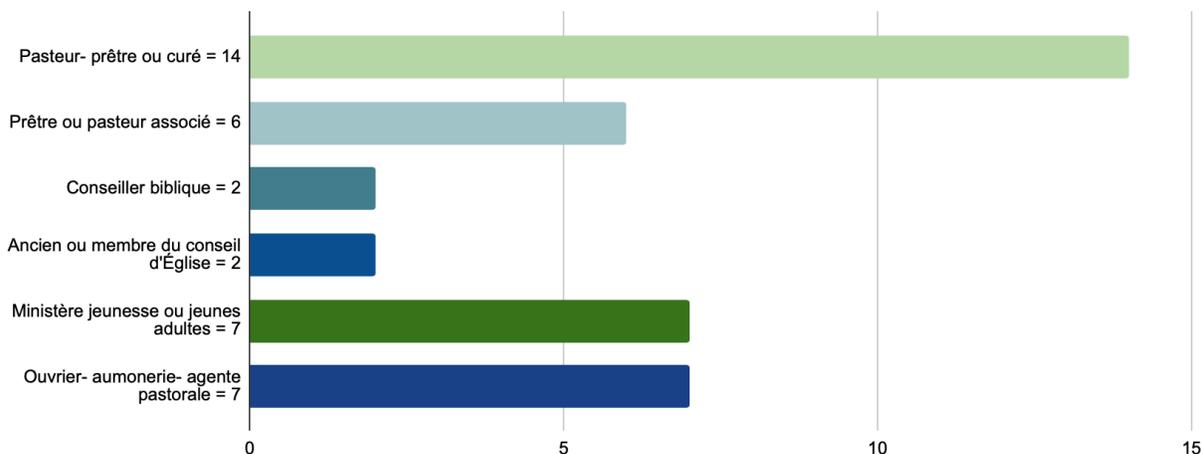
communauté culturelle (par exemple, une paroisse majoritairement asiatique). Environ 29 participants résident et travaillent dans la région métropolitaine de Montréal (Laval, Longueuil, Montréal et les couronnes nord et sud.) Nous avons eu des participants de l'Estrie, de l'Outaouais, de la région charlevoisienne, la ville de Québec et la région de Chaudière-Appalaches.

b. Tableaux de la répartition des participants

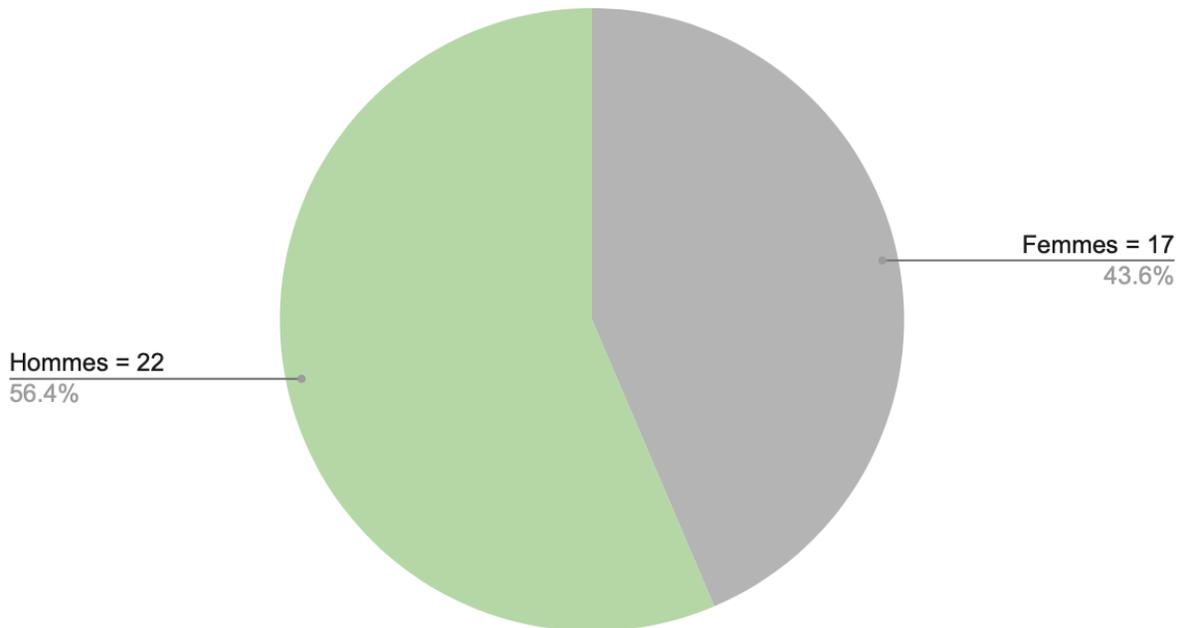
Confession d'églises



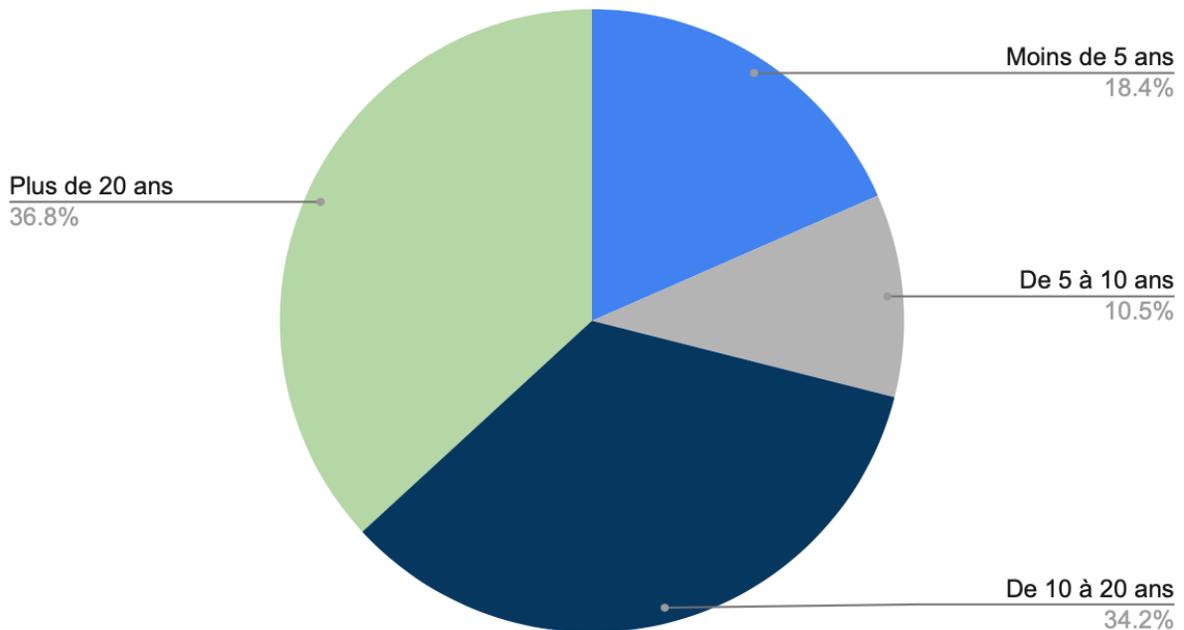
Rôle ou fonction à l'Église



Sexe des participants



Années d'expérience dans le ministère ecclésiastique



c. Langues et homogénéité des groupes

Quatre groupes se sont déroulés en français, et trois autres en anglais. Nous avons tenté de regrouper les participants en tenant à une certaine homogénéité (par exemple, des participants venant de familles d'Églises sans trop de discordes doctrinales). Cette tactique est recommandée¹³ pour a) éviter une trop grande disparité b) éviter un risque de confrontation et c) faciliter la collecte de données.

d. Dynamiques du groupe

En général, les participants étaient cordiaux, respectueux et à l'écoute de leurs collègues (presque sans exception). Aucun participant n'a demandé de s'excuser du groupe ou de retirer sa participation, et plusieurs ont affirmé avoir appris sur le sujet à partir des commentaires de leurs pairs ou s'être enrichis grâce à l'expérience. D'ailleurs, c'est un des objectifs du groupe de discussion. Plusieurs personnes ont remercié l'équipe Rapha pour leur travail, et en retour, l'équipe tient à remercier les participants pour leur esprit d'ouverture, leur vulnérabilité et leur bonne volonté à s'investir dans un dialogue constructif autour d'un sujet si sensible. Plusieurs personnes ont témoigné de leurs apprentissages, de leurs espoirs et de leurs découragements ou d'un sentiment d'être dépassés par l'ampleur de l'enjeu. Le pasteur ci-dessous résume bien ce sentiment.

« Je ressors avec des encouragements et du découragement. D'une certaine façon un peu découragé parce que je trouve que l'église... Je connais beaucoup, beaucoup de pasteurs et de dirigeants d'églises et tout. Je pense que la plupart d'entre eux sont bien intentionnés, incluant moi-même. J'ose espérer. Mais on a beaucoup, beaucoup de misère à mettre les bonnes ressources, les bonnes formations, les bonnes communications, traiter les bons sujets. On a beaucoup, beaucoup de misère à faire ça. Puis malheureusement, c'est les gens dans nos églises qui en souffrent, hein. Il y a des gens dans nos églises qui souffrent réellement du fait qu'on n'aborde pas les bons sujets, qu'on n'a pas mis nos ressources et notre effort au bon endroit. Puis ça fait en sorte que c'est ça. Il y a de la souffrance dans nos églises. Ça fait que ça me décourage parce que je me dis qu'on ne peut pas juste être bien intentionnés. Puis en même temps,

¹³ Boutin, G., (2018), L'entretien de groupe en recherche et en formation, Montréal: Les éditions JFD inc.

ce qui m'encourage, c'est que je crois qu'on est quand même plus conscients aujourd'hui qu'on l'était il y a peut-être dix ans pis qu'il y a 20 ans. »

e. Expériences personnelles ou professionnelles en violence conjugale

Il arrivait régulièrement qu'une ou deux participantes par groupe avaient une plus grande familiarité, voire une expérience personnelle de violence conjugale. Quelques participantes (des femmes) ont confié au groupe qu'elles étaient elles-mêmes survivantes de violence conjugale, ou bien, qu'elles ont été élevées dans un foyer où il y avait de la violence familiale.

« I remember my sister and I ; we discovered that five generations of men in our family have been abusive. We were at this event, and we're talking to my aunt. She shared this with us. My sister and I, like, pinky promised, or blood swore – It was 30 years ago – that we would not marry abusive men. Because that's what people do when they've only known that to be true. And so, I think that when kids have witnessed this, it's also all they know and then it's what they look for in a partner. So some kind of training [is needed] to help them see another way, which is part discipleship, part therapy. »

La participante ci-dessous raconte l'histoire de violence entre ses parents, la réponse néfaste de l'Église et la déconstruction spirituelle qui en a découlé par la suite dans sa propre vie.

« I'm a survivor of domestic violence as a child and teenager, that was the situation with my parents. And, you know, my mom didn't leave for so long. And I understand why she didn't leave, because I shared the same worldview as she did. It took her, I don't know, ten, 12 years to leave. And when she left, it all came crumbling down. It was like, okay, everything I thought about the world and how it works is not really true anymore. And so, your life is in shambles in a practical, but concrete, concrete ways, but also in cognitive ways and like your spirituality, your theology, what you believe about all these different things, they're so interconnected. And that takes years of deconstruction...But the role of the church is also so important there, and you know, in my experience, and that's one of the reasons that I care so much about these issues, because in my experience, the church failed so utterly. And because, you know, there's that culture of silence. It's so strong. And there's a moment, where after years, you

know, somebody is brave enough to sort of talk to the elders of the church, but then the elders of the church don't believe the person. And they say, "Well, it's a marital problem, we don't know what to believe, they both say different things." And the woman, my mom, says, "Okay, but can you talk to my adult daughters who have been witness to this for years to have a second opinion?" And the elders are like, "No, we can't talk to the adult daughters without their father's permission because he's the head of the family". »

D'autres participants avaient – par le biais de leur ministère ou emplois antérieurs – des expériences professionnelles comme conseillers, avocats ou accompagnatrices de victimes de violence conjugale. Parfois, leur partage a aidé à dévoiler l'ampleur de la problématique de la violence conjugale (cela appuyait les résultats du Projet Rapha, phase 1 et 2). Les citations ci-dessous sont de bons exemples.

« And, and I pray, I PRAY, I'm the only one at this table who has sat with somebody who 48 hours later was dead. And I have several of those people. And so you're sitting there and you hear these stories and this need to "I need to respond" because you're standing on the edge of a cliff. Mhm. And you know, so that's, it's a terrifying thing. »

« I'm with my denominational women's leadership, and we've had talks in the past about the whole situation of abuse, and I went to a conference a number of years ago and thought I was the only person in there that would have had any knowledge of anybody going through any experience. And the first question they asked was, "How many of you know somebody that's going through a situation", and almost every hand in the room went up. And the second question, "How many of those were in the church", and the majority of hands went up. And that's when I knew. »

Certains participants qui avaient des expertises approfondies ont présenté leurs approches ou connaissances, et cela, éclairait leur collègues autour de la table.

« Most – not most – ALL of the abuse cases have first come to me as a request for marriage counseling, and once after a meeting or two, it's clear that it's abuse. Well, then I say, "We are not doing marriage counseling anymore, we're going to do something else." So that's how I respond. »

*« Historically, the church has been very silent. Historically, the church has done incredible damage. Um, I'm not talking about this (my) church. I'm talking about all these other churches where I have had ministers show up and defend batterers, and I have had to work with victims where they have had horrifically awful things, told them essentially spiritual abuse. Mhm, mhm. And I think the role of the church **has to be** to set forth a corrected narrative. Um, I don't even want to say a different narrative because I know God created no one to be abused. »*

Dans tous les cas, la présence de ces participants et participantes a enrichi les discussions. Leurs témoignages et leurs opinions ont servi de voix d'expertise pour les membres du groupe.

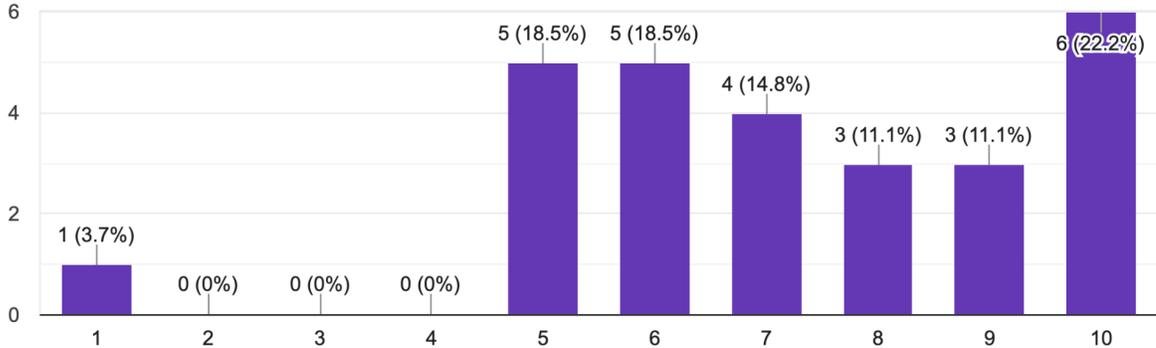
2. Les résultats

2.1 Réponses aux questions préliminaires

L'équipe de recherche a demandé aux participants de remplir un questionnaire préliminaire avant le début de la séance. Notons que sur 39 participants, 27 ont rempli le questionnaire préliminaire.

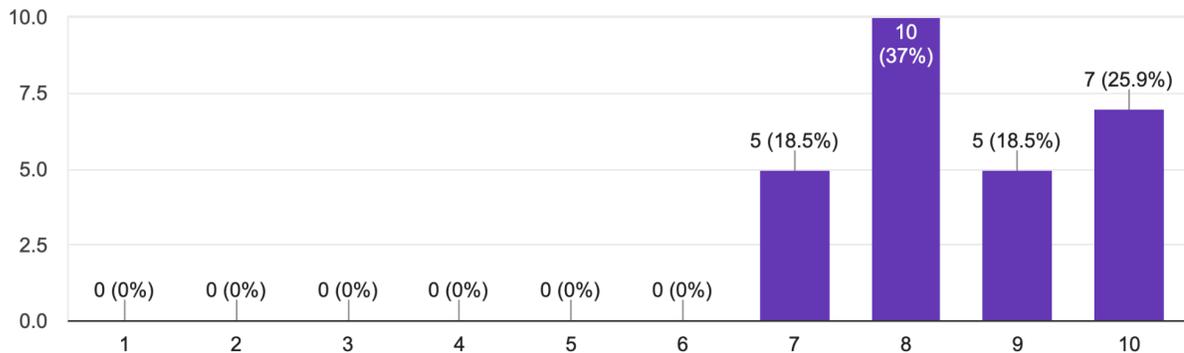
Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème dans l'Église au Québec ?

27 réponses



Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème au Québec ?

27 réponses



Croyez-vous que la violence conjugale est présente dans votre paroisse – communauté – congrégation ? (N.b.: nous avons laissé les participants écrire leurs réponses afin de leur permettre d'élaborer leur pensée.)

Oui – 10 répondants

Non – 2 répondants

Peut-être, probablement ou je ne sais pas – 8 répondants

Autres réponses écrites :

« University students definitely experience domestic abuse. »

« Je n'ai connaissance d'aucun cas, mais je ne serai pas surprise qu'elle soit présente. »

« I hope not. Don't have evidence for any. Actually, three young adults in our church had abusive fathers. »

« Yes ; in all its forms. Physical, verbal, spiritual, financial ; coercive control. »

« I am not aware of any issues with domestic abuse in our congregation currently but I know it has been an issue in the past, and I would not be surprised to find out it is still an ongoing issue. It is something that we try to be aware of and prepared to address. Our denomination has a strong safe church ministry and our congregation has a safe church policy in place, but we recognize abuse is a reality in our church. »

« Petite église, je ne crois pas que ce soit une dynamique en ce moment, mais... »

« I have observed emotional, mental, spiritual and physical abuse and harassment in my congregations. »

2.2 Thématiques majeures

a. Capacité de définir la violence entre partenaires intimes – familiarité avec le domaine.

La première question posée aux participants des groupes de discussion fut la suivante : « Quelle est votre compréhension/définition de la violence conjugale ? » Cette question a permis aux participants de s'exprimer, de dialoguer avec leurs collègues sur leur compréhension du phénomène de la violence conjugale et d'établir un vocabulaire et des concepts communs. Nous avons parfois observé un travail collaboratif entre les participants qui s'épaulent pour élaborer des définitions, des concepts et à nommer les diverses formes de violence conjugale.

« We often think of physical violence, but psychological violence and emotional violence are also really important. Verbal abuse, financial abuse. But it's often these patterns of coercion that happen, where an exploitation or manipulation, where you

have a person who engages in abuse, a person who, often is trying to take control, is trying in a way that harms other people in the family network. »

« Pour moi c'était toute action ou comportement qui brime la liberté d'une autre personne dans une relation. »

« I think there's an element of it being a sustained, you know, it's a sustained pattern. I would say, yeah, of oppression or coercion. And the stripping of one's agency can be in many, many ways. It can even be spiritual. Whereas someone is not using their own body or words, but they are twisting scripture to gain control over another person. »

« On parle des formes de violence. Donc de violence physique, de violence psychologique ? Euh. Dans la vie de couple et puis euh. Euh, peut-être qu'il faut, il faut peut-être nuancer les situations occasionnelles qui se résolvent peut-être. Et puis les, vraiment les problèmes où la violence conjugale est utilisée de manière permanente dans le cadre de la relation par un des deux conjoints. »

Cette première question a également permis aux participants de poser leurs questions clarifiantes ou d'exprimer leurs incertitudes autour de l'enjeu. Plusieurs cherchaient à clarifier ou à approfondir leur compréhension de l'enjeu de la violence conjugale en soulevant les questions suivantes :

- Quelles sont les diverses formes de violence conjugale ?
- Si quelqu'un inflige une blessure ou commet un geste violent non intentionnel, est-ce de la violence conjugale ?
- Les hommes sont-ils également victimes de violence conjugale et le cas échéant, à quel degré ?
- Est-ce que les enfants sont victimes, ou bien quel est l'impact sur les enfants, s'il y a violence conjugale ?

Les interventions ci-dessous montrent bien le questionnement de certains participants.

« ... quand tu as dit un acte qui est volontaire parce qu'à mon avis, il peut y avoir de la violence même lorsque c'est pas volontaire, c'est l'action en tant que telle qui qui, qui mérite le qualificatif de violence. Donc on peut faire violence même lorsqu'on n'a pas voulu le faire. Est-ce que tu serais d'accord ? »

« What would that be ? I'm just trying to get to the clarified idea of domestic abuse. Would that be spiritual abuse ? What my colleague was talking about, like spiritual authority. And then you're asking for domestic, like spousal, parental ? »

« Je voulais dire par dommage collatéral, je pense que les enfants à la fin de la journée, il y a du dommage qui est fait... S'il y a une violence à la maison, les enfants sont de facto victimes aussi, que ce soit sur le plan psychologique, même si le père ne va pas peut être physiquement frapper l'enfant, mais un enfant qui voit sa mère physiquement se faire gifler, comme tout le temps, il y a un impact. »

« Donc la question c'est de savoir si c'est seulement possible pour l'homme de faire vivre la violence conjugale ? Je ne serais pas surpris que les statistiques démontrent que c'est majoritairement le cas, et probablement avec une forte majorité. Mais c'est ça, dépendamment de... de notre définition de la chose. Je crois sincèrement qu'il y a des relations toxiques ou qu'il y a une certaine forme de contrôle qui est de la femme envers l'homme aussi. Donc. Moi j'avais l'impression que ça pouvait aller dans les deux sens. »

b. Quel est le rôle du leader chrétien dans la réponse à la violence conjugale ?

Nous avons posé plusieurs questions auprès des participants par rapport à leur rôle (ou leur compréhension et perception de leur rôle) face à l'enjeu de la violence conjugale. Cela touchait autant à sa prévention, à la réponse à la divulgation, qu'à la sensibilisation des chrétiens sur le sujet.

i. Rôle du leader : répondre à la divulgation

Plusieurs personnes ont réfléchi à leurs approches et leurs rôles en cas de divulgation ou de dénonciation. Une des leaders a exprimé son souci d'assurer la sécurité de la personne :

« My first thought when you asked that question was to make sure the person is safe. I know it's common sense, but I don't know if I heard that yet. But yeah, just to immediately get them out of the situation if they're not safe. »

L'assistante pasteure souligne ci-dessous l'importance de croire la personne lorsqu'elle divulgue une situation de violence.

« We might be the first person to ever say “I believe you”... it gets back to this idea of creating a safe space. And, and just this listening. But. But “I believe you” can be one of the most powerful things for a victim to hear. »

ii. Rôle du leader : accompagnement, aide pastorale et soutien

Plusieurs participants nommaient l'accompagnement, le soutien et le mentorat comme parties de leur rôle en situation de violence, ou comme mode de prévention de la violence. Cela sous-entendait le désir d'employer de bonnes méthodes d'écoute, d'intervention ou de faire des références vers des ressources externes.

« One of the ways in which I feel like I can come alongside is to be a little piece of a restored agency, because abuse strips people of their agency and dignity. So, for me to slowly restore that every time I can by giving options to the person. »

« Ben moi, quelque part, ce que je fais, ce que j'offre, c'est de l'accompagnement spirituel. Donc en tant qu'aumônière, c'est ça que j'offre aux jeunes adultes, aux étudiants. Donc quelque part, ça irait encore dans de l'accompagnement, du soutien émotionnel, de l'accompagnement dans la marche à suivre, d'aller se renseigner, etc. »

« Faut pas avoir peur de poser de bonnes questions, mais l'approche faut que ça soit très très doux, très lentement, très calculé. »

Souvent, le ou la participante nommait leur rôle d'accompagnateur en complément à un écosystème d'aide (en collaboration avec le leadership de l'Église, un refuge pour femmes, ou avec la police).

« Alors souvent, c'est juste ça. Offrir du soutien. Et comme mentionné, il faut faire très attention de ne pas juger les situations, mais de poser de très bonnes questions pour les faire réfléchir dans leur situation. Et si on voit que c'est sérieux, ben, là, c'est sûr que c'est quelque chose que je ramènerais à mon leadership. Puis, s'il y allait, il faudrait intervenir d'une façon ou d'une autre. Ben là, on le ferait. Puis de toute façon, avec eux, avec leur consentement. Et s'il faut, téléphoner à la police ou s'il faut, les encourager d'appeler peut-être un centre d'hébergement ou quoi que ce soit. »

iii. Rôle du leader : enseignement et prédications

Les participants ont réfléchi sur leur enseignement un à un ou en groupe, et à leur rôle comme prédicateurs. Les pasteurs ci-dessous nomment l'importance de prêcher avec un ton vulnérable afin que les membres de son Église ressentent une ouverture à exprimer leurs problèmes.

« Si notre enseignement est un enseignement où on n'est pas vulnérable, où on ne parle pas nécessairement de ça, on n'implique pas nécessairement des termes qui sont personnels. On parle plutôt de "il faut pas pécher, nous devons pas pécher". J'ai trouvé que dans ce temps-là, la congrégation va être un peu plus refroidie. Ça va être difficile pour les personnes de juste s'ouvrir, d'être vulnérables. »

« I guess a struggle would be how to present that to the church, to let them know that they have a place and resources to turn to because some of them may not feel like "I would want to share it, I have no place to go." They feel isolated... to know that "Hey, my pastor does care, my church cares, and I think there's somewhere I can turn." How do I preach that ? How do I bring that across ? How do I let my congregation know that, "Yeah, you can come," that's something I'm trying to work out. »

Plusieurs participants ont réfléchi au contenu de leurs enseignements en se souciant des personnes vivant de la violence ou de la toxicité au sein de leur mariages.

« Usually pastors won't catch it [la violence conjugale] right away because it's seen as a marriage problem, because we value marriage so much. And I'm not saying to throw that out, but I'm saying that we should probably change the way we think of, and the way we teach, the purpose of marriage so that people don't see it as something to sacrifice their very dignity for. »

« I love being able to tell people, "God created no one to be abused." »

Le dirigeant décrit l'importance de corriger ce qu'il perçoit comme une pensée dangereuse ou nocive de la part de la victime. On nomme, entre autres, la pensée qu'elle mérite la violence ou que Dieu souhaite qu'elle reste en situation de violence.

« There is like a spiritual piece to that in the church context, because people will use, you know, biblical language, God-language to justify abuse. And people will, um, stay

in because they think God wants them to do that. And so sometimes to be a naming person, you know, or just to say, "You know, God doesn't want this for you, this is abusive and no, God doesn't want you to stay in this."»

Les meilleures pratiques

La leader ci-dessous raconte une intervention qu'elle a eu avec une victime de violence conjugale. Sa réponse est un modèle à suivre. Nous comprenons par ses paroles :

- 1) que la leader a cru la victime, sans minimiser ni douter ses propos
- 2) qu'elle a confirmé, en toute certitude, que la femme ne méritait pas une violence (donc la violence n'est pas justifiée ni justifiable) et finalement
- 3) qu'elle constate que ce n'est pas la volonté de Dieu que cette personne vit de la violence conjugale, affirmant une théologie saine.

« I said to her, "There is nothing that you have done that deserves you being thrown down the stairs or smashed into the wall or any of those things. It's not your fault." And I think that's the thing, that women in those situations often think they deserve the situation that's happening to them. And that is a really big thing. Yeah, it destroys that whole thing that we're all in the image of God, and they lose that whole sense of self-worth. And, you know, I think that's the hardest thing to get through. »

iv. Rôle du leader : connaître et recommander vers les ressources, les services sociaux et communautaires

Plusieurs participants ont réfléchi à l'importance de connaître les services sociaux et communautaires locaux afin de diriger leurs membres vers les bonnes ressources fiables lorsqu'ils traversent une crise ou un moment de besoin.

« My role as a pastor is to know, I would want to know, the resources that are out there to train not only the people who are on our leadership team that could be trained, could be well equipped, but also to know the resources out there, that if I'm not equipped for it, okay, who is there to equip ? Where can I go to bring that person to a safe space, that they're safe, that they can get the counseling and the help that they need, the social help. »

La création de liens de confiance (et la capacité de les créer) avec les services sociaux, les autorités policières ou juridiques ou les ressources communautaires ainsi que l'ouverture ou l'hésitation à travailler de concert avec ceux-ci constituent un thème majeur dans les discussions. La section 2.e « **Recours aux services légaux, sociaux et communautaires** » englobe cette thématique.

v. **Rôle du leader : condamner les actes violents**

Nous avons recueilli des commentaires de participants qui considèrent que « la correction, la confrontation, la discipline » font partie de leur rôle pastoral :

« Another thing on the role of ministry leaders and pastors is church discipline. Rebuke, exhort, admonish, confront and correct. We should all be looking at the wrongs in our church and addressing them. And then church discipline can even lead progress further outside the community. »

Pareillement, plusieurs dirigeants considèrent que leur rôle, et celui de l'Église, doit être de condamner la violence, car il s'agit d'une question de justice et de miséricorde (la confrontation et la correction sont d'ailleurs nommées comme un défi pour les pasteurs. Nous discutons de cela dans 2.d.iii « La confrontation »)

« Condamner la violence. Mais je viens aussi avec la question de la miséricorde et pourquoi je dis ça dans le cas d'un homme qui va blesser ? La violence auprès de sa femme, il y a quelque chose là, sur le plan de l'âme de cet homme-là. Donc, il faut condamner. »

c. **Défis et les limites exprimés par les leaders**

i. **Défi : la complexité de l'intervention**

Dans cette section, nous discutons des défis ou limites exprimés ou ressentis par les participants. Lors des *focus groups*, plusieurs ont raconté des situations où ils ont été appelés à intervenir. À plusieurs reprises, les leaders montrent une expertise et une sagesse louables sur l'intervention en situation de violence conjugale. À quelques reprises, et ce, dans plusieurs *focus groups*, les approches, les analyses ou bien les pistes d'actions empruntées par les leaders sont déconseillées par la recherche sur la violence conjugale, chrétiennes ou non. L'objectif de cette étude n'est pas de mettre sous le microscope ou de juger chaque parole ou intervention des leaders. Le processus d'apprentissage et la prise de conscience sont humains et méritent un regard miséricordieux. Pour cette raison, nous

laissons leurs paroles et interventions sans commentaire, mais nous encourageons le lecteur ou lectrice à se référer aux recommandations dans la section 3 de ce rapport afin de connaître les pistes d'intervention ainsi que les approches pastorales et théologiques qui sont généralement conseillées par les experts dans le domaine. Également, dans ce rapport nous mettons en lumière les « meilleures pratiques », que plusieurs participants donnent en exemple dans leur ministère ou dans leurs propos.

Un des plus grands défis exprimés par les leaders fut celui de ne pas se sentir outiller ou apte à intervenir lors d'une divulgation de violence. D'ailleurs, la plupart des leaders n'avait pas accès à un protocole d'intervention émis par son Église ou sa confession ni à une politique de protection en cas de violence familiale ou conjugale. Plusieurs leaders (sinon la plupart) ont confirmé que leurs Églises ou paroisses avaient des politiques de protection des mineurs ou des politiques de protection en matière de harcèlement. Parmi les commentaires, nous remarquons ce qui suit :

- Le constat qu'ils ne sont pas intervenants psychosociaux (et que cela représente pour eux une limite) ou qu'ils n'ont pas assez de formation en intervention ou en relation d'aide.
- Une pression ressentie par les pasteurs d'intervenir trop rapidement.
- Une incapacité à diagnostiquer la situation (s'agit-il réellement de la violence conjugale ?)
- Une hésitation à recommander des ressources externes ou de savoir quand le faire.
- Un questionnement perplexe sur les protocoles à adopter sur l'intervention policière (à quel moment faut-il porter plainte et comment ?)
- Reconnaître ses limites et la difficulté de ne pas ramener le travail à la maison.
- Certains ressentent l'obligation de contre-vérifier les divulgations des victimes.
- Plusieurs ont soulevé un sentiment de mépris ou un manque de confiance de la part de leurs paroissiens face aux institutions. Cela les empêchait de recommander des ressources nécessaires aux personnes

(police, hôpitaux, etc.) Voir section 2.e « Recours aux services sociaux et communautaires ».

- Plusieurs ne sont pas outillés d'un protocole d'intervention en cas de divulgation.

Par exemple, les deux participants ci-dessous reconnaissent leurs limites, tout en exprimant un devoir éthique ou une responsabilité morale:

« C'est sûr qu'il y a aussi mes limites. Je suis pas un psychologue, je suis pas, je suis pas un thérapeute, je suis pas. En même temps, je pense que ce fardeau là, je le porte. »

« I think that it is important that we do recognize that each of us has a role to play that isn't somebody else's role. None of us at this table are legal authorities. We're not the cops, right ? That doesn't mean that we don't have certain responsibilities. »

Plusieurs participants ont exprimé des hésitations (décrites dans la liste ci-dessus) à ne pas savoir quand et comment agir, et à partir de quelles informations ils doivent agir. La détection de la violence semble être très difficile pour beaucoup de dirigeants chrétiens.

Participant 1 : « J'ai certaines hésitations, un peu comme mon collègue. Parce qu'à titre de pasteur, on a l'impression qu'on peut avoir l'impression ou donner l'impression qu'on est au courant de, de ce qui se passe dans les couples, des fois même très rapidement et puis. Et on a souvent à jongler entre, euh, prendre une décision trop vite. »

Participant 2 : « Ou trop lente ! »

Participant 1 : « Trop rapidement ou trop lentement. Euh. Quand accompagner plutôt que transférer ? Euh... C'est quoi le niveau de violence qui interpelle tel type de décision ? Et souvent, les victimes comme les personnes qui posent ces actes finissent par, pour X raisons, par tempérer ce qu'on a déterminé comme étant violence pour quasiment finir par trouver leurs propres solutions plutôt que d'attendre l'intervention de la part du pasteur. »

« Parce que pour agir, il faut être informé. Ça, c'est pour moi, c'est de base et on n'est pas toujours, en tout cas, je ne sais pas pour d'autres, là, mais il arrive qu'on n'ait pas toujours la première personne à en être informée. Parfois c'est le cas. Tout dépend de chaque victime ou de chaque famille. Ou est-ce qu'il y a une victime ? Mais souvent ce

n'est pas le cas... Pour évaluer si la personne est victime, est-ce qu'elle est à risque d'être encore victime ? Et à quand pour avoir toutes ces données en main ? C'est pas toujours évident et il faut les avoir pour déterminer est-ce qu'on fait une référence ? »

« Peut-être des fois c'est qu'on est pas sûr de nos limites si je pourrais dire ça, c'est comme est-ce qu'on on sait qu'il y a quelque chose ? Est-ce qu'on en parle ? Est-ce qu'on en parle pas ? Est-ce que... ? Alors c'est pas toujours évident ! »

ii. Défi : la lourdeur des situations

La complexité de la violence conjugale représente un autre niveau de difficulté dans les interventions pour les leaders. Certains indiquent que la version des faits des deux partenaires variait, par exemple. D'autres ont observé que la victime avait parfois des propos confus, ou que l'enjeu de la santé mentale (anxiété, dépression) était souvent lié à la situation de violence (autant chez la victime que chez le partenaire). Ces complexités et la lourdeur des situations étaient un réel défi pour les leaders.

« Such physical harm without ever touching something, right ? Like, you know, we know the terrible effects that, um, all that cortisol has from stress hormones, right ? Like that's real. And it has so many effects in people's lives. And these people are going around and under so much stress that it's terrible for their physical health as well as mental health. »

« At one point, three women that were in abusive situations – and everyone is different, obviously – but I just can't imagine the downhill slope from that relationship at the beginning that slowly starts to erode until they have such a low self-esteem that they think they deserve being treated that way. That, for me, was one of the really hard things ; to watch women lose that ability to recognize it's not their fault and they don't deserve it. That's the really tough thing. »

iii. Défi : la confrontation

La confrontation du couple ou confronter l'auteur de la violence est vécu comme un défi pour plusieurs leaders. Les participants ont exprimé cette difficulté ou un malaise dans le processus de confrontation. Plusieurs ont courageusement nommé des situations de toxicité relationnelle, de violence ou de scénarios dangereux dans leurs Églises, et ce, auprès des personnes concernées. D'autres ont

nommé leur malaise ou inconfort à confronter des personnes ou des relations toxiques sans proposer de recours.

« ... la situation que j'ai vécue il y a quelques mois, ce que je sentais qu'il y avait comme une zone de violence psychologique. Je voulais pas nécessairement... C'est des chrétiens matures qui pourraient être mes parents. Tu sais, je fais la rencontre, mais je me dis si je vais trop frontale pour leur dire "il y a la violence psychologique ici", ils vont littéralement être insultés, peuvent l'être. Voyons donc ! Ça fait que j'ai vu à ce moment-là à quel point mon rôle était de les faire réfléchir. Poser des questions et les allumer. »

« Pis en même temps, tu veux pas condamner les gens qui ont ces problématiques-là à être seul toute leur vie, sauf que dans mon expérience pastorale, ça n'a JAMAIS bien tourné. Oui, il y a des cycles, il y a des moments tu sais où ça va mieux, mais c'est des moments, puis après ça. Mais le cycle de violence ou d'abus ou d'alcool repart, puis c'est une vie qui fait qu'il y a vraiment une part (de dommage). Comment est-ce que, euh, tu sais, on n'est plus, on n'est pas des curés, tu sais, qui disaient : "Si t'as pas ma bénédiction, tu sais, tu peux pas être ensemble, tu sais." Ils vont aller voir un autre pasteur, ils vont trouver d'autres façons. Fait que, comment ? Quand même, ce qu'on a, ce rôle-là, ou comment récupérer ce rôle-là ? »

iv. Défi : les théologies ou l'herméneutique problématiques

Les participants, surtout ceux qui sont pasteurs ou curés, ont exprimé le défi, voire la frustration, de confronter et de corriger des théologies ou herméneutiques qu'ils jugeaient erronées. Les théologies ou herméneutiques dites erronées affectent la capacité des leaders de référer des personnes vers des ressources en dehors du monde chrétien, d'accompagner une personne vers une séparation ou d'aider une victime à développer une meilleure vision de Dieu et de sa propre identité chrétienne. Le pasteur ci-dessous ressentait une pression d'offrir une réponse biblique ou spirituelle à toute situation, à tout résoudre à l'interne, et la problématique de se faire.

« C'est là que la difficulté s'impose un peu pour nous. Nous étant les pasteurs, c'est-à-dire on est appelé un peu à, on a l'impression qu'on doit trouver toute solution à partir de la Bible. On doit régler les choses un peu selon 1 Corinthiens chapitre six, entre nous, à l'intérieur de l'Église et ne pas engager les gens de l'extérieur. »

Certains pasteurs ou leaders ont eu à intervenir avec des paroissiens ou des membres afin de corriger des lectures ou des pensées toxiques sur l'enseignement biblique (ou des doctrines) sur le divorce, et la priorité du mariage par-dessus le bien-être de la personne.

« Limite que je dirais, qui m'a vraiment frappé et même frustré. Et je me suis demandé si c'était général à une génération dans l'Église. Mais le fameux fléau de "je peux pas me divorcer, c'est pas dans la Bible, c'est pas de Dieu", cela m'a moyennement affecté, même dans ma famille proche. Juste dire, "là tu vis de la violence psychologique pis c'est intense pis ça va pas changer là!" Puis d'amener la personne même si tu pouvais donner des arguments théologiques. Pis, voici ce que Jésus a dit. Puis il y avait un contexte dans l'Ancien Testament, tu sais. Pis. Dire "non c'est pas de Dieu, pas de Dieu, pas de Dieu !" parce qu'elle a déjà entendu ça d'une personne. Pis moi c'est une limite qui m'avait, ça m'avait tellement dérangé. »

« But we sometimes in the church tend to prioritize marriage and the institution of marriage over safety. In fact, I think that the Bible speaks more to our role to join with God in protecting people who are vulnerable and need care over and above "you stay, pray and obey". So that's my position on that. And if your theology prevents you from taking that perspective, then you better have a robust way of addressing abuse in the home... Yeah, so if your theology says that the wife can't go and stay in a shelter because that's separation, then how are you going to care for her ? How are you going to keep her from getting beaten every day ? What are you going to do ? »

La participante ci-dessous a eu à gérer les répercussions des enseignements de son Église auprès des intervenantes sociales de sa communauté.

« L'historique qui n'est pas si loin que ça. "Ces hommes et femmes resteront ensemble. Nul ne peut les séparer." Et puis je me souviens d'une directrice d'une maison d'hébergement en violence conjugale qui était venue nous voir en paroisse, en pastorale, parce qu'elle, elle était inquiète de savoir ce qui se disait, si quelqu'un allait voir la paroisse : "Est-ce que vous dites encore 'Tend l'autre joue', pis euh, 'pardonnez'. Et puis c'est quoi votre langage ? »

Les enseignements autour de la soumission de la femme ont également été nommés, et ce, en lien avec une souffrance imposée ou un abus spirituel.

« And I saw the spiritual abuse. I mean, which had other effects. But pitting God against someone, it's really hard, you know, especially if you're raised in a tradition and you want to please God. You know, this idea that "God will not be pleased" or "to be a submitted wife", you know... um, people going around with a lot of fear because they've been threatened. I saw a lot of that in the spiritual language. »

Le dirigeant ci-dessous nomme non seulement l'enseignement de la soumission de la femme comme facteur de risque en cas de violence conjugale, mais se demande si cet enseignement exacerbe la souffrance chez la victime.

« Au niveau de l'Église, on parle de la soumission de la femme à l'homme. Alors ça dépend de comment on interprète le terme de soumission. Et c'est souvent ça qui fait problème. Le bourreau peut se prévaloir de dire que "ma femme doit être soumise à moi, alors je suis". Elle peut supporter toutes sortes d'affaires et dans le subconscient de la femme, elle va intégrer ça jusqu'au moment où ça sera plus vivable. Et quand la victime sort de la relation, elle est tellement maganée que la prise en charge, l'accompagnement prend énormément de temps pour essayer de restaurer la personne. Donc sur le plan de l'Église, avec le concept de soumission, je ne pense pas que ça aide beaucoup les femmes. »

Les exemples ci-dessus nous aident à comprendre les défis des leaders sur les enseignements chrétiens et le besoin de promouvoir une herméneutique saine. Ils décrivent également les défis spirituels et psychologiques d'une victime chrétienne lorsqu'elle doit prendre des décisions liées à :

- 1) sa capacité ou sa liberté de quitter une relation violente.
- 2) son niveau de confort à faire recours à des ressources externes, notamment des refuges ou services psycho-sociaux séculiers.
- 3) son sens d'identité, de dignité et de bien-être par rapport à sa relation intime ou à son rôle d'épouse.

v. Défi : briser les tabous

Plusieurs leaders ont exprimé un défi particulier, celui de briser les tabous. Dans presque tous les groupes, des commentaires sont ressortis sur la nécessité de parler publiquement du sujet de la violence, mais sur la difficulté de le faire. Ce constat suscitait des sentiments de tristesse et de frustration, autant envers les prédicateurs qu'envers les paroissiens ou membres de l'Église.

De plus, plusieurs participants ont fait part d'expériences de divulgation de violence familiale ou conjugale dès la première prédication ou discussion publique du sujet.

« C'est des choses dont on ne parle pas parce qu'il y a trop de honte qui est rattachée à ça. »

« Il y a deux ou trois ans, j'avais annoncé qu'on allait parler de la violence à l'Église. Alors après ce passage-là, j'ai eu deux, trois personnes qui sont venues me voir dans les dimanches qui suivaient à ce sujet-là. Je pense que c'était la première fois qu'on évoquait la violence conjugale dans les Églises. Donc, j'ai recueilli pas mal de témoignages de personnes blessées. »

« Je veux dire, j'en entends jamais parler dans les homélies, je n'entends pas parler dans les feuillets paroissiaux qu'il y a des ressources pour ça au sein de notre diocèse. Il n'y en a pas en fait, j'ai jamais vu d'interpellations à ce niveau-là. Si vous vivez un problème de violence conjugale, sentez-vous à l'aise d'en parler avec votre pasteur ou avec quelqu'un ? Un membre de votre Église, un diacre ? Quelqu'un ? J'ai jamais vu ça. Jamais, jamais vu ça. »

« And I think that's the first time that I've heard a sermon – even though I preached it ! – but I haven't heard any myself, or I haven't heard, myself, from any other pastors – do a sermon on domestic violence or misogyny. I think it just needs to be spoken about more... I think a lot of times too many in the church just bury their heads in the sand. They go, "Yeah, we might know one or two people or, we know that there is, family history and whatnot, but our family's not like that, right ? »

« So much in the culture that makes it challenging. In my own church tradition, it's hard to speak up. There's a lot of people. There's a good old white Anglo-Saxon Protestant, being silent about your issues and not talking. And especially if it's something at home, you put up a good front. »

Les raisons évoquées pour le « phénomène tabou » varient. Parmi les réflexions, nous trouvons :

- Un manque d'acceptabilité parmi les communautés culturelles de la paroisse ou l'Église.

- Un inconfort, ou des sentiments d'insécurité, de la part du leader lui-même ou elle-même.
- Les leaders détectent un sentiment de honte parmi les personnes divorcées.
- Les victimes ont trop honte d'en parler à leurs leaders.
- La pression de vouloir présenter une image parfaite de la vie chrétienne et de l'Église.
- Ne pas savoir dans quel contexte (un à un, par des prédications, dans les petits groupes) et de quelle manière aborder le sujet de violence familiale ou conjugale.
- Ne pas savoir comment déstigmatiser ou normaliser la conversation.
- Une préférence pour le privé contre le public.

« We're not sure how to talk about it in general. I'm thinking to like all the other things that so I grew up in, like, uh, Chinese ethnic churches, um, the things I love to bring up oftentimes partially because I liked pushing my pastor's buttons, but like, it was sex, the Holy Spirit and mental health were, like, the three things that are always kind of like "hush hush" in Chinese churches. And so I would always try to start those conversations. Um, and so I guess the word that comes around my mind is like, "destigmatizing the conversation". »

« Très souvent, lorsqu'elle est vécue, les gens n'en parlent pas dans l'espoir que les choses peuvent s'arranger. Et tout dépend de la culture aussi et de la situation particulière de chacune des personnes. Est-ce qu'ils ont des enfants ? Est-ce qu'ils sont sans enfants ? En tout cas, c'est délicat. C'est délicat et privé. »

« And I wonder – it's very layered to build a culture like that, that you don't have to preach about domestic abuse in a four-week series and bring people through that per se. Although, you also don't want to shy away from addressing topics, you know. So, I think there's a complexity to how you speak about it, when you speak about it, without ever speaking about it... I think there's a layered approach to helping people know it's safe, that "you can talk to someone". (Sometimes) we overly present a perfect picture of a Christian in different ways, or never share examples of brokenness, or we always share finished stories, not halfway stories. We could then be diminishing the fact that someone could be in a situation that they feel uncomfortable sharing, because it's like, "Well, I better wait till the story is done. Then I could tell my story, you know ?"»

« Donc on ne sait pas comment aborder la question, mais en privé, ça se fait beaucoup plus facilement étant donné qu'on compte sur la confidentialité. La personne à qui on communique son expérience. »

« Jésus est la réponse à tout et c'est la vérité. Je sais pourquoi d'abord. Mais on se sent démuné en fait, en termes de violence conjugale ou certains sujets qui seraient plus tabous. Pourquoi ? Pourquoi le manque, le sentiment de manque de ressources pour aborder le sujet des fois ? »

vi. Défi : les attentes autour de la réconciliation

Plusieurs leaders ont nommé les attentes ou espoirs des chrétiens autour de la réconciliation maritale comme un défi qu'ils doivent gérer. Certains d'entre eux avaient l'impression que les chrétiens veulent à tout prix voir les couples se réconcilier, alors qu'ils affirment que cela n'est souvent pas possible en cas de violence conjugale. Les deux participants ci-dessous décrivent ces sentiments.

« I think sometimes the tendency for people, especially in church circles, is to say, "Oh, look, the person has done the work. Isn't this wonderful ? They've taken the time ; they've done their work and he or she is all better now. Why doesn't the partner recognize that ? Why doesn't the spouse recognize that and get back together ? " Because that's the ultimate goal. And to say "No, like it's going to take a lot more than that."»

« I'm very much aware too, we are in a fallen, broken world. You have God himself saying "I hate divorce", but then you go through the Old Testament prophets. He talks like a divorcee. He talks like he's been abused. And that's why He's had to separate from Israel. And I think, to me, that's informed my understanding as well. When a marriage relationship fails to reflect God's will for what marriage should be, I'd love to see it. I would love to see reconciliation. But I also realize there are times, yeah, a person does not have the time to wait for the other one to do something they have no intention of doing. »

Le pasteur ci-dessous confirme les défis liés aux attentes des chrétiens face à la réconciliation et voit, dans son rôle, la nécessité de donner du courage à la victime de quitter le partenaire.

« On a souvent eu, dans notre cas, le rôle de donner du courage à la victime de quitter ou d'affronter la situation. Eum. Parce que malheureusement, beaucoup de femmes croient que ça va aller contre Dieu si elles décident de partir. De penser que c'est absolument important. Comme si le mariage était LA chose. Bien, c'est une chose sacrée, évidemment, mais que c'est comme si Dieu était pour les punir, ou peu importe si elles étaient, si elles quittaient leur mari. »

Une participante, dans son ministère de conseillère, a constaté les incompréhensions des Églises par rapport aux traumatismes. Cela pourrait expliquer des attentes irréalistes autour d'une réconciliation en cas de violence conjugale.

« Churches, they don't understand trauma. So, I think being more trauma informed in general, what trauma will look like in a victim's body, in their reactions and how long that takes to heal. Churches love redemption stories to a fault and will start championing that too early, I find. »

vii. Défi : les liens relationnels avec les deux partenaires

Un des défis les plus importants venait certainement du fait que les deux partenaires font souvent partie d'une même communauté ecclésiale. Lorsqu'un.e partenaire divulgue ses expériences de violence, cela peut être complexifié par les relations, voire amitiés, entretenues par le leader avec l'auteur de la violence. Si l'auteur de la violence détient une position de leadership dans l'Église, c'est d'autant plus complexe.

« Des fois, quand la personne est en leadership, si jamais le mari ou la femme sont dans une autre position de leadership, donc l'autre va se sentir un peu coupable de mettre son partenaire dans ce genre de situation ou en parler trop. »

L'intervenant ou le répondant de l'Église est parfois porté à contre-vérifier la version des faits auprès du partenaire violent. L'assistant pasteur ci-dessous a décrit une situation très difficile, dans laquelle il se sentait pris entre deux parties. Après avoir contre-vérifié la divulgation de la victime de violence conjugale, il était en état de confusion.

« Le problème, la fille m'appelle : "Ok, je vous avoue que ça fait un bout de temps qu'il a commencé à consommer. Ça ne va pas bien, on se chicane, il est violent." Je parle avec le gars, qui est un ami ! Pis je le confronte et "voici ce qu'elle m'a dit là, tu sais." »

Et il me répond : “Oui, mais c’est ça qu’elle t’a dit ? Mais elle t’a pas dit ? Voici elle aussi comment elle est. Elle aussi me frappe.” Donc, il y avait une situation toxique... Oh ! Au-delà de oui à la violence conjugale, le couple est toxique en général. Puis elle aussi, elle fait de la violence conjugale aussi. Elle se défend. Mais j’ai pas toutes les données tu sais. Est-ce que c’est elle qui a commencé tout ça donc ? Mais j’étais juste, “C’est lui le méchant, c’est lui le méchant, c’est lui le méchant.”... On n’a pas toutes les données-là. »

La littérature sur le sujet décrit la problématique des leaders religieux voulant faire recours à la médiation conjugale en cas de violence¹⁴ (alors que c’est déconseillé), car cette approche est perçue comme un bon soin pastoral pour les deux membres de la communauté. La littérature stipule également que lorsqu’il y a cas de violence conjugale au sein d’une Église, souvent les leaders veulent adopter une position de neutralité, car ils connaissent les deux partenaires. Le pasteur ci-dessous raconte son obligation ressentie de contre-vérifier le témoignage de la victime, mais ensuite de ne pas pouvoir agir d’une manière assez résolue.

« Je voulais revenir sur la question de la complexité que cela pose pour nous, pasteurs... Des fois, la situation est déjà très très très très très grave et c’est souvent une personne du couple qui la mène et c’est souvent la victime qui la mène... on s’attend à ce que la victime prenne position tout de suite, évidemment à prendre position parce que voici une personne qui nous dit “je suis victime de cela”, mais évidemment on est là, on est responsable aussi d’entendre l’autre pour faire la part des choses. Et à partir du moment qu’on fait cela, on finit ou bien par prendre une décision... trop vite ou d’être critiqué, d’avoir été trop lent. »

Finalement, s’il y a séparation ou divorce, cela est difficilement vécu par l’Église, car cela entraîne fréquemment la perte d’un des deux partenaires.

¹⁴ « La médiation dans les situations de violence conjugale est une solution qui maintient le problème ou l’aggrave, car elle nécessite la mise en place d’un dispositif qui replace la victime en présence de son agresseur et donc en position de soumission : elle tend à rendre interactive la responsabilité de l’acte violent, à donner à la victime une part de responsabilité dans cet acte et à privatiser ou minimiser la nature délictuelle ou criminelle des actes de violence conjugale. La médiation n’est donc pas une panacée. Sa mise en œuvre au sein d’une assemblée par des personnes non professionnelles est extrêmement problématique et ajoute à la confusion courante entre conflit et violence. Cette confusion est très préjudiciable. » Efonta, Paul : « Existe-t-il des facteurs aggravant la souffrance des victimes de violence conjugale au sein de nos Églises ? » dans « Violences Conjugales : les identifier pour mieux agir en Église », *Les cahiers de l’école pastorale*, HS 21 (4/2020), p.84.

« ... Un des conjoints n'était pas vraiment engagé dans la vie de l'Église comme la victime. Donc c'est comme... Je crois que je pourrais dire dans un certain sens, ça simplifie la résolution. »

« Nous, on a vécu une situation de violence conjugale sur le plan de, de, de gens (un couple) qui sont importants dans l'Église. Puis beaucoup de gens le savaient. On avait à cœur d'aider, on priait, on était attristé, mais personne ne savait comment s'y prendre. Personne ne savait comment intervenir. Personne ne savait comment. Personne ne voulait blesser non plus. Et on était poli. »

d. Quel est le rôle de l'Église dans sa réponse à la violence conjugale ?

Nous avons recueilli plusieurs réflexions autour du rôle de l'Église (comme institution et comme communauté) dans sa réponse collective à la violence conjugale.

i. Rôle de l'Église : créer des espaces ou des mécanismes sécuritaires et propices à la divulgation

Plusieurs participants ont soulevé l'importance des espaces de confiance. La création de ces *safe spaces* (lieux sûrs) ou l'environnement de confidentialité est perçu autant comme un travail préventif qu'une réponse à une crise lorsqu'elle se manifeste. Cela entraîne une intention de la part du leader et la participation active des membres.

« I do think that my role in this starts long before I would even know about any abuse or any incidents, which is to create relationship, to create a safe, um, a safe environment for the people that I'm working with that they know they can come to me, that they know that there's a non-judgmental place for them. »

Il était également important pour certains qu'il y ait des mécanismes ou des protocoles en place pour que les membres de leurs Églises puissent divulguer des informations ou demander de l'aide en toute confidentialité. Le pasteur ci-dessous décrit une telle pratique dans son Église.

« We have a safeguarding and whistleblowing policy that we put on our welcome table and at the kids check in table that has contact information for anyone if you want to bring up a difficult conversation. »

Plusieurs participants sondaient l'idée de créer des espaces où les auteurs de violence pouvaient se sentir libres de s'exprimer, de se faire conseiller, de confronter et d'accéder à la confession. Les participants protestants se demandaient si la pratique de la confession était un modèle à suivre.

« Why is there something within Catholicism that this guy can just freely go into the church and chat with the priest – and the priest doesn't condone what he does – but there is some kind of freedom there that he's able to share. And I wonder, how do we build that into our culture ? Not to condone things, but that's also for the abuser, right ? Imagine the abuser felt a comfort of going to share openly, what could happen. Imagine how preventative that could be as well. And then for the abuse, they can be able to fully share – I think it's a cultural thing we somehow build within the church, which is theological roots that our theology would have to support. »

ii. Rôle de l'Église : favoriser ou nourrir une communauté saine, apte à accueillir et à accompagner une personne en difficulté

Même en affirmant l'importance des espaces ou des mécanismes sécuritaires, quelques participants ont exprimé des doutes sur la bienveillance ou la confidentialité de leurs propres contextes.

« La question que je me pose est sur le tissu social dans nos contextes ministériels : est-ce qu'il est assez solide ? Est-ce qu'il est assez prévenant ? Est-ce qu'il est assez ? »

« Mais, c'est l'aspect du tissu social de savoir un peu est-ce que, euh, est-ce que même à l'intérieur de l'Église, est-ce que c'est un endroit safe ? Pour être vulnérable par rapport à ces enjeux-là ? Ou, est-ce que tu vas subir le jugement, que tu vas subir une autre sorte de violence à l'intérieur des membres ? »

Nous avons recueilli un bon nombre de commentaires des participants exprimant leurs désirs de diriger une communauté saine (dans leur Église ou paroisse) là où quelqu'un serait à l'aise de se confier lorsqu'elle est en détresse. Une communauté en bonne santé, avec des personnes offrant une bonne écoute, est perçue comme un facteur de protection pour les victimes.

« I'm learning more now of like what does it mean to have spaces or people available to, to listen that, that people know if they see and also like having our congregants or

people that we work with be able to identify what abuse looks like and have that kind of education like as a role of the minister to the victim, like having all that already in place in some ways. »

Le pasteur ci-dessous décrivait son rôle comme berger ou jardinier. Sachant qu'il ne pouvait pas tout faire à lui seul, il constate l'importance d'avoir des personnes et une équipe de leaders capables de détecter les problèmes dans un esprit de soin et de vigilance.

« Moi j'essaie de le voir un peu comme le rôle de berger. Donc un berger devrait connaître ses brebis. Mais aussi j'aime beaucoup le rôle de jardinier fait que je pense à un jardinier qui marche dans son jardin puis qui essaie de voir c'est où que la mauvaise herbe est en train de pousser ? C'est ce qui est un peu en train d'être laid dans notre Église. Donc des fois, c'est ça, ça veut pas dire que le pasteur lui-même va tout voir, mais il devrait y avoir des mécanismes en place pour avoir des leaders de groupe ou peu importe, qui sont capables de détecter quand il y a des choses laides qui sont en train d'émerger dans des couples ou qui voient des dynamiques toxiques. »

Meilleures pratiques

Même si le scénario ci-dessous n'est pas forcément prescriptif ou reproductible, nous tenons à souligner les facteurs de protection en place lorsqu'il y a une communauté saine ayant des personnes matures qui peuvent offrir de l'écoute, de l'entraide et faire un signalement lorsqu'il y a danger ou risque pour une personne en détresse. Nous comprenons l'intervention ci-dessous.

- 1) La communauté est une place de fraternité où les personnes peuvent se confier.
- 2) Les femmes laïques ont la confiance des leaders pour jouer un rôle de confiance et d'accompagnement.
- 3) Cette communauté est « l'entourage qui devient source d'aide et de soutien pour les femmes victimes de violence conjugale¹⁵ ». Cela peut aider dans le soutien et la prévention de la violence.

¹⁵ Nolet, Anne-Marie, « Prévenir la revictimisation des femmes victimes de violence conjugale par l'intervention centrée sur leur réseau social », dans Dir : Boulebsol, C. *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale : coconstruction des connaissances et expertises*, Presses de l'Université de Québec, 2022, p.130.

« Dans notre communauté, il y a, il y a, il y a, il y a un esprit quand même assez fraternel, et je dirais qu'il y a quatre personnes plus âgées. Souvent c'est des, c'est des femmes qui jouent quand même bien le rôle de grande sœur et puis qui euh. Qui vont, qui s'intéressent aux gens en difficulté puis elles vont parfois être les premières à entendre une confidence. Et ces personnes-là, merci Seigneur ! Elles ont la sensibilité de savoir quand en parler, disons aux pasteurs. Donc je pense que dans notre Église, ça joue un rôle, un gros rôle, c'est que la communauté elle-même contribue à cette... prévention ou des espèces de signalements mais, mais ça aussi c'est très précieux quand ça existe. »

iii. Rôle de l'Église : prendre position contre la violence conjugale

Quelques participants insistaient sur le rôle de plaidoirie ou de prise de position que l'Église doit porter dans sa condamnation de la violence conjugale. Leurs réflexions étaient souvent liées à des notions de justice et de paix et au désir de lutter contre la complicité à la violence.

« Si l'Église vit l'Évangile et selon la parole de Dieu, je pense que l'Église devrait être la première institution qui devrait condamner la violence sous toutes ses formes. »

« Quand il s'agit de l'Évangile, on a la paix, on a la force, on a la puissance de Dieu, on a le renouvellement de l'Esprit qui est donné par le Saint-Esprit. Puis pourtant on agit comme si la société pouvait être plus informée. Mais c'est vrai que les psychologues ont étudié. Mais quand il s'agit d'âmes, quand il s'agit de paix, quand il s'agit de justice, quand il s'agit de rétablir l'humain de la manière dont Dieu le veut, ça, c'est notre rôle. C'est le rôle de l'Église. »

« It stands out to me when Paul says in Ephesians to "take no part in the unfruitful works of darkness, but instead expose them". It stood out to me as it really brought out the sin of omitting, to do what I ought to do in exposing something, if I'm aware of something or suspicious of something, I should take the steps necessary to pursue that. Lest I'm complicit in looking the other way. »

« Donc toutes les expériences m'aident à me dire je prends parti, je veux prendre parti dans ma foi, je vais dire : "Seigneur, aide-moi à être, à ce qu'on soit solidaire." C'est le comment qu'on dit ça. La plus grande arme du bourreau, c'est le silence. »

« C'est vraiment être une voix pour les personnes, être une voix pour les victimes. »

iv. Rôle de l'Église : prévenir la violence conjugale

Il était également question de prévention de la violence de maintes façons, et ce, par les pratiques, les initiatives, les enseignements et la culture de l'Église. Parmi les idées qui sont ressorties :

- Une communauté bienveillante sera propice à l'accueil et à l'écoute.
- La création d'espaces de confiance facilitera la divulgation.
- Des enseignements sains aideront à établir des relations saines, sans violence.
- Des ressources en place ou une capacité à recommander vers des services aideront à la détection et à la réponse d'une manière rapide et efficace.
- Un ministère de préparation au mariage aidera à prévenir la violence ou à détecter des situations toxiques.
- L'éducation chrétienne des jeunes munie d'un bon soin pastoral pour les jeunes aidera à prévenir la violence dès l'adolescence.

« L'Église devrait avoir les moyens de toucher et de faire de la prévention à différents niveaux, en s'attaquant aux causes probables, aux sources possibles, que ce soit des crises, des situations financières, des gens, que ce soit la question de la santé mentale de nos fidèles, parce qu'on sait très bien qu'il y en a des cas de violence qui découlent, qui viennent de là, de l'état mental des personnes. »

e. L'Église et le recours aux services sociaux, juridiques et communautaires

i. Le recours aux services : une solution aux limites des leaders ecclésiaux

Alors que beaucoup de leaders expriment des limites, un manque de ressources dans leurs Églises ou un sentiment d'insécurité concernant leur capacité d'intervenir ou d'accompagner une victime, ils perçoivent le recours aux services sociaux comme une solution à leurs limites. Le dirigeant ci-dessous décrit les attitudes des membres de sa communauté qui désirent s'appuyer uniquement sur

l'aide pastorale et de la nécessité de s'appuyer sur l'aide des experts dans le domaine.

« Fait que j'ai dû faire preuve de beaucoup de sagesse parce que quand on est frappé d'un coup comme ça avec autant de cœur, faut se poser la question quand même. Étant donné qu'ils sont ultra-chrétiens aussi, des fois, ils croient vraiment que si un pasteur va prier pour eux, la situation va se régler... Il y a deux cas où j'ai pas eu le choix d'appeler, de référer à un centre pour femmes, puis d'éloigner la personne parce que c'était clairement un cas de violence extrême. Puis c'est difficile à faire dans l'Église je trouve, parce qu'on veut être capable de soutenir seulement spirituellement, puis que ça règle tout, tout de suite. Mais il faut, comme il faut être, il faut être réaliste, puis référer les personnes à des psychologues et à des psychothérapeutes qui sont disponibles. »

Quelques participants ont souligné la tension entre le désir de « tout régler à l'interne » et la conviction qu'ils ressentent de faire appel aux ressources externes.

« I don't know, sometimes people come to church, it's like, "church will care for me and these faceless institutions won't". It's like, actually, you probably need to call the cops here or, you know, you DO need to go to the government organization to work with them. But that is anti-institutionalism or just in the spirit – I think it's very, very common inside and outside the church. »

D'ailleurs, « reconnaître ses limites » a été nommé par plus d'une personne comme un trait de son leadership :

« There's only certain things that we can do ourselves. And that's important to know, so that we don't try to do something that's beyond our expertise, but to know what resources we can connect people with... That's our job as leaders, I think. To know that. »

ii. La nécessité de faire recours aux instances judiciaires

À plusieurs reprises, les participants ont raconté des scénarios où ils ont dû porter plainte à la police ou bien ont encouragé des personnes à le faire.

« S'il y a des actions criminelles, il faut absolument que ça soit signalé à la police, et cetera, pour que les bonnes dispositions soient prises à ce moment-là. »

Le recours aux autorités policières peut s'avérer difficile pour certaines personnes, et les personnes chrétiennes ne font pas exception. Ci-dessous, un pasteur souligne cette hésitation. Son collègue répond avec justesse sur les obligations et les limites de l'intervenant tout dépendamment de la situation (lorsqu'il y a un enfant, nous avons obligation légale de rapporter la situation à la police. Lorsqu'il s'agit d'une adulte, elle doit porter plainte elle-même).

Participant : « And I still firmly believe that the point of the authorities is for our good. They may not always carry that out, but that does bring a complication within our role. Would people be hesitant to share ? “Well, I don't want to bring in the cops. I don't want the pastor making that call.”»

Participant : « Again, if it's a child, you don't have a choice. But if it's an adult, your role is to help them advocate for themselves. That's your role. Because you don't want to go ahead of the victim and start reporting, because that puts them in more danger. Because once the husband finds out that he's found out is when he becomes most violent. »

Les meilleures pratiques

La dirigeante ci-dessous décrit une situation où elle a accompagné une personne victime de violence conjugale à la police. Nous comprenons par son intervention :

- 1) qu'elle a identifié que la personne était en danger, voire victime d'un crime.
- 2) Elle a accompagné la personne, lui assurant un soutien pendant son moment de détresse.
- 3) Elle a travaillé de concert avec la policière, et les deux ont assuré une réponse complète : spirituelle, juridique et psycho-sociale.

Le résultat ? Une victime est maintenant en sécurité et une Église locale a fait preuve de bon partenariat et fut un bon témoignage chrétien pour les autorités locales.

« J'ai accompagné une jeune fille... à la police directement. On est intervenus auprès de la CAVAC et elle est partie dans un centre (refuge pour femmes...) pour pouvoir garder son anonymat. Et c'était intéressant de voir que la réponse de la police a été fantastique. La dame qui nous a pris en charge était vraiment très convaincante et très chaleureuse pour que la fille ait le courage de pouvoir faire une plainte. Il y en avait suffisamment. Il y avait

trois différentes situations qui étaient de ressort pénal. Mais là, l'expérience pour moi, c'était que la police me dise : "C'était la première fois que quelqu'un de l'Église leur amenait quelqu'un en danger." Et ça, c'est extraordinaire pour eux. Et comment on a travaillé ensemble, la partie spirituelle, la partie de danger physique et la partie émotionnelle. Ça, c'était pour moi, c'était une belle expérience... et à partir de là, malheureusement, j'ai commencé à avoir d'autres, d'autres références..."»

iii. Les craintes face aux services séculiers ou aux autorités légales

En théorie, les participants appuient le travail des services psychosociaux et les autorités légales et reconnaissent l'importance de faire recours à ceux-ci. Ils ont néanmoins nommé plusieurs craintes concernant ces instances, que ce soit leurs craintes personnelles ou bien celles de leurs membres.

Les craintes nommées sont :

- Des professionnels ou intervenants qui ne comprennent pas les réalités, les valeurs ou les croyances religieuses.
- Des craintes face aux positions bio-éthiques (aide médicale à mourir, questions du genre et de sexualité, l'avortement).
- La crainte que les psychologues ou intervenantes des refuges pour femmes vont conseiller trop rapidement une séparation ou un divorce.
- La crainte de se faire enlever son enfant par le Directeur de la protection de la jeunesse.
- La crainte, surtout de la part des personnes issues de l'immigration, d'une force policière corrompue.
- La crainte d'endommager le témoignage ou de ternir l'image de l'Église.
- La crainte des pasteurs de briser la confiance d'un ou d'une paroissienne.

« Je pense qu'on a, en tant que leader, à faire le pont, à être un pont avec les autorités, mais je pense qu'on est un peu coincés dans ça en tant que pasteurs, en tant que leaders d'Église, parce que c'est comment l'on fait pour travailler de concert avec, avec les autorités, avec la police, sans ternir l'image de l'Église ? »

Des frustrations ou expériences négatives nommées sont :

- La DPJ ne considère pas un pasteur ou un intervenant d'Église comme un acteur ou un accompagnateur valide dans le cas de l'enfant.
- Les institutions séculières ont imposé une vision du monde non chrétienne.
- Les membres ou les paroissiens sont eux-mêmes anti-institutionnels, donc mettent leurs propres barrières à la référence ou au recours envers les autorités légales ou judiciaires.

« There is such an anti-institutional kind of mindset in many religious communities where it's like, there's the world and there's us, and we don't trust the world, we don't trust the secular institutions. They're going to, they're going to push for separation more than for getting back together or something. So we don't refer people. We don't trust people. We're like, "we'll just handle it ourselves!" »

« J'imagine qu'il y a beaucoup de victimes qui viennent nous voir parce qu'ils se disent : "Je peux parler au pasteur, je peux parler aux dirigeants de l'Église parce qu'il y a un côté confiant envers la confidentialité." Puis tu sais, ils disent : "C'est pas la police", mais en même temps, je suis sûr que si on travaille de plus ouvertement, de concert avec les autorités, il y a peut-être des victimes qu'on va perdre parce qu'ils vont dire : "Si je parle au pasteur, c'est ça, il va aller à la police." »

iv. Établir des collaborations et des relations d'amitié avec les services locaux

Certains participants ont stipulé qu'il est louable d'établir des relations d'amitié et des collaborations avec des organismes communautaires ou des services sociaux, et ce, même s'il s'agit de services non chrétiens. Ils ont perçu ce geste comme une bonne occasion de témoignage chrétien, une occasion d'établir des liens de confiance avec leur voisinage et d'élargir le bassin d'aide et de ressources pour leurs paroissiens.

« Je vais dire 100 % collaborer. C'est pas à nous de tout réinventer de "Reinvent the wheel", eux ont des compétences, ils ont des habiletés que nous on a pas. Ils sont professionnels. Faut avoir confiance. Et quand on dit on peut pas tout faire... »

« J'ajouterais que c'est comme notre responsabilité de connaître ces ressources-là... et de nouer des amitiés ou d'établir des collaborations avec les organismes. Oui, on a une foi en Dieu, mais en même temps on est des personnes qui offrent des ressources. Alors

souvent, ce qui arrive c'est qu'une amitié va commencer ou au moins une relation de collaboration peut s'amorcer parce qu'il y a une confiance qui se développe. »

« We had one lady come to our church. Again, we have the women's shelter right next door. We're literally the next door to our church for her there, for shelter, for help, for food. And then I went over to the women's shelter, got a whole bunch of flyers too, and we have it in our church, and that they know anybody comes to our church, "Okay, this is where you can find help."»

Les meilleures pratiques:

Le pasteur ci-dessous décrit la relation qui a été établie entre son Église et un service socio-communautaire local. Cela montre :

- 1) Une ouverture envers les ressources externes de la part du leadership ecclésial, modelé pour les paroissiens.
- 2) L'Église a créé un lien de voisinage et de confiance avec la ressource pour qu'il y ait échange et une réelle collaboration.
- 3) Cela va faciliter les échanges à l'avenir, et allège le fardeau de l'Église à devoir répondre à TOUS les besoins (psychosociaux, médicaux, etc.) de ses paroissiens.

« Une des choses qui a aidé dans ce sens-là, c'est que souvent on faisait des collectes de fonds pour des organismes dans notre ville. Disons, pendant un mois, les fonds de telles choses allaient vers un organisme quelconque. On parlait de cet organisme-là de semaine en semaine, puis à la fin, on invitait un représentant de leur organisme à venir présenter leur organisme à l'Église un dimanche matin. Donc, de cette façon-là, ça m'attire beaucoup, la confiance entre l'organisme et nous. Parce qu'eux, ils étaient contents de recevoir un chèque et aussi d'avoir eu l'occasion de faire connaître leur organisme. Mais ça faisait aussi faire connaître leurs services. Donc, s'il y a des gens dans notre assemblée qui avaient besoin d'avoir recours à ces services-là, bien, ils savaient qu'ils existaient puisqu'on n'était pas en compétition avec ou quoi que ce soit. Donc, ça, ça résout un peu le fait qu'après ça, si on referait quelqu'un, ils n'essaient pas de nous exclure du processus ou de dire "vous autres c'est religieux" ou quoi que ce soit. »

f. Besoins que les leaders ont exprimés

i. Besoins : avoir des procédures et protocoles pour les Églises

Nous avons sondé les leaders pour savoir ce dont ils avaient besoin afin qu'ils soient plus aptes dans leurs réponses à la violence conjugale. Un des premiers besoins fut celui d'avoir un protocole ou une procédure pour guider les Églises en cas de violence conjugale parmi leurs membres.

« ... having a statement on your website on what you believe about abuse would be a great way to help someone feel safe to be able to go to the church, to trust someone, or as this report is shared, have recommendations for the church on what they could do. »

« Je pense que les pasteurs bénéficient beaucoup d'avoir un peu une marche à suivre, une procédure, quand ils pensent, quand ils croient déceler une forme de violence conjugale, un peu d'avoir un genre de "checklist" d'éléments et d'étapes pour pouvoir intervenir. »

ii. Besoins : formation des leaders en matière de violence conjugale

La grande majorité des participants ont affirmé ne pas avoir été suffisamment formés pour détecter la violence conjugale et y répondre. Plusieurs ont souligné qu'ils n'ont même pas reçu assez d'éducation pastorale pour comprendre ou maîtriser le sujet. D'ailleurs, ceux et celles qui étaient confiants dans leurs compréhensions de l'enjeu ou dans leurs capacités à intervenir avaient reçu de la formation préalable à leur éducation au séminaire ou à l'école biblique. C'était grâce aux expériences professionnelles, ou aux études autres que leurs formations théologiques et pastorales, qu'ils se sentaient aptes à répondre et à intervenir.

L'équipe Rapha tient à souligner qu'elle a été témoin d'énormément de résistance de la part des écoles bibliques concernant leur volonté de collaborer avec ce projet (distribution du sondage, offres de présentation du sujet, etc.).

« Manque flagrant de formation je dirais. »

« ... when I would encounter people or get involved into these situations, I did not feel equipped. So there is a gap from training, theoretical training and resources to what actually happens in the moment and how then to react to specific scenarios and how to minister to people. »

Le participant ci-dessous avait un regard sobre, mais réaliste sur la volonté de ses collègues à se former en matière de violence conjugale.

« Disons qu'on avait, nous les pasteurs, de la formation disponible pour nous. Sérieusement, on n'aurait pas le temps de la faire. Et on n'aura pas le temps d'accompagner tout le monde de toute façon. C'est pour ça que je crois vraiment qu'il faut avoir des experts ou des personnes vers qui on peut référer des couples, des situations plus difficiles. »

Quelques participants ont offert des idées par rapport à la formation de laïques, comme solution à la charge de travail ou aux limites du clergé.

« Tu sais, quand on fait la formation de nos leaders de petits groupes, on peut certainement leur donner des outils aussi pour être à l'affût de ces choses-là, puis être capables de. Si vous voyez quelque chose, vous vous en doutez, venez nous voir. Dans le fond, d'avoir un genre de chaîne de commandement dans un certain sens, là, que ces mini-responsables de pastorale, dans le fond, aient les yeux ouverts aussi pour ça, pour avoir un endroit qui est safe pour pouvoir partager. »

D'autres idées ou commentaires qui sont ressortis sur la formation :

- Les leaders sont trop occupés pour assister à de longues formations.
- Il y a des pasteurs qui n'ont pas l'intérêt ou les dons pastoraux pour accompagner ce genre de situation.
- Des outils en ligne ou capsules courtes sont à privilégier, au lieu de cours ou de conférences.
- Il faut cibler les personnes qui ont l'intérêt ou les dons pour devenir les personnes ressources ou les références pour cet enjeu.
- Plusieurs questions par rapport aux lacunes dans les écoles bibliques ou les séminaires.

2.3 Thématiques secondaires

a. Discussion sur les dynamiques du genre

i. Hommes en leadership : limites et solutions

Beaucoup de participants ont soulevé la difficulté d'intervenir auprès des femmes, surtout en cas de violence conjugale. Une femme a confirmé : « *I feel being a woman, it is more approachable for women to come and open up.* » Les hommes ont considéré que leur genre était parfois une limite, car la violence conjugale est une violence fondée sur le genre. De plus, ils se soucient de créer une ambiance de confiance et de sécurité pour une personne déjà traumatisée par le sexe opposé. Finalement, les hommes confirment la nécessité d'inclure, voire de déléguer, l'intervention pastorale en cas de violence conjugale à une femme dirigeante, une intervenante ou femme pasteure.

« *Just look at my situation. For some people, I may not be the person that they're readily going to come to because I represent a male authority in some way, and that may be a barrier for them coming forward.* »

« *Je pense que l'une des limites, c'est le manque d'intervenantes, peu importe qu'est-ce qu'on pense sur le statut pastoral ou pas, là. Mais quand même, veux, veux pas, de prendre soin, le don de berger de prendre soin. Mais c'est un don que le Seigneur donne aux femmes, aux hommes, puis d'avoir plus de femmes équipées qui peuvent nous aider à faire cet accompagnement dans l'Église. C'est nécessaire.* »

« *I think what I've seen is the biggest barrier is how to build those relationships of trust. I mean, I'm still relatively new in ministry, but here I am, you know, a white male. I find that I have to be careful what kind of conversations I'm having with people, how I frame those conversations so that it actually is a scenario where people know that they're safe... I find that that barrier of the expectations of, okay, "You're a church person. Can I actually trust you?" So many of you can say there's expectations for what the church represents. And how can I actually open up to that ?* »

Plusieurs hommes ont offert des solutions à ces limites telles que garder la porte de leur bureau ouverte lors de rencontres avec une femme, de rencontrer la personne sur Zoom ou en mode visioconférence, de faire des rencontres avec une femme en leadership afin que la victime ne se sente pas seule avec un ou quelques hommes. Plusieurs personnes ont mentionné l'importance d'adopter une posture de sécurité, d'être une personne de confiance, ainsi que de bâtir un lien de confiance

avec la personne et d'assurer la personne qu'elle ne serait pas jugée. Quelques personnes ont aussi mentionné le fait que parfois, la voix ou l'opinion d'un homme pouvait être aidante dans une situation de violence conjugale, car l'homme peut confirmer que le comportement violent n'est pas acceptable ou normal.

« Gender : Is it strength or weakness as much as something to be aware of ? Like there's strengths and there are weaknesses... well, a man's voice is different from a woman's voice, and so you gotta be aware of that... But, I mean.. having a pastor say, "Hey, that's wrong." Or having a man say "no, that's not normal. Men aren't like that", can be really eye opening for people too, right ? So to help them feel like, "Yeah, I shouldn't put up with this, I can get out of it, you know ?" »

Également, quelques participants ont réfléchi à l'importance de modeler une masculinité sur l'image du Christ au sein de leurs Églises, comme acte de prévention à la toxicité et la violence.

« Ce qui reste, c'est le modèle négatif de "c'est quoi être un gars ?" C'est comme un peu macho, toxique, etc. Je pense que les hommes sont un peu mélangés sur c'est quoi le rôle aussi. Faque je pense qu'il y a une réflexion, puis ça va probablement au-delà d'ici, mais il y a une réflexion. Comment est-ce qu'on aide les jeunes hommes à devenir des hommes qui sont des modèles comme Christ ? Puis c'est quoi être un vrai gars ? Tu sais, Jésus pleura, c'est le plus petit verset, mais le vrai gars pleure, tu sais, un vrai gars. Il se tient debout devant les injustices. Il y a comme un aspect vraiment à développer. »

« We need to preach from the pulpit to them (men) to make them have some awareness of what's in their own lives and in their community, what kind of conversations they're having with other guys outside of the church that are actually life-giving or is it just promoting misogyny. You know, you can have masculinity without misogyny. We have to challenge them. We have to challenge them from the pulpit. We have to have a space for conversation... I am seeing this as a dad, we have to talk, or else there's unhealthy behaviors that develop, so we have to encourage actually bringing these things prayerfully in conversation and into our awareness. Because we have to have a shift in how we think about things as a society. »

ii. L'enjeu d'inégalité des sexes à l'Église

Plusieurs femmes ont soulevé la question de l'inégalité des sexes au sein des communautés et des théologies chrétiennes. Cette dynamique est perçue comme un obstacle à la sécurité et au travail d'intervention auprès des victimes. La participante ci-dessous décrit les défis de défendre les intérêts des victimes auprès d'un leadership masculin au sein des Églises.

« My gender gives me a little bit of an in because I'm trusted to handle certain conversations that – typically victims are female. Not always, but typically. And the ones that I've worked with don't want to tell their male pastor, they want to tell a female. But it has hindered me when I've had to advocate for the victim and show up in male-dominated spaces, where they want to take over the case or do something that I am telling them is either illegal or wrong, sometimes illegal, and they don't even know. It's just the way churches work. Like “we tell everybody everything”. Well, no, there's laws about confidentiality, actually. So, things like that. It's harder as a woman to advocate, but it's easier to receive the disclosures. »

La participante ci-dessous exprime sa frustration par rapport à une théologie qu'elle perçoit comme symboliquement violente et ses effets néfastes sur le bien-être des filles et des femmes.

« There's this symbolic violence that is done to women in our theology and the fact that in Catholic and Evangelical churches, there are many things that women can't do, and that only men have certain positions of influence and authority and so on. And you teach many generations of little girls growing up that they don't have authority, they don't have influence, they don't have agency. They always have to refer to somebody else. They always have to obey somebody else. »

Le pasteur ci-dessous soulignait l'importance de communiquer à sa communauté la position égalitaire de leur Église comme action préventive à la violence conjugale.

« ... dans les moments publics, c'est-à-dire, par exemple, les les prédications, les homélies d'une part, mais aussi les politiques de l'Église, les règlements internes, le document de vision, partout où est-ce qu'on peut communiquer, euh, que les femmes sont égales à l'homme. »

iii. Le traitement des femmes sur le plan du leadership à l'Église

Les participantes dans les groupes de discussion sont toutes en position de leadership, que ce soit dans un rôle formel (pasteure, dirigeante d'un ministère, aumônerie) ou informelle (bénévole avec responsabilités, conseillère chrétienne, etc.) Plusieurs, surtout celles qui sont membres du clergé, ont raconté leurs expériences difficiles comme femme leader. Cela inclut des traitements implicitement ou explicitement agressifs, des réactions négatives en ce qui concerne leur rôle ou un manque de confiance de la part des chrétiens face à leurs expertises ou autorité.

« Il faut ouvertement être clair dans la théologie que la femme est d'une façon égalitaire avec l'homme. Je crois que c'est essentiel si l'on dit à vive voix et si c'est la position de l'Église de le dire. Quand je suis arrivée, et pas seulement quand je suis arrivée parce que ça continue, moi j'ai reçu des lettres, "hate letters" et lettres et comme quoi j'étais une femme et que les femmes devaient se taire à l'Église et que j'entends citer la première lettre aux Corinthiens. Et c'est là que je me suis rendue compte du contexte théologique dans lequel j'étais. »

« I've had people walk out of church when I've walked up to preach. I've been a guest minister in another church and been told, "yeah, there were several families that didn't come this morning because you were our guest minister." One of my daughters said something to me : "Yeah, I know, I know, you're a pastor, but you're the only woman pastor I've ever heard"... Even in a church community where women are able to be ordained, it's still very much an uphill battle. I just want better for my girls, I really do. »

b. Les dynamiques de pouvoir dans l'Église

À quelques reprises, les discussions tournaient autour des questions d'abus de pouvoir ou de l'autorité malsaine de certaines communautés ou personnes en leadership, ainsi que les théologies perçues comme malsaines et menant à l'abus de pouvoir. Les participants voyaient ou sondaient le lien entre l'abus de pouvoir ou l'autoritarisme et la violence conjugale ou familiale.

Participante : « Tout le monde est déjà chrétien et beaucoup viennent du genre d'Église où le pasteur était très autoritaire. Puis j'ai commencé à voir comme une corrélation justement entre ces gens-là et les cas de violence conjugale qu'il y avait, comme s'ils étaient déjà habitués, on dirait, à être comme soumis à des gens qui leur disent quoi faire. »

Participant : « Par expérience, je sais qu'il y a certaines de nos familles qui sont dans le leadership, qui expérimentent de la violence et qui ne sont même pas au courant que la violence n'est pas seulement physique. Il y a la violence psychologique, il y a la violence surtout du point de vue spirituel. Je pense à ce que tu disais quand il s'agit des communautés qui viennent d'une certaine, d'une certaine théologie, il semble avoir plus d'instances de violence. »

« Often I think something that normalizes abusive dynamics in a relationship is the fact that maybe the person is already experiencing abusive dynamics with their church, or their pastor or their priest, which are not recognized as such, are recognized as normal. And that's where spiritual abuse and domestic abuse really kind of intersect, because you'll hear pastors or priests who have way too much authority, this figure that is closer to God that we're supposed to listen to, and they'll have teachings like "you can't trust your feelings", "the heart is evil and corrupt", "you can't trust your instincts or your intuitions, you have to go against that and listen to us". And that's an abusive dynamic that is already installed. And so, it makes the additional dynamic in the individual relationship much – makes people more vulnerable to it. »

c. Les particularités des communautés culturelles

Environ le tiers des participants dirigent des communautés chrétiennes culturelles (Église ethnique ou linguistique, par exemple) ou étaient eux-mêmes issus d'une communauté culturelle. Au cours de l'étude Rapha, la question des chrétiens issus de l'immigration ou les questions relatives à la violence conjugale au sein des communautés culturelles ont été suscitées à maintes reprises. Alors que nous **n'avons pas trouvé un taux plus élevé** de violence conjugale parmi les répondants issus de communautés culturelles dans l'enquête de la phase 1, l'équipe Rapha constate qu'il existe des particularités, des défis et des facteurs contextuels en cas de violence conjugale parmi les familles chrétiennes issues de l'immigration ou des communautés culturelles. Les chercheurs en violence conjugale observent des dynamiques similaires : « La violence conjugale n'est pas un phénomène que seules les femmes immigrantes ou issus de l'immigration subissent. Cependant plusieurs facteurs situationnels et contextuels – oppressions vécues dans leurs pays

d'origine et à leur arrivée dans le pays d'accueil – font de ces femmes une population très vulnérable qui a besoin de réponses sociales et adéquates¹⁶. »

Quelques particularités incluent les mœurs et dynamiques familiales du pays d'origine. Les notions de mariage, de hiérarchie, d'obligations familiales et de divorces peuvent être perçues et vécues différemment tout dépendamment du pays ou de la culture d'origine de la personne.

« Dans la plupart des cas, chez nous, dans les familles immigrées africaines, le mariage, c'est surtout entre deux familles. Ce n'est pas forcément entre deux personnes. Alors sur ce plan, ça devient très difficile de penser tout de suite à la séparation lorsque vont arriver des situations assez difficiles. »

Une autre difficulté dont témoignent les leaders est celle d'un manque de connaissance ou de familiarité avec les lois, les droits et des systèmes judiciaires des sociétés québécoise et canadienne.

« Donc, à la fête de quartier où est notre église, il y avait un kiosque du Service de police de Montréal, le SPVM. Ouais. Et puis il y a un policier qui était d'origine antillaise et qui expliquait à de nouveaux arrivants, vraiment de de nouveaux nouveaux arrivants que "comme la culture au Québec, c'est pas pareil comme en Haïti". Parce qu'en fait c'était des Haïtiens, et il leur expliquait bien. Et puis il disait "on vous comprend". »

Le pasteur ci-dessous était soucieux de ne pas excuser un cas de violence conjugale sur les bases de différences culturelles.

« Somebody not from Canada – I found one of the more recent cases I've had to deal with, and culture was a factor. It was an extended immigrant family. And unfortunately, even from the Canadian church, we hear, "Well, that's their culture, though." And that bothered me(...) I don't want to come in and totally dismiss their background, but each of us, I think, need to really look at our cultural background, and realize that it's got to also come under the rule of Christ. Whether it's European, Asian, whatever. That's been an interesting dynamic in the industry, especially in a place like Montreal where you've got so many different cultural groups, so many immigrant groups, and they're not necessarily fussy about which church they pick. It's

¹⁶ Zavala, Lafortune et Morales, « L'adaptation des services des maisons d'aide et d'hébergement aux femmes immigrantes et issues de l'immigration : des réponses diversifiées » dans Dir: Boulebsol, C. *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale : coconstruction des connaissances et expertises*, Presses de l'Université de Québec, 2022, p.193.

a joy to see that mix. It's an image of what heaven is supposed to be like on Sunday morning. But it does make this a little more challenging. »

Finalement, comme nous avons stipulé dans la section sur les tabous, les dirigeants des Églises ou paroisses qui sont majoritairement culturelles ont souligné à plusieurs reprises la difficulté d'aborder ces sujets sensibles auprès de leurs membres.

« Coming from a pastor of a distinctly ethnic church, I would say we tend to maybe suppress those kinds of things that would happen at home. I'm talking about sexuality or abuse or anything like that. It's kind of difficult, but to recognize the signs – I'm here to learn and to listen and see how I can be part of it... I love my church. They're a great church. But, because they're so silent, you don't know what's going on behind the doors. »

d. Les cours de préparation au mariage

La violence conjugale est un sujet très peu abordé dans les cours de préparation au mariage à l'Église. La majorité des participants affirment ceci.

« ... ça m'a vraiment fait réfléchir que dans la préparation au mariage, comme les séances qu'on donne, on parle pas. En tout cas, moi j'en parlais pas, ça fait pas ça, ça faisait pas partie du curriculum qu'on avait pour ma [famille d'Églises], puis on avait vraiment pas ça. Puis maintenant c'est ça, comment est-ce qu'on l'inclut là-dedans ? »

Le dirigeant ci-dessous nomme son rôle d'affronter la violence et la toxicité amoureuse comme partie du parcours préparatoire au mariage.

« Puis je pense que toute la question des cours de préparation au mariage, c'est ça, c'est nécessaire que les pasteurs aient le courage d'affronter ce qu'ils voient réellement et d'aussi faire des suggestions aux parties et de les mettre en garde. Donc juste donner un exemple. Moi et ma femme, on fait quand même plusieurs accompagnements vers le mariage, puis je dirais qu'au moins un tiers, si pas la moitié des couples, on leur suggère de pas se marier, de mettre fin à leur relation parce qu'on voit déjà des modèles toxiques. Puis les gens ne nous aiment pas nécessairement pour ça. Il y a un couple, entre autres, qui par le temps qu'on a vu les choses vraiment toxiques, c'était deux semaines avant leur mariage. Puis. Mais ils ont décidé de mettre fin, de tout annuler. Puis finalement, aujourd'hui, les deux nous remercient. »

e. Le ministère enfance, jeunesse et jeunes adultes

Les participants qui œuvrent en ministère jeunesse (pastorale jeunesse, cours de catéchisme, aumônerie universitaire, etc.) constatent l'importance de parler dès un jeune âge de la violence familiale et la violence en relation amoureuse. D'ailleurs, le gouvernement du Québec nomme depuis un certain temps les conséquences de la violence conjugale sur la vie d'un enfant. Les politiques et les procédures juridiques et les interventions psychosociales prennent cette réalité en compte : « Dans un contexte de violence conjugale, les enfants subissent les effets négatifs de la situation. Qu'ils assistent ou non aux actes de violence, ils sont toujours affectés par le climat créé par la violence même lorsqu'elle n'est pas directement dirigée vers eux¹⁷. » Les dirigeants en groupe de discussion se sont posé plusieurs questions sur l'enfance et la jeunesse et son lien à la violence conjugale. Les questions incluent les suivantes :

- Un enfant est-il aussi considéré comme une victime en situation de violence entre partenaires intimes ?
- Doit-on signaler la police ou la DPJ en cas de violence conjugale même si l'enfant n'est pas directement victime de violence ?
- Quelles sont les conséquences sur un enfant qui est témoin de violence conjugale ?
- Devrait-on aborder la violence conjugale dès l'adolescence ?

« Le couple est capable de cacher, à cause de la honte, à cause de la gêne... Mais quand il s'agit de jeunes, c'est très rapide. Le jeune va rentrer, tu vois qu'il y a un changement dans son comportement, tu l'approches, tu dis : "Comment ça se passe ?" Il répond : "Je sais pas. Cette histoire de Dieu, j'en peux plus." Puis ensuite dans la conversation tout de suite tu vois des instances de violence, puis les instances de violence. La plupart du temps, ce que j'ai remarqué, c'est qu'ils ne sont pas seulement physiques, ils sont très verbaux, très psychologiques. Il y a beaucoup de manipulation spirituelle aussi qui joue, et tu peux le voir dans le langage des jeunes et aussi dans la manière dont ils expriment leur théologie. »

¹⁷ Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, 1995, p.23.

« In high school youth groups when people are starting to date, that's something that could be talked about. »

« On pourrait même parler de violence familiale quasiment. Et on le voit dans les actes de féminicide dont on est témoin de plus en plus, en tout cas dans la société québécoise, c'est très rare que la personne qui pose l'acte se limite tout simplement... mais plus souvent ça touche toute la famille, les enfants inclus. »

f. Réflexions et enjeux théologiques et pastoraux

Sans surprise, la majorité des groupes de discussion ont entamé leurs discussions et réflexions de nature théologique et pastorale. Plusieurs interventions étaient profondes et riches et méritent davantage d'être explorées. Les deux participants ci-dessous ont réfléchi aux conséquences à long terme de la violence intime au sein d'une famille et des séquelles que cela comporte. Les concepts de péché, d'Évangile de la prospérité et de la rémission des péchés sont particulièrement pertinents.

Participant : « I think as much for the perpetrators, in the teaching of the church, it's not just a redemption story. I think what we have to say is like, "You're gonna stop doing this and your life might be miserable still afterwards, but you'll stop sinning, right? You'll stop hurting someone. And that's really good. And yeah, you might have to move out. You might live in an apartment, but you'll be a healthier person. And this is God honoring." This is a good outcome and will even help you and the victims have to see that too, right? Like, "Yeah, financially, this might be a disaster, but this is actually the stuff that God wants you to take." And if you know the word – like the prosperity gospel, right. There's a huge temptation just at the human heart of, "Oh, if I follow God, my life's going to get easier and easier and easier," and God's asking me to do something that's gonna make my life a lot harder.

Participant : Yeah, the opposite of the prosperity gospel is the idea that sin has consequences. And those consequences don't always affect just you, but they can be far reaching. »

Les participants ci-dessous offrent un angle très intéressant au concept de la violence spirituelle comme forme de violence conjugale:

Participant : What's interesting, thinking through what it's like (to be an abuser). The abusive person is putting themselves between God and the other. « I'm taking the place of God in your life, and I'm going to be that idol, or I'm going to be that control, that sovereign power. » And of course, that's utterly opposed to what Christ calls us to be.

Participant : And they'll even use Bible verses !

La participante ci-dessous a offert une réflexion sur les conséquences sur la missiologie de l'Église au Québec concernant sa collaboration avec les organismes et sa dénonciation de la violence conjugale.

« Le fait de collaborer avec d'autres organismes et de référer à ceux-ci peut être une occasion de mission, carrément. Quelque part, je reconnais ceux et celles autour de moi qui sont aussi, à leur façon bien imparfaite... mais ils sont en train de participer à la restauration de toutes choses... En tant que ministère, on valorise les gens, on valorise le bien commun, on valorise l'épanouissement humain... Les gens qui croient par rapport aux Églises d'habitude, c'est que d'habitude notre réputation est collée au fait qu'il y a eu des abus dans l'Église catholique ou dans l'Église évangélique dans les temps les plus récents. Là, c'est un peu cette réputation-là qui nous colle à la peau, tu sais. Mais là, de voir, en fait, il y a des exemples que ce n'est pas ça. Il y a des Églises qui dénoncent le mal... et ça peut être une possibilité de témoignage assez forte qu'il ne faut pas négliger non plus dans une société post-chrétienne. »

g. Sentiments de découragement ou de débordement

Plusieurs ont exprimé un sentiment de découragement ou de débordement face à l'énorme problématique que représente la violence conjugale et au constat que les Églises ont été si mal outillées pour y répondre.

« I think one of the things, in my experiences as a leader in the church, I would say it makes me realize how ill-prepared our churches are, even the leadership, even the deacons. How well we are able to have policies in place to handle it. You know, "Here's the plan of attack." And as you said, how to protect ourselves, how to do the right things, have the right approaches. We just don't think about it. »

Ces sentiments sont à prendre au sérieux pour tout prédicateur-trice, formateur-trice et pour les communications sur le sujet. Il est important de dire la vérité, de se soucier des aspects sensibles, tout en portant un message d'espoir.

3. Analyse et recommandations de l'équipe Rapha

a. Recommandation no. 1 : les leaders doivent reconnaître le rôle qu'ils ont à jouer sur le plan de l'enjeu de la violence conjugale

Il est indéniable que le curé, le pasteur, le berger ou le dirigeant dans une communauté ecclésiastique jouent un rôle majeur dans la prévention et la réponse à la violence conjugale, et ce, **même si le leader ne joue pas un rôle de « personne référente »** (voir 3.i Recommandation no. 9 : nommer une personne référente, préférablement une femme, pour répondre aux besoins en matière de violence conjugale), **d'intervenant ou de conseiller en relation d'aide.**

Dans la phase 1 du projet Rapha, selon l'enquête quantitative, parmi les répondants qui s'identifient comme victimes ou survivantes, 50 % ont dénoncé leurs expériences à leurs paroisses, et la grande majorité l'a fait auprès d'une personne en position d'autorité : le curé, le pasteur ou un leader¹⁸. Le leader occupe une place de visibilité et d'autorité spirituelle dans la vie des chrétiens. Souvent, le leader symbolise la réponse et le soin spirituel de l'Église ; la perception de soutien qu'aura une victime sera grandement influencée par ce symbole.

i. Détection de la violence conjugale : le rôle du dirigeant ?

Il se peut que le pasteur, surtout le pasteur d'une grande Église, ne soit pas l'accompagnateur, l'intervenant ou le répondant en cas de violence conjugale. En ce cas, il est recommandé à toute paroisse ou Église de déterminer qui seront les personnes qui occupent ce rôle. Sylvie Lévesque et Catherine Rousseau, chercheuses en sexologie à l'Université du Québec à Montréal ont conçu l'outil de repérage en quatre étapes. L'équipe Rapha emploie elle-même cet outil et, en fait la promotion dans ses formations (stratégies d'intervention pour le repérage de la coercition reproductive¹⁹).

¹⁸ *Sommaire exécutif*, Direction Chrétienne [<https://fr.direction.ca/sommaire-executif>] (consulté le 12 novembre 2024).

¹⁹Lévesque, S. et Rousseau, C. (2021). *Coercition reproductive et violence entre partenaires intimes*. Un guide d'intervention destiné aux professionnel·le·s de la santé et aux intervenant·e·s. Montréal : Université du Québec à Montréal, [https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/BROCHURE_Coercition_V14avril.pdf] (consulté le 12 novembre 2024).

- a. Accueillir : offrir un lieu et un environnement sécuritaires, confidentiels et propices au partage.
- b. Identifier : poser des questions sur la qualité de sa relation avec son partenaire.
- c. Soutenir : faire savoir à la personne que vous la croyez (voir 3.a ii), valider ses propos, réduire sa honte et lui demander si vous pouvez la référer à des sources d'aide ou d'informations.
- d. Diriger : diriger la personne vers des organismes spécialisés en violence conjugale.

Un leader ou une personne référente qui détectent la violence conjugale dans un couple sont fortement recommandés de diriger les conjoints individuellement ou le couple vers des organismes spécialisés afin de créer un écosystème d'aide pour la famille (voir section 3b. Recommandation no. 5 : il est nécessaire de connaître ses réseaux socio-communautaires et d'établir des collaborations éco-systémiques.) Également, il est fortement recommandé pour toute paroisse ou Église d'avoir une politique de protection en situation de violence conjugale (voir annexe) afin d'avoir une procédure préétablie à suivre. Ce n'est pas à un leader en position pastorale de prendre l'unique rôle de détection ni de jouer un rôle de diagnostiquer la violence conjugale. Mais il peut néanmoins jouer un rôle primordial de repérage et de référence dans la vie de quelqu'un en détresse.

ii. Rôle du leader : croire la personne

Bien que le pasteur, le curé ou le diacre ne soient peut-être pas des premiers répondants ni une personne référente en matière de violence conjugale, **chaque leader ecclésial peut insister sur l'importance de croire la personne qui divulgue son expérience.** Un leader religieux peut être la première personne à dire à une victime qu'elle est crue ; les dirigeants ecclésiastiques peuvent être les premières personnes à communiquer à une communauté l'importance de croire la voix des vulnérables. Cela est d'une importance capitale. C'est d'une grande valeur pour la victime, mais ça communique également que votre Église se positionne du bord des opprimés et des vulnérables.

Si l'ami, le bénévole ou le leader ont des doutes sur les propos d'une présumée victime, nous rappelons que **ce n'est pas le rôle de ces personnes**

d'intervenir sur la violence conjugale ni de dénouer une situation de violence conjugale. C'est votre rôle d'accueillir, d'écouter, de soutenir et de diriger la personne vers l'écosystème d'experts qui sont en mesure de recevoir et d'évaluer les propos et d'appliquer les lois et les procédures nécessaires. Nous poursuivrons la discussion de ce point dans la section 3.b Recommandation no. 2 : il est important pour tout leader de reconnaître ses limites.

Le guide de Restored UK stipule : « Les choses à faire et à ne pas faire dans l'aide à une victime, l'importance de la croire : ce qu'elle vous révèle n'est probablement que la partie émergée de l'iceberg et écouter ce qu'elle dit et la prendre au sérieux²⁰. » En contrepartie, les auteurs du guide rappellent qu'il ne faut pas juger ses propos ou minimiser son témoignage.

iii. Rôle du leader : donner la priorité à la sécurité

Bien que le pasteur, le curé ou le diacre ne soient peut-être pas les premiers répondants ni une personne référente en matière de violence conjugale, **chaque leader ecclésial peut insister sur la sécurité des personnes en situation de vulnérabilité et mettre des mesures en place pour protéger les individus et la communauté en cas de crise.** Cela s'applique en interaction individuelle et dans les politiques et procédures collectives en matière de sécurité à l'Église.

Dans les **interventions et les interactions individuelles** (sans que le partenaire soit présent), le leader, se souciant de la santé de la relation de la personne, peut poser la question : « Vous sentez-vous en sécurité chez vous avec votre partenaire ou lorsque vous êtes en sa présence ? » S'il y a des doutes sur sa sécurité, il est fortement recommandé que le leader propose des pistes d'action, comprenant diriger la personne vers des ressources et des intervenants qui ont l'expertise dans la création et le domaine d'un plan de sécurité. Cette approche est élaborée dans la *Politique de protection en cas de violence conjugale pour les Églises* conçue par Planifions pour Protéger®²¹, en annexe. La dirigeante ci-dessous décrit son expérience avec une présumée victime et l'aide à établir un plan de sécurité.

²⁰ Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.43.

²¹ Collab., *Politique de protection en cas de violence conjugale pour les Églises*, Planifions pour Protéger®, 2024, [https://fr.direction.ca/_files/ugd/cc65b6_9e8a976c4623424aaeee0220d6133510.pdf]

« *Um, I've sat and developed safety plans with people. Um, whether or not they, they need them or not. But I tell them, "You know, do this because it makes me feel better. I'm very anxious to reduce, reduce my stress level. Help me. And we'll develop a safety plan for you. »*

Ensuite, tout leader peut poser des gestes et faire des initiatives qui communiqueront l'importance de la sécurité et feront de **son Église un lieu sûr pour tous**. Le *Guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*²² propose plusieurs pistes pour assurer qu'une paroisse ou une Église est un lieu sûr. Ces pistes comprennent, entre autres, la formation de bénévoles et de leaders, l'adhésion à une Charte à propos de la violence conjugale²³ et l'inclusion des enseignements sur la violence faite aux femmes ou la violence entre partenaires intimes au moment de prédications ou d'enseignements.

En termes de mesures à adopter en cas de crise, la *Politique de protection pour les Églises en cas de violence conjugale* propose des **procédures détaillées à suivre pour toute Église faisant face à une situation de violence conjugale**, comportant des repères légaux, surtout lorsqu'un enfant est impliqué. Si une Église ou paroisse désire adopter cette politique, il est souhaitable que des bénévoles ou des leaders assistent à une formation de Planifions pour Protéger® afin de s'approprier le plan de protection.

iv. Rôle du leader : affronter et être redevable

À maintes occasions, les participants dans les groupes de discussion parlaient des auteurs de violence, ils s'interrogeaient sur leur rôle face à ces derniers ou se demandaient comment gérer leur violence d'une manière théologique ou pastorale. Affronter la violence et aider une personne à se rendre compte de ses péchés en matière de violence peut s'ajouter aux rôles d'un dirigeant ou d'un berger. Le Réseau chrétien de lutte contre les violences familiales (une initiative de l'Alliance évangélique mondiale) écrit ceci :

« Ceux qui ont connaissance de ses actes (de l'agresseur) ne devraient pas continuer à agir comme si de rien n'était. Le silence peut, à tort, être

²² Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.34.

²³ Idem, p.61.

interprété comme une approbation tacite. Trop longtemps, les Églises ont voulu protéger leur réputation ou la réputation d'un pasteur et ont choisi d'ignorer ou de couvrir les violences. Ne rien dire, garder le secret ou masquer les choses ne sont pas la façon qu'a Dieu de régler la question des mauvais traitements. Un auteur de sévices peut être encadré, surveillé, accompagné spirituellement, mais il faut l'amener à comprendre qu'un tel comportement n'est pas acceptable parmi des croyants. Ce délit n'est pas tolérable. Lorsque des problèmes de violence se font jour, les chrétiens doivent réagir en obéissant à la parole de Dieu. Nous devons laisser l'auteur des violences affronter les conséquences de son comportement. Nous ne devons pas nous efforcer d'obtenir un verdict moins sévère, d'être dispensé d'un groupe de parole d'agresseurs ou d'un suivi ordonné par la justice. Nous devons nous assurer que nous laissons la justice et la loi suivre leur cours.²⁴ »

Toute rencontre doit être attentivement encadrée et minutieusement préparée. L'équipe Rapha recommande les deux sources suivantes : *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, section « Bien réagir lorsque l'agresseur est membre de votre assemblée²⁵ » et l'ouvrage *When home hurts : A guide for responding wisely to domestic abuse in your church*, chapitre 5 « Confronting the abuser²⁶ ».

Quelques principes qui sont essentiels lorsqu'on rencontre un auteur de violence :

- Affronter ou interpeller l'agresseur va accroître le degré de risque pour les victimes ou leurs familles.
- Cela ne se fait pas sans l'accord de la personne qui a subi la violence.
- Cela ne se fait pas avant d'assurer la sécurité de la victime et de ses enfants.

²⁴ Jackson, Amanda éd., *Les relations dans une perspective biblique : lutter contre les violences familiales*, Réseau chrétien de lutte contre les violences familiales, 2020
[<https://women.worlddea.org/wp-content/uploads/2022/06/1517-CNEDA-Booklet-FRENCH-v3WEB.pdf>]
(consulté le 8 novembre 2024)

²⁵ Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.46.

²⁶ Pierre, J. and Wilson, G., *When home hurts : A guide for responding wisely to domestic abuse in your church*, Fearn, Christian Focus Publications Ltd, 2021.

- Un accompagnement professionnel pour l'auteur de violence est incontournable.
- Parfois, l'agresseur sera quelqu'un de charismatique ou charmant et il ou elle sera très apte à justifier ses actes. Il est primordial que les leaders aient une idée très claire de ce qui amorce une réelle repentance et une théologie de la justice.
- Il faut connaître et reconnaître les signes-clés pour savoir si un auteur de violence modifie réellement son comportement²⁷.

v. Rôle du leader : enseigner et informer

Il est tout à fait valide, voire nécessaire, pour les leaders de stipuler clairement que la violence n'est jamais justifiée ni justifiable. Ils peuvent faire cela par leurs discours, leurs enseignements et prédications et leurs conseils pastoraux. Plusieurs participants ont affirmé leurs désirs d'utiliser leurs dons et leurs plateformes pour la prévention et l'éradication de la violence. Précisément, ils trouvaient opportun de communiquer ce qui suit par leurs homélies, leurs interventions ou leurs enseignements théologiques et pastoraux.

- Que Dieu n'a créé aucune personne pour abuser et être abusée.
- Qu'il est acceptable, voire souhaitable, qu'une personne se confie lorsqu'elle est en détresse.
- Il y a des croyances erronées tenues par les auteurs de violence et les victimes, et ces croyances perpétuent la souffrance.
- Que l'Église doit prendre position contre l'injustice et condamner toute forme de violence.

En prenant compte des propos des leaders et de la recherche dans la domaine de la violence conjugale et l'Église, l'équipe Rapha soutient que **l'enseignement sur la violence amoureuse, la violence familiale et la violence conjugale et la sensibilisation à celles-ci sont des actes nécessaires à leur prévention**. Les Églises et les paroisses ont une occasion distincte, car elles offrent des moments et des lieux où l'enseignement biblique et psychosocial est prescrit. La liturgie (par la

²⁷ Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.48.

louange, les prières, la lecture de textes chrétiens) et certains événements du calendrier (la commémoration du 6 décembre, par exemple) offrent également une possibilité de formation et de sensibilisation aux membres d'une communauté. De plus, l'équipe Rapha soutient que **l'acte d'enseigner sur les enjeux de violence conjugale et de sensibiliser les chrétiens du Québec à ceux-ci, et ce, dans les espaces publics de l'Église ou de la paroisse, contribue à la création d'une communauté prévenante et ouverte à la divulgation de la violence.**

b. Recommandation no. 2 : il est important pour tout leader de reconnaître ses limites

La violence conjugale est un des enjeux psychosociaux les plus complexes qui pourrait se présenter en milieu ecclésiastique. Parmi les multiples contributions des dirigeants aux groupes de discussion, l'équipe Rapha a observé un sentiment de découragement et de débordement ainsi qu'un sentiment de confusion ou d'incertitude. Ces émotions sont tout à fait normales et montrent la sévérité de la problématique et les bonnes intentions de la majorité des leaders. Ces derniers veulent, à notre avis, bien agir et intervenir d'une manière juste et compatissante, en compatibilité avec leurs convictions pastorales et théologiques, mais ils sont pour la plupart démunis en matière de connaissances et de formations sur le sujet.

Sur ce constat, il est donc nécessaire de reconnaître ses limites. D'abord, tout leader doit **reconnaître les paramètres et les limites de son rôle en tant que membre du clergé.** « Your role is not to investigate... you are not a forensic investigator trying to make conclusive determinations about exactly what happened or who is not telling the truth. Your role is caregiving and accountability. You do not need to be a police officer or a lawyer to seek the information you need for responsible pastoral action, and you should cooperate fully with officers who are investigating criminal matters. Well-trained victim advocates can be a tremendous asset in helping her (and you) navigate the subtleties of the specific situation²⁸. » Un membre du clergé ou un leader, comme stipulent Pierre et Wilson,

²⁸ Pierre, J. and Wilson, G., *When home hurts : A guide for responding wisely to domestic abuse in your church*, Fearn, Christian Focus Publications Ltd, 2021, p.67.

n'est pas membre du corps policier ni un avocat mandaté par la Cour pour jouer un rôle légal, judiciaire ou d'investigation. Puis, un membre du clergé n'est pas non plus un médecin psychiatre ou un infirmier, donc n'a pas à prendre en charge les besoins médicaux ou à poser un diagnostic sur la personne qui vient chercher de l'aide. Finalement, un membre du clergé n'est pas un intervenant ou un psychologue spécialisé en violence conjugale ou troubles du comportement. Il n'a donc pas besoin d'intervenir sur l'instance de violence et il n'est pas mandaté pour dénouer la violence dans le couple ou de partis pris. Ce sont des professionnels de la santé ou en relation d'aide ayant cumulé des centaines d'heures en formation et en supervision clinique qui sont mieux placés pour le faire. Un membre du clergé peut suivre la formule d'intervention en quatre étapes décrite en 3.a.i, ce qui le mène à diriger les personnes vers les ressources nécessaires, tout en tenant son rôle d'accompagnateur spirituel et pastoral. Comme nous l'avons vu en 3.a, les leaders en milieu ecclésiastique peuvent et devraient occuper plusieurs rôles comme bergers, enseignants, agents de sécurité et de bienveillance communautaire. Tous ces rôles aideront les victimes et survivantes dans leurs démarches et contribueront à bâtir une communauté saine et sûre.

Ensuite, tout leader devrait reconnaître **son mandat et les limites de son poste dans son Église ou paroisse**. Plusieurs pasteurs ont fait part dans les groupes de discussion qu'ils n'étaient pas forcément les personnes responsables de répondre aux besoins pastoraux ou psychosociaux de la communauté ou au moins, ils n'étaient pas les seuls à le faire. Il est tout à fait acceptable, voire attendu, que le curé ou le pasteur principal d'une Église ou paroisse ne soit pas le premier répondant en cas d'une situation de violence conjugale. L'équipe pastorale, même une équipe d'une petite paroisse ou Église, a intérêt à nommer une personne référente (voir 3.i) ou à décider quelles personnes dans la communauté sont aptes à prendre le relais en matière de pastorale pour prévenir, sensibiliser à, et répondre à la violence conjugale.

Finalement, il est important que **tout leader reconnaisse ses limites personnelles face à des situations de violence conjugale**. La personne qui répond à une situation de violence conjugale ou qui entame une initiative de prévention ou de

sensibilisation (par exemple, une prédication sur le sujet, un groupe de discussion, etc.) a intérêt à prendre conscience de ses limites personnelles ou professionnelles telles que²⁹:

- Le manque de connaissances ou d'habiletés.
- L'attitude négative (être choqué par les propos, vouloir condamner ou minimiser les paroles de la personne qui se confie).
- Les biais cognitifs (par exemple, vouloir dire « ce n'est pas de la violence », car les descriptions ne rentrent pas dans nos idées préconçues de ce qu'est la violence conjugale).
- Le malaise.
- Le sentiment d'impuissance.
- Les attitudes personnelles.
- Les caractéristiques intrinsèques de l'intervenant (par exemple, le sexe, l'âge, la langue).

Meilleures pratiques

Le leader ci-dessous décrit bien la posture d'un intervenant qui est conscient de ses limites.

- 1) Il témoigne d'une situation où il reconnaît et nomme la violence, tout en affirmant que l'action et les décisions doivent venir de la personne qui subit la violence. Cela est difficile, mais nécessaire. Il ne force pas la personne à agir d'une manière ou d'une autre.
- 2) Ensuite, il reconnaît le temps que cela prend dans la vie de la personne (dans ce cas, c'était une période de quatre ans).
- 3) Finalement, il joue le rôle de berger spirituel : il est allé bénir sa nouvelle maison lorsqu'elle s'est séparée. Les rituels de ce genre peuvent soutenir la guérison d'une victime et montrent un appui, voire une validation, spirituel et institutionnel sur sa décision de se séparer.

« One of the challenging things of this is we can't do other people's work for them, right ? So we are, maybe we're naming "this is abusive"... But they have to do this work. Only they can make that move. You can't go in there and physically move them out of the house. So I suppose it's about you know, I've seen that take years. I mean, if you're in a ministry situation for a while, you can watch people do that journey. Um, and I remember like in one case we ended up a group of us quietly went over and blessed her new house. Finally ! This is over, like, four years. »

²⁹ Liste fournie lors du webinaire Gauthier, Rebecca, 16 octobre 2024, « Quelque chose ne va pas ! Reconnaître et répondre à la violence conjugale dans vos Églises : outils et informations pour leaders, amis et bénévoles chrétiens. » (Webinaire offert dans le cadre du projet Rapha) Direction Chrétienne.

c. Recommandation no. 3 : le clergé et les leaders doivent être formés et outillés en matière de violence conjugale.

Au Québec, il y a d'énormes lacunes dans la formation en matière de violence conjugale pour le clergé et personnel ecclésiastique. Nous dénonçons le manque de formation dans les séminaires et écoles bibliques.

Idéalement, les séminaires et les écoles bibliques offriraient de la formation de base pour ses étudiants se préparant au ministère pastoral. De plus, les enjeux dynamiques et la recherche en violence conjugale feraient des sujets de formation continue pour les leaders et intervenant.e.s chrétien.ne.s. Ci-dessous est un bref survol comparatif de formations offertes dans un contexte chrétien.

Organisme	Formation	Clientèle cible	Nombre d'heures
Faith Trust Institute ³⁰	Accompagnement pastoral pour victimes d'abus ou d'agressions	Pasteurs, prêtres, clergé, agents pastoraux	12
Fédération des Églises évangéliques baptistes de la France	Introduction et survol des enjeux ecclésiastiques de la violence conjugale	Pasteurs	6
Fédération des Églises évangéliques baptistes de la France ³¹	Formation à l'accompagnement des victimes de violence conjugale en milieu ecclésial	Bénévoles ou personnes-référent	12
Restored UK ³²	Sensibilisation, connaissance et accompagnement en violence conjugale	Individus chrétiens engagés	15 heures (en trois modules)

³⁰ Safe and Healthy Churches Training, [<https://www.faithtrustinstitute.org/news/safe-healthy-churches-training/?searchterm=training>] (consulté le 8 novembre 2024)

³¹ Ensemble contre les violences conjugales, [<https://actus.feebf.com/ensemble-contre-les-violences-conjugales/5543-2>] (consulté le 8 novembre 2024).

³² Restored UK, Trainings, [<https://www.restored-uk.org/partner/get-involved/training/>] (consulté le 8 novembre 2024).

En prenant ces données en compte, l'équipe Rapha propose deux voies de formation pour toute personne en situation de leadership ecclésial, tout dépendamment de son rôle.

- i. **Une formation de sensibilisation d'une durée de six heures en matière de violence conjugale pour tout membre du clergé ou d'une équipe pastorale.** Les sujets couverts incluent le portrait sociodémographique de la situation de la violence conjugale au Québec et dans les Églises du Québec, les définitions et les formes de violence conjugale, les fausses croyances, la violence spirituelle et les textes bibliques instrumentalisés en cas de violence conjugale et des pistes d'action pour toute Église voulant prévenir, sensibiliser et répondre à la violence conjugale. Également, le survol de la politique de protection pour les Églises en cas d'une situation de violence conjugale.
- ii. **Une formation de douze heures pour une bénévole ou une personne référente.** Les sujets couverts incluent les items de la formation de sensibilisation, en plus de l'approche d'accueil et de détection en quatre étapes, un survol des services et des ressources communautaires et des principes d'accompagnement d'une victime ou survivante et des directives pour aider une victime à établir un plan de sécurité.

d. Recommandation no 4 : la médiation maritale et la thérapie conjugale en cas de violence conjugale sont à éviter sans exception

Sans exception, la littérature et la recherche stipulent que la médiation ou la thérapie conjugale ne sont pas des recours valides en cas de violence conjugale. D'ailleurs, il est fortement recommandé de ne PAS contre-vérifier la version des faits de la victime auprès du partenaire violent. Lorsqu'un couple recherche de la thérapie conjugale, et que le thérapeute détecte de la violence intime, c'est son devoir de proposer une aide individualisée pour chaque partie. Les auteurs du

Guide destiné aux Églises de Restored UK expliquent la logique derrière cette approche.

« En général, le conseil conjugal, la médiation ou la préparation au mariage sont en mesure d'offrir des mesures efficaces pour les problèmes de couples. Ils permettent d'aider les gens à résoudre des conflits, à régler des problèmes de communication, des problématiques liées à l'enfance ou des difficultés d'ordre intime. Cependant, dans les cas de relations avec un agresseur, ils risquent de faire plus de mal que de bien. Ces mesures ne garantissent pas la sécurité de la victime. Sa participation honnête et ouverte pourrait entraîner une escalade de violence de la part de l'agresseur. Les agresseurs sont de fins manipulateurs et savent utiliser ces espaces comme une autre scène où exercer leur domination et leur emprise. Le conseil conjugal, la médiation et la préparation au mariage présupposent le concept de mutualité dans la relation. Celle-ci n'existe pas avec un agresseur puisqu'il ne respecte pas la victime et n'est pas intéressé par l'égalité. Participer à ce type de soutien en tant que couple suppose que l'on conçoit un partage des problèmes au sein du couple. La violence n'est pas un problème que l'on partage. C'est le problème de l'agresseur. La violence est un choix que fait l'agresseur pour utiliser sa force afin d'exercer une emprise sur la victime. En général, dans ces contextes-là, on demandera au couple de se focaliser sur leur ressenti individuel. C'est une approche contre-productive pour une relation avec un agresseur. En effet, il passe déjà trop de temps à se soucier de ses propres sentiments, et pas assez de ses actes et de leur impact sur sa partenaire³³. »

e. Recommandation no. 5 : il est nécessaire de connaître ses réseaux socio-communautaires et d'établir des collaborations éco-systémiques.

La violence conjugale est une des problématiques les plus complexes dans les domaines de l'intervention psychosociale, médicale ou criminelle. **Ce n'est pas**

³³ Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.34

réaliste ni souhaitable qu'une paroisse ou une Église veuille gérer un cas de violence conjugale à l'interne. D'ailleurs, une communauté ecclésiastique souhaitant gérer un tel cas entièrement à l'interne soulèverait beaucoup d'inquiétude et de « drapeaux rouges ». **Lorsqu'une crise se présente aux dirigeants d'une Église, ces derniers peuvent s'alléger la tâche s'ils ont déjà des liens de confiance et une relation avec des services psychosociaux dans leur secteur.** Alors que plusieurs Églises ont de la difficulté à s'investir d'une manière durable ou approfondie dans leurs quartiers ou à tisser des liens de confiance avec des organismes communautaires séculiers, il y a des gestes très simples que toute paroisse ou Église peut poser afin de mieux connaître son réseau socio-communautaire, comme :

- Prendre connaissance des coordonnées, du contenu Internet et des services de SOS Violence Conjugale.
- Noter les coordonnées d'un refuge pour femmes victimes de violence à proximité.
- Avoir à portée de main les coordonnées du poste de SOS Violence Conjugale, le poste de police locale, le CLSC, la clinique sans rendez-vous et au moins un organisme communautaire venant en aide aux femmes ou aux familles du secteur.
- Apprendre à connaître au moins un intervenant psychosocial, une infirmière ou répondant.e de première ligne (membre de votre paroisse ou un-e voisin.e de l'église) et prier régulièrement pour cette personne.
- Encourager votre paroisse ou Église à parrainer un organisme par l'entraide, des dons ou des prières régulières le dimanche matin. Cela crée une familiarité avec des services d'aide à proximité.

f. Recommandation no. 6 : les communautés culturelles doivent accéder à du matériel et à des formateurs adaptés à leurs besoins et à leurs contextes.

La violence conjugale est présente dans toutes les communautés et les strates sociales, indépendamment de la langue, la culture ou l'arrière-plan socio-économique de la famille. Ceci dit, les communautés culturelles, notamment les communautés qui ont des demandeurs d'asile ou celles issues de l'immigration,

font face à des particularités qui doivent être respectées et prises en compte dans toute intervention ou projet de sensibilisation. Les mœurs sociales, les attentes familiales, la culture du tabou, les dynamiques de l'immigration et les méconnaissances des droits et des lois du pays d'accueil sont tous des facteurs qui s'ajoutent et qui complexifient l'enjeu de la violence conjugale.

Les dirigeants des Églises culturelles ou celles qui accueillent des familles issues de l'immigration ont intérêt à prendre en compte ces facteurs et à créer un bassin de ressources et un réseau adaptés à leurs contextes et leurs besoins.

Voici quelques pistes d'actions.

- Offrir des soirées-info à leurs membres sur les lois canadiennes et québécoises, le réseau de la santé et les services socio-communautaires de leur quartier.
- Prendre connaissance des services socio-communautaires qui ont des intervenantes ou personnes ressources issues de la diversité.
- Avoir des affiches d'information sur la violence conjugale dans plusieurs langues (SOS Violence Conjugale offre ce service).
- Parler publiquement de la violence conjugale et donner la parole à une professionnelle dans le domaine qui est membre de la diversité (par exemple, une avocate, une intervenante ou une travailleuse sociale issue de la diversité).

g. Recommandation no. 7 : inclure de l'enseignement sur les relations saines, les traumatismes et la communication saine dans l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes.

Parmi les participants qui sont en ministère de jeunes (pasteurs des jeunes, aumônerie universitaire, professeurs de catéchèse), ces derniers soulignent l'importance de parler de la violence relationnelle auprès des adolescents et des jeunes adultes, et ce, avant qu'ils commencent les fréquentations. D'ailleurs, la violence entre partenaires intimes est un enjeu de plus en plus préoccupant chez les adolescents.

« Selon les données autodéclarées tirées de l'*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018*, plus de quatre adolescents sur 10 (45 %) ont été

victimes de violence dans le cadre de fréquentations depuis l'âge de 15 ans. La violence autodéclarée dans le cadre de fréquentations comprend des actes criminels comme la violence physique et sexuelle ainsi que des actes qui peuvent ne pas être considérés comme criminels (p.ex.: la violence psychologique), mais qui peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour les victimes³⁴. »

De plus, les séquelles psychologiques, spirituelles et physiques sur la vie d'un enfant qui a été exposé à la violence familiale ou conjugale sont profondes et graves.

« Pour se développer normalement, les enfants ont besoin d'être en sécurité sur les plans physique et psychologique. Le fait de grandir dans un univers où l'un des parents est violent envers l'autre crée une situation de très grande insécurité et constitue, en soi, une forme de maltraitance psychologique envers les enfants. De plus, il est important de rappeler que lorsqu'il y a de la violence conjugale dans une famille, il y a fréquemment de la violence directe envers les enfants eux-mêmes (violence psychologique, physique ou sexuelle), et que de la violence conjugale est exercée "par proxy" par le biais de l'enfant. On peut donc parler d'enfants co-victimes de violence conjugale ou d'une dynamique de violence familiale, en plus de la dynamique de violence conjugale d'un parent envers l'autre parent³⁵. »

Restored UK est de l'avis que l'Église a une occasion unique d'aider les enfants et les jeunes en inculquant des croyances saines (et en changeant les attitudes) sur la communication mutuelle, la guérison face à la violence et la prévention de la violence conjugale.

³⁴ Sutton, D. et Burczyk, M., *La violence dans le cadre de fréquentations chez les adolescents de 15 à 17 ans au Canada, 2009 à 2022*, Statistique Canada, 2024, [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2024001/article/00004-fra.htm>] (consulté le 6 novembre 2024).

³⁵ *Les enfants : témoins et victimes de la violence conjugale*, SOS Violence Conjugale, [<https://sosviolenceconjugale.ca/fr/articles/les-enfants-temoins-et-victimes-de-la-violence-conjugale>] (consulté le 6 novembre 2024)

« Des études démontrent que les jeunes gens comme les jeunes femmes ne comprennent pas nécessairement en quoi ressemble une relation saine. Le projet de recherche Boys to Men (De garçons à des hommes adultes) a montré que 49 % des garçons et 33 % des filles de 13 à 14 ans pensaient que frapper un partenaire était bien dans au moins un scénario sur 12 qui leur étaient présentés³⁶. De toute évidence, des programmes éducatifs contribuent à changer l'attitude des jeunes envers la violence conjugale. En tant qu'Églises, nous avons une position privilégiée, car des enfants et des jeunes franchissent nos portes, que ce soit pour des activités d'Église à proprement parler ou des activités que l'Église héberge. Il est essentiel de leur transmettre, dès leur plus jeune âge, à quoi ressemblent des relations saines, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et vers qui se tourner s'ils ont le sentiment qu'il y a un problème³⁷. »

Prenant tout cela en considération, l'équipe Rapha recommande fortement aux pasteurs de jeunesse et à la direction des programmes de catéchèse ou d'éducation chrétienne d'intégrer régulièrement des enseignements, des ateliers et du curriculum portant sur les relations saines, la communication respectueuse et l'amour du prochain selon la personne de Jésus-Christ. Sur ce peuvent s'ajouter des sujets connexes tels que l'exploitation sexuelle, la codépendance relationnelle et sa prévention et la santé mentale. En adaptant le contenu de façon à ce que cela soit approprié selon la tranche d'âge, et en abordant les thèmes bibliques sous cet angle (amour, respect, pardon, dignité humaine), l'équipe Rapha souhaite que l'éducation et la formation chrétiennes des enfants et des jeunes au Québec soit le terreau fertile de la prévention de la violence.

³⁶ « Safe Young Lives : Young People and domestic abuse », *Safe Lives*, 2020, [<https://safelives.org.uk/sites/default/files/resources/Safe%20Young%20Lives%20web.pdf>] (consulté le 9 juillet 2021)

³⁷ Kuzaks-Cardenas, Legg et Sweetman, *Un guide à destination des Églises pour faire face à la violence conjugale*, Restored UK, [<https://www.restored-uk.org/resources/>], p.32 .

h. Recommandation no. 8 : inclure des informations et une discussion autour de la violence familiale et conjugale dans les cours préparatoires au mariage.

Chose certaine, les cours préparatoires au mariage ne dispensent pas assez d'informations ou de contenu portant sur la violence conjugale. Si le curriculum utilisé par les pasteurs ou les formateurs n'incluent pas ce contenu, ces derniers ont la responsabilité de faire recours à des livres, des ressources ou du matériel Internet pour aborder les sujets suivants.

- L'information basique sur la violence entre partenaires intimes : quels sont les comportements violents et les signes-clés, et comment reconnaître le cycle de violence.
- Des discussions sur l'équilibre du pouvoir dans un couple, comment gérer les déséquilibres, et exploration de ce qui amorce une emprise de domination ou de pouvoir.
- La communication saine.
- La résolution de conflit.
- L'élaboration d'un plan de gestion de crise si jamais les désaccords, la colère ou la détresse dans le couple augmentent.
- Des discussions sur les modèles, l'historique ou les traumatismes familiaux de chaque partenaire.
- La reconnaissance de la toxicité amoureuse.

Il est également important de référer le couple (ensemble ou individuellement, tout dépendamment de la situation) à des professionnels spécialisés pour discuter des traumatismes d'enfance ou familiaux, ou pour dénouer des modèles dangereux.

i. Recommandation no. 9 : nommer une personne référente, préférablement une femme, pour répondre aux besoins en matière de violence conjugale.

Étant donné la charge de travail, les champs d'intérêt et les capacités qu'ont plusieurs leaders, il est parfois difficile pour un pasteur ou un curé de jouer le rôle de répondant ou de personne référente en situation de violence conjugale. Cela est

d'autant plus des cas dans les grandes paroisses ou le leadership joue plusieurs rôles différents. De plus, il est important de se rappeler que plusieurs femmes préfèrent se confier à une femme en situation de violence conjugale. L'équipe Rapha propose donc le modèle adopté par la Fédération des Églises évangéliques baptistes de la France, selon lequel une personne nommée par son Église peut agir comme référence et répondante en matière de violence conjugale (voir annexe).

- La personne référente sert d'« interface » :
 - Elle oriente les victimes de violence conjugale vers la (les) bonne(s) personne(s) ou association(s) ; elle n'est ni leur thérapeute, ni l'experte juridique, ni le foyer d'accueil qui assure l'accompagnement des victimes, mais elle les réfère aux personnes compétentes.
 - Elle sensibilise la communauté sur le sujet de la violence conjugale³⁸.

Cette personne s'engage à être formée (voir section 3c. Recommandation no. 3 : le clergé et les leaders doivent être formés et outillés en matière de violence conjugale). L'Église, de son côté, s'engage à être à l'écoute et à respecter la formation, les connaissances, la confidentialité des victimes et survivantes sous son accompagnement et des directives qu'elle propose en situation de violence conjugale. Si une Église ou une paroisse ne sont pas en mesure de combler ce rôle, nous recommandons la nomination d'une personne référente sur le plan de la famille d'Églises ou bien d'un partenariat d'Églises.

j. Recommandation no 10 : la voix des femmes, surtout celles des victimes et des survivantes, doit être écoutée et au cœur de toute approche pastorale en cas de violence conjugale.

L'importance de centrer les voix des femmes dans les Églises, et surtout de centrer les expériences, les connaissances et les désirs des femmes victimes et survivantes de violence conjugale a été dit à maintes reprises tout au long de

³⁸ Comité contre les violences conjugales, Fédération des Églises évangéliques baptiste de la France, « Cahier de charge de la personne référente », 5 janvier 2021, [<https://actus.feebf.com/wp-content/uploads/2021/02/Cahier-des-charges-du-referent-mis-au-propre-corri-ge-5.01.21.pdf>] (consulté le 7 novembre 2021).

l'étude Rapha. Toute recommandation n'aura pas son impact désiré si l'Église et ses leaders n'apprennent pas à poser la question (et s'apprêter à entendre la réponse !) que Jésus a posé à Marie de Magdala : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Que cherches-tu ? » (Jean 20. 15)

4. Conclusion

La phase 3 du projet Rapha a recueilli les opinions, les expériences, les réflexions et les témoignages de 39 leaders chrétiens du Québec. Ces hommes et ces femmes de multiples traditions chrétiennes, contextes urbains et régionaux, occupant des rôles variés au sein de leurs communautés ont tous prêté leurs voix pour nous aider à répondre à notre question de départ : « Quelles sont les expériences des victimes chrétiennes de violence conjugale au Québec et quelle est la réponse de l'Église à celles-ci ? »

Les résultats de notre enquête sont parfois réconfortants, parfois troublants. L'Église du Québec a encore un long chemin à parcourir en matière de violence conjugale si elle désire être prévenante, soutenante et sécuritaire. Cela est vrai autant sur le plan de la compréhension de cet enjeu, que de la formation des leaders, la capacité à discuter ouvertement du sujet en communauté et les procédures d'intervention en cas de violence conjugale. Les dirigeants nous ont fait part de leurs échecs, de leurs incertitudes et de leurs questionnements. Les survivantes, dans Rapha phase 2, nous ont fait part de leurs blessures face à une Église qui n'a pas été assez prévenante et qui n'a pas été assez à leur écoute. La dernière recommandation de ce rapport était celle-ci : "d'écouter la voix des femmes." Cette charge est immense, si nous voulons vraiment la poursuivre, l'appliquer et l'incarner. Les femmes en leadership qui ont participé à nos *focus groups* nous ont fait part de leurs expériences douloureuses, humiliantes et même violentes dans leur vécu professionnel et vocationnel au sein de l'Église. Si ces dernières ont fait face à autant d'obstacles, étant des personnes éduquées, ordonnées et employées par leurs institutions, combien les victimes devront-elles encore affronter lorsqu'elles se manifesteront ?

Pourtant, nous avons fait la rencontre de 39 leaders qui désirent éradiquer la violence de leurs communautés et de la société québécoise. Des leaders qui

soutiennent que : « L'Église devrait être la première institution à condamner la violence sous toutes ses formes. » La volonté, les convictions et la sagesse dont nous avons été témoins devraient donner espoir aux lectrices de ce rapport que le clergé du Québec voit la souffrance causée par la violence conjugale et veut agir. L'Église peut être un espace de souffrance mais elle peut également être le terreau fertile de la guérison, de la justice et de la restauration. Quel chemin choisira l'Église du Québec pour l'avenir des femmes chrétiennes, surtout celles qui sont victimes de violence conjugale ?

Après avoir posé les questions à Marie de Magdala : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Que cherches-tu ? », le Christ ressuscité se révéla à elle et lui dit d'annoncer sa résurrection aux autres. Jean 20. 18 raconte : « Marie de Magdala alla annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur, et qu'il avait dit ces choses. »

Une femme qui souffre, un Christ ressuscité, une femme émancipée et autorisée à annoncer la résurrection de son Seigneur. Que voudrait dire cela pour les victimes et les survivantes chrétiennes québécoises ? Si Jésus a pris la peine de poser la question à Marie, de se soucier d'elle, à plus forte raison nous devrions faire de même, avoir la même attitude et disposition que Jésus avait envers les femmes. En matière de violence conjugale, nous devrions modeler cette sensibilité et ce message prophétique de la part de Jésus dans nos Églises. Si Jésus lui a confié l'acte inaugural de la première église, celui de l'annonce de la résurrection, pouvons-nous aspirer à faire de même? De confier aux femmes, surtout à celles qui ont connu la souffrance, l'annonce de la résurrection et du message prophétique d'un Dieu qui voit la souffrance et qui a soif de justice.

Annexe 1 - Protocole d'entrevue

Introduction

Good morning/afternoon. Thank you for agreeing to participate in this discussion group which will inform the third phase of the Rapha Québec study on domestic violence. The Rapha study asks: What are the experiences of domestic abuse of survivors in the church, and what are the attitudes of laypeople, and leaders in Christian faith communities in Québec towards this issue? This focus group will be focused on the attitudes towards and experiences of domestic abuse of lay leaders, clergy, and other church leaders in Christian faith communities in Quebec?

As indicated in the informed consent form you all have signed, this focus group will be recorded. We will begin recording now.

The recording or notes from this focus group will not be associated with your name in any way; only the moderator and other participants will know who said what, and we would ask that you all keep the contents of this discussion confidential. When we are speaking about incidents of domestic abuse, please keep the names of the individuals private - either by using pseudonyms or omitting names altogether.

The following are some guidelines to ensure healthy discussion: we can ask each other questions, or reflect on what our neighbors say, but this is a non-judgmental space. We are here to learn from each other's experiences and offer space for growth. We are not held to agree with each other's views, but please refrain from correcting, insulting or throwing accusations at your neighbour. If someone says something hurtful, we welcome open feedback and invite you to express your concerns to the moderator.

Before we begin, please take 5-10 minutes to fill out the questions on the first page before you. These questions will be anonymized and included in the transcription of this focus group discussion.

We will take a few minutes to introduce ourselves before we begin...[moderator introduces themselves first]

Focus Group Written Questions

1. Name
2. Church

3. Role at your church
4. Denomination/Affiliation of your church:
5. I identify as:
 - a. Egalitarian
 - b. Complementarian
 - c. Somewhere in the middle
 - d. Unsure
 - e. Do not wish to respond
6. On a scale of 1-10, to what extent do you believe that domestic abuse is a problem in Québec?
7. On a scale of 1-10, to what extent do you believe that domestic abuse is a problem in the church in Québec?
8. Do you believe that domestic abuse is present in your congregation?

Focus Group Questions

1. What is your understanding/definition of domestic abuse?
2. What is your perception of your role as a leader with a victim of domestic abuse?
3. What is your perception of the Church at large's role in the issue of intimate partner violence?
 - a. Do you think this is something that should be spoken about publicly at church? If not, what is your hesitation?
4. What are the challenges/limitations in your capacity to intervene in the context of domestic abuse?
 - a. Follow up questions/prompt: these can be based on gender, theology, or personal experiences.
 - i. As a church leader, do you consider your gender a strength (opportunity) or a limitation or neither when it comes to your capacity to intervene in a situation of intimate partner violence?
 - ii. Does the theology of your church or denomination prohibit you from intervening or counseling as you would see fit in such situations? How ?
 - iii. Does the theology of your church or denomination equip or strengthen you in intervening or counseling as you would see fit in such situations? How and what ways?
 - iv. Do you have personal experiences that limit your capacity to intervene, or, if this is the case, do you feel your life experiences actually equip you to better serve the context of domestic abuse?
5. Professional experiences as a church leader: What experiences have you had/situations in which you have had to intervene as a leader in connection

with domestic abuse? (This can be any form of connection: a situation in which violence is still occurring, a survivor who has confided in you even if they are now separated, a member of your community who grew up in a violent home, etc.)

- a. What did you learn from these experiences?
 - b. What would you have liked to have done differently?
6. What resources do you know/have available to support you in an intervention related to domestic abuse?
- a. Prompts: reference people, organizations, documents, denominational resources?
 - i. How do you feel about referring parishioners or members to social services, even non-christian therapists, social workers, etc.
 - ii. Are you in contact with local service providers in your neighbourhood (ie, the local police, community organizations, intervention workers, etc)
 - iii. Has your denomination or organization provided any training or resources on the issue of intimate partner violence, domestic abuse? Do you consider it adequate?
 - iv. Were you trained for this issue in seminary?
 - v. Do you have ready access to books, articles, materials pertaining to the subject of domestic violence and the church?
7. How would you like to be equipped to support people who are victims of domestic abuse? (*Prompting them to ignore any limits of money, time, or space may help to get a better idea of their needs if there is hesitation in responding.*)

Conclusion:

Thank you all for your input and insight. Before we leave, we would ask that you take 2 minutes to fill out this second set of questions. If you have any additional thoughts or comments that you would like to make, please feel free to email the lead researcher - please indicate if you would like those thoughts or comments to be included as data in the study.

Final Written Questions:

1. On a scale of 1-10, to what extent do you believe that domestic abuse is a problem in Québec
2. On a scale of 1-10, to what extent do you believe that domestic abuse is a problem in the church in Québec?
3. Do you believe that domestic abuse is present in your congregation?

Version française

Introduction

Bonjour. Merci d'avoir accepté de participer à ce groupe de discussion qui alimentera la troisième phase de l'étude Rapha Québec sur la violence conjugale. L'étude Rapha pose la question suivante : « Quelles sont les expériences de violence familiale qu'ont vécues les survivants dans l'Église et quelles sont les attitudes des laïcs et des dirigeants des communautés chrétiennes du Québec à l'égard de ce problème ? Ce groupe de discussion se concentrera sur les attitudes et les expériences en matière de violence conjugale des dirigeants laïques, du clergé et d'autres dirigeants d'Églises dans les communautés chrétiennes du Québec.

Comme nous l'avons indiqué dans le formulaire de consentement éclairé que vous avez tous signé, ce groupe de discussion sera enregistré. Nous commençons l'enregistrement maintenant.

L'enregistrement ou les notes de ce groupe de discussion ne seront en aucun cas associés à votre nom ; seuls l'animateur et les autres participants sauront qui a dit quoi, et nous vous demandons de garder le contenu de cette discussion confidentiel. Lorsque nous parlons d'incidents de violence conjugale, nous vous demandons de ne pas divulguer les noms des personnes concernées en utilisant des pseudonymes ou en omettant complètement les noms.

Pour garantir une discussion saine, voici quelques lignes directrices : nous pouvons nous poser des questions les uns aux autres ou réfléchir à ce que disent nos voisins, mais il s'agit d'un espace où l'on ne porte pas de jugement. Nous sommes réunis pour apprendre des expériences des uns et des autres et offrir un espace favorable à la croissance. Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord avec les opinions de chacun, mais nous vous demandons de ne pas corriger, insulter ou accuser votre voisin. Si quelqu'un exprime quelque chose de blessant, nous accueillons les réactions ouvertes et vous invitons à exprimer vos préoccupations à l'animateur.

Avant de commencer, veuillez prendre cinq à dix minutes pour répondre aux questions figurant sur la première page. Ces questions seront anonymisées et incluses dans la transcription de cette discussion de groupe.

Nous allons prendre quelques minutes pour nous présenter avant de commencer...
[L'animateur se présente en premier.]

Questions écrites du groupe de discussion

Nous allons prendre quelques minutes pour nous présenter avant de commencer...
[L'animateur se présente en premier.]

Questions écrites du groupe de discussion :

1. Votre nom
2. Votre Église
3. Votre rôle à votre Église
4. Votre confession/affiliation de votre Église :
5. Je m'identifie comme :
 1. Égalitaire
 2. Complémentaire
 3. Entre les deux
 4. Incertain
 5. Je souhaite pas répondre
6. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème au Québec ?
7. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème dans l'Église au Québec ?
8. Croyez-vous que la violence conjugale est présente dans votre congrégation ?

Questions des groupes de discussion

1. Quelle est votre compréhension/définition de la violence conjugale ?
2. Quelle est votre perception du rôle de l'Église en tant que dirigeant responsable d'une victime de violence conjugale ?
3. Quelle est votre perception du rôle de l'Église, dans son ensemble, en matière de violence entre partenaires intimes ?
 - a. Pensez-vous qu'il s'agit d'un sujet qui devrait être abordé publiquement à l'Église ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi hésitez-vous ?
4. Quels sont les défis/limites de votre capacité à intervenir dans le contexte de la violence conjugale ?
 - a. Questions de suivi : elles peuvent être fondées sur le genre, la théologie ou les expériences personnelles.

- i. En tant que responsable d'Église, considérez-vous votre sexe comme une force (une possibilité), une limitation ou ni l'un ni l'autre lorsqu'il s'agit de votre capacité à intervenir dans une situation de violence entre partenaires intimes ?
- ii. La théologie de votre Église ou confession vous interdit-elle d'intervenir ou de conseiller comme vous le souhaiteriez dans de telles situations ? Comment ?
- iii. La théologie de votre Église ou confession vous donne-t-elle les moyens ou la force d'intervenir ou de conseiller comme vous le souhaiteriez dans de telles situations ? Comment et de quelles manières ?
- iv. Avez-vous vécu des expériences personnelles qui limitent votre capacité d'intervention ou, le cas échéant, pensez-vous que vos expériences de vie vous permettent en fait de mieux servir le contexte de la violence conjugale ?

5. Expériences professionnelles en tant que responsable d'Église : quelles sont les expériences que vous avez vécues/situations dans lesquelles vous avez dû intervenir en tant que responsable en rapport avec la violence conjugale ? (Il peut s'agir de n'importe quelle forme de lien : une situation dans laquelle la violence est toujours présente, une survivante qui s'est confiée à vous même si son couple est maintenant séparé, un membre de votre communauté qui a grandi dans un foyer violent, etc.)

- a. Qu'avez-vous appris de ces expériences ?
- b. Qu'auriez-vous aimé faire différemment ?

6. Quelles sont les ressources que vous connaissez ou avez à votre disposition pour vous soutenir dans une intervention liée à la violence conjugale ?

- a. Suggestions : personnes de référence, organisations, documents, ressources confessionnelles ?
 - i. Que pensez-vous du fait d'orienter des paroissiens ou des membres à des services sociaux, même à des thérapeutes non chrétiens, à des travailleurs sociaux, etc. ?
 - ii. Êtes-vous en relation avec des fournisseurs de services locaux dans votre quartier (par ex. : la police locale, les organisations communautaires, les travailleurs d'intervention, etc.)
 - iii. Votre confession ou organisation a-t-elle fourni une formation ou des ressources sur la question de la violence entre partenaires intimes, des abus ? Les considérez-vous comme adéquates ?
 - iv. Avez-vous été formé.e à cette question au séminaire ?
 - v. Avez-vous facilement accès à des livres, des articles, du matériel sur le sujet de la violence conjugale et l'Église ?

7. Comment aimeriez-vous être équipé.e pour soutenir les personnes victimes de violence conjugale ? *(Les inviter à ignorer toute limite d'argent, de temps ou d'espace peut aider à se faire une meilleure idée de leurs besoins en cas d'hésitation à répondre).*

Conclusion

Nous vous remercions tous et toutes pour votre contribution et vos idées. Avant de vous quitter, nous vous demandons de prendre deux minutes pour répondre à cette deuxième série de questions. Si vous avez d'autres idées ou commentaires à formuler, n'hésitez pas à envoyer un courriel au chercheur principal – veuillez indiquer si vous souhaitez que ces idées ou commentaires soient inclus dans les données de l'étude.

Questions écrites finales

1. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème au Québec ?
2. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure croyez-vous que la violence conjugale est un problème dans l'Église au Québec ?
3. Croyez-vous que la violence conjugale est présente dans votre congrégation ?

Annexe 2- Formulaire de consentement

Rapha Québec : une étude sur la violence conjugale et l'Église au Québec Formulaire de consentement éclairé pour la phase III

Introduction

Vous êtes invité.e à participer à une étude de recherche sur la violence conjugale et l'Église au Québec. Le but de cette étude est de produire un rapport qui déterminera la réalité des personnes fréquentant l'Église qui ont vécu de la violence conjugale, de suggérer des moyens d'action pour changer l'histoire des survivants chrétiens de la violence conjugale au Québec et d'inspirer les Églises à développer des réponses.

L'objectif de la troisième phase de l'étude est d'explorer les perspectives et les expériences en matière de violence conjugale des membres du clergé et des leaders laïques des communautés chrétiennes du Québec.

Ce projet de recherche est mené par Direction Chrétienne, un ministère chrétien qui s'associe aux congrégations locales et aux organismes de services sociaux pour la transformation sociale et spirituelle des jeunes, des familles et de leurs communautés au Québec. La chercheuse principale, Emily Simunic, et la directrice du projet, Jenna Smith, sont des employées de Direction Chrétienne.

Informations

L'étude est divisée en trois phases distinctes : un sondage en ligne pour les pratiquants au Québec, des entrevues avec des survivantes de violence conjugale et des groupes de discussion avec des membres du clergé et des dirigeants laïques. Ce formulaire de consentement concerne la troisième phase : les groupes de discussion visant à documenter les expériences, les perspectives et les récits du clergé chrétien et des dirigeants laïques en matière de violence conjugale. Les discussions des groupes porteront sur des sujets tels que les expériences de violence conjugale parmi les membres de votre Église ; les défis et les limites vécus lors d'interventions dans le contexte de la violence conjugale ; les ressources et la formation disponibles (ou non) sur la violence conjugale pour les responsables chrétiens et l'intervention dans les cas de violence conjugale.

Plusieurs groupes de discussion se tiendront dans la province de Québec, chacun composé de quatre à dix participants. Vous ferez partie d'un groupe de discussion

dans votre région qui durera environ une heure et demie à deux heures et qui inclut une pause.

Enregistrement et transcription

Les groupes de discussion seront enregistrés à des fins de recherche uniquement. Les discussions enregistrées seront transcrites. Les transcriptions et les enregistrements des entrevues ne seront accessibles qu'à notre équipe de recherche (responsable de l'étude, la chercheuse principale, modérateur de groupe de discussion et responsable du soutien à la recherche). La transcription sera effectuée par un membre de notre équipe de recherche et les informations contenues dans l'enregistrement audio resteront confidentielles. Les transcriptions et les enregistrements audio seront utilisés pour l'analyse des données et pour fournir des citations dans les rapports de recherche.

À la fin de l'étude, les enregistrements audio seront supprimés. Les transcriptions resteront dans le dossier sous un pseudonyme pendant trois mois après la publication du rapport, au cas où la chercheuse aurait besoin de revoir les données, et elles ne seront pas utilisées à d'autres fins sans votre autorisation. Les enregistrements audio et les transcriptions seront conservés dans un fichier crypté.

Confidentialité

Votre nom ne sera utilisé que sur ce formulaire de consentement éclairé et dans la discussion du groupe de discussion – un pseudonyme sera utilisé dans la transcription de la discussion. En raison de la nature dynamique et communautaire des groupes de discussion, vous ne pourrez pas retirer votre consentement après avoir participé au groupe de discussion. Bien que vous puissiez quitter le groupe de discussion à tout moment, les commentaires que vous aurez faits avant de quitter le groupe seront inclus dans la transcription du groupe de discussion.

Veillez noter que si les chercheurs universitaires au Québec n'ont pas l'obligation de signaler les préjudices potentiels subis par les adultes, ils sont tenus, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, de le faire s'ils apprennent qu'un enfant a subi des préjudices ou risque d'être victime de tels préjudices.

Risques

Afin d'éviter tout préjudice, même improbable, aux participants, toutes les mesures possibles seront prises pour garantir votre anonymat dans tous les documents publiés. Nous vous demandons également d'accepter de garder le contenu du

groupe de discussion confidentiel et d'anonymiser ou d'utiliser des pseudonymes lorsque vous racontez des histoires de maltraitance dans le groupe de discussion – veuillez ne jamais utiliser le nom réel d'une personne qui a subi de la maltraitance ou qui l'a utilisée.

Avantages

Ils bénéficieront également de savoir que leur participation peut aider les victimes de violence conjugale et éventuellement changer la culture de l'Église au Québec sur cette question. Les résultats obtenus à partir des données des groupes de discussion seront utilisés pour établir un rapport qui informera les Églises du Québec sur la prévalence, les attitudes et la sensibilisation à la violence conjugale au sein de leurs congrégations, mais aussi sur les forces et les faiblesses des réponses apportées par les dirigeants de l'Église. Ces connaissances seront accompagnées d'une liste de recommandations visant à renforcer les réponses des Églises, à mieux protéger les victimes et les survivants et à favoriser une communauté plus soudée. Nous pensons que tous les participants bénéficieront de cette recherche, car elle renforcera la communauté chrétienne et la protection des personnes vulnérables dans les Églises – deux éléments qui font partie de la vocation des responsables d'Église.

Les résultats de ces groupes de discussion nous permettront d'établir les forces et les faiblesses des leaders actuels des Églises en matière de réponse à la violence conjugale. Par conséquent, notre rapport et nos recommandations fourniront des outils et des suggestions sur la manière dont les responsables d'Église peuvent mieux s'équiper pour servir leurs congrégations et leur communauté en ce qui concerne la violence conjugale.

Coordonnées

Si vous avez des questions sur l'étude ou les procédures, ou si vous éprouvez des effets indésirables à la suite de votre participation à cette étude, vous pouvez communiquer avec Jenna Smith, la responsable du projet à jsmith@direction.ca ou au 514 878-3035.

Ce projet a été examiné et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche communautaire. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité.e conformément aux descriptions figurant dans nos informations, ou que vos droits en tant que participant.e à la recherche ont été violés au cours de ce projet, vous pouvez contacter le président du Comité d'éthique de la recherche communautaire à l'adresse suivante : Community Research Ethics Office (Canada) Corp. c/o Centre

for Community Based Research, 190 Westmount Road North, Waterloo ON N2L 3G5 ; Courriel : creo@communitybasedresearch.ca ; téléphone : 1 888 411-2736.

Participation à l'étude

Votre participation à cette étude est volontaire ; vous pouvez refuser de participer à tout moment avant le début du groupe de discussion, sans pénalité. Si vous décidez de participer, vous pouvez vous retirer de l'étude à tout moment avant le groupe de discussion sans pénalité et sans perte des avantages auxquels vous avez droit. Vous avez le droit d'omettre toute question ou procédure de votre choix.

Rétroaction et publication

Les résultats de la recherche seront rédigés dans un rapport en trois parties – une pour chaque phase du projet – ainsi que dans un rapport de synthèse. Les rapports finaux seront disponibles dans le site Internet de Direction Chrétienne. Les résultats anonymes de l'étude seront également diffusés dans le cadre de présentations publiques, de publications sur les médias sociaux et de la création de courtes vidéos.

Si vous souhaitez recevoir le rapport final de la troisième phase, ainsi que le résumé, veuillez en informer la chercheuse et préciser sous quelle forme vous souhaitez recevoir ces rapports (copie physique, copie numérique). Nous prévoyons que ces documents seront terminés à l'automne 2024. Si vous avez des questions d'ici là, ou si vous souhaitez discuter de l'avancement de notre analyse, veuillez contacter Jenna Smith à jsmith@direction.ca.

Consentement: « J'ai lu et compris les informations ci-dessus. J'ai reçu une copie de ce formulaire. J'accepte de participer à cette étude. »

Nom et signature du ou de la participant.e en caractères d'imprimerie :

Date : _____

Nom et signature de la chercheuse en caractères d'imprimerie :

Date : _____

Annexe 3 - Protocole de protection en case de violence conjugale de Planifions pour Protéger

Tous droits réservés. Sous réserve des présentes dispositions, aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelques formes ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, ou toute partie publiée sur Internet, sans l'autorisation écrite préalable de Planifions pour protéger®. Ce document ne peut pas être transmis à d'autres organisations.

L'élaboration, la préparation et la publication de ce projet de politique ont été entreprises avec le plus grand soin. Toutefois, l'éditeur, les rédacteurs, les employés et les agents de Planifions pour protéger™ ne sont pas responsables des erreurs contenues dans ce document, ni des conséquences ou des réclamations qui pourraient résulter de l'utilisation de son contenu. Ce projet de document est fourni à titre d'information pour vous aider à établir votre propre politique. Il n'est à jour qu'à la date de publication et ne reflète pas les modifications ultérieures de la loi. Ce document est distribué à des fins d'information générale uniquement. Les informations présentées n'ont pas pour but de transmettre ou de constituer des conseils ou des avis juridiques, et ne doivent pas être utilisées comme tels. Votre organisation est vivement encouragée à demander un avis juridique indépendant, ainsi qu'un conseil de votre compagnie d'assurance, qui peuvent vous fournir des conseils professionnels sur votre situation particulière lorsque vous élaborez une politique en matière de prévention de la violence.

Nous vous encourageons vivement à écouter notre webinaire correspondant, qui fournit des informations de fond sur les recommandations formulées dans le présent document, disponible à www.plantoprotectschool.com.

Nous sommes reconnaissants au CCADA pour son travail et son engagement dans la lutte contre la violence conjugale. <https://ccada.org/>

Cette politique a été inspirée par le bon travail de Direction Chrétienne à Montréal et de son projet Rapha, une étude complète sur la prévalence de la violence conjugale au Québec publiée en 2024. Le projet Rapha est une étude sur les expériences de violence conjugale et la réponse de l'Église au Québec. Bien que cette étude se concentre sur le Québec, il y a beaucoup à apprendre de ses conclusions qui s'appliquent à toutes les organisations. www.direction.ca/rapha

Violence conjugale, violence entre partenaires intimes

Introduction

Rechercher la sécurité

(adapté du livre *Healing the Broken Places* de Kate Johnson)

Lorsqu'il s'agit de sa propre sécurité et de celle de ses enfants, on n'est jamais trop prudent. Bien que rien ne puisse garantir leur sécurité, il y a des choses que nous pouvons faire pour qu'ils se sentent plus en sécurité et mieux protégés. Le psaume 140. 1-6 : « *O Éternel, délivre-moi des gens mauvais, préserve-moi des violents ! Ils forment dans leur cœur des desseins malveillants. Jour après jour, ils cherchent des querelles. Leur langue est acérée tout comme celle d'un serpent, et ils secrètent sous leurs lèvres du venin de vipères. Pause. O Éternel, préserve-moi des griffes du méchant ! Protège-moi des violents, de ceux qui projettent ma chute. Des arrogants ont disposé des pièges devant mes pas ; des gens pervers ont tendu leurs filets, et le long du chemin, ils ont placé des traquenards pour moi. Pause.* (Le Semeur). Ce texte ne parle pas de sauvetage de la violence physique, mais d'angoisse verbale et mentale.

Lorsque nous pensons à la sécurité, il est également important d'apprendre à distinguer les personnes sûres des personnes dangereuses. Cela fait partie de la sécurité personnelle. Les personnes dangereuses sont celles à qui vous demandez du soutien et qui sont trop bien disposées à vous donner des conseils, à vous dire ce que vous devez faire et à informer les autres de ce qui se passe. Les personnes sûres respectent les décisions et aident les individus à réfléchir à leurs choix. Elles le font d'une manière encourageante et de façon à ce que l'individu se sente responsabilisé et aimé. Il est important d'être une personne sûre et d'aider les individus à trouver

des personnes sûres avec lesquelles ils peuvent être eux-mêmes et recevoir des encouragements. Chacun a droit à la sécurité dans ses relations.

Tout comme Dieu ordonne à David de se mettre à l'abri de Saül lorsque sa vie est en danger, Dieu veut que chaque personne soit à l'abri des individus qui veulent lui faire du mal. L'histoire de Rahab cachant les espions est un autre exemple de Dieu qui accepte la recherche de la sécurité.

De Shittim, Josué, fils de Noun, envoya secrètement deux hommes chargés d'une mission de reconnaissance. Il leur donna cette consigne : « Allez explorer le pays, en particulier la ville de Jéricho ! » Ils partirent et, arrivés à Jéricho, ils entrèrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab, et y passèrent la nuit. On prévint le roi de Jéricho que des Israélites étaient arrivés là pendant la nuit pour reconnaître la région. Alors il envoya dire à Rahab : Livre-nous les hommes qui sont venus chez toi et qui logent dans ta maison, car ils sont venus pour espionner tout le pays. Mais la femme emmena les deux hommes et les cacha, puis elle répondit : Effectivement, des hommes sont venus chez moi, mais j'ignorais d'où ils étaient. Et comme on allait fermer la porte, ils sont repartis à la tombée de la nuit. Je ne sais pas où ils sont allés. Dépêchez-vous de les poursuivre, car vous pouvez encore les rattraper. En fait, elle les avait fait monter sur le toit en terrasse de sa maison et les avait cachés sous un tas de tiges de lin qu'elle avait rangées là. Josué 2.1-7 (accent ajouté).

En cela, nous voyons clairement que Dieu bénit ceux qui aident son peuple à échapper à ceux qui cherchent à lui faire du mal. Il en va de même pour les personnes qui se trouvent dans des situations de violence. Le Seigneur est notre protecteur, il utilise tous les moyens à sa disposition pour faire sa volonté. Et sa volonté est que toute personne soit en sécurité.

Ce qu'un plan de sécurité est et ce qu'il n'est pas

Un plan de sécurité aide les individus à être plus en sécurité, à la fois dans la relation et en dehors de celle-ci. Les personnes, victimes de violence conjugale, ont tout intérêt à demander de l'aide et à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants. La sécurité sur le plan émotionnel, psychologique, sexuel et spirituel est

tout aussi importante que la sécurité sur le plan physique. Les Écritures nous montrent que nous avons le droit non seulement de nous protéger, mais que Dieu veut que nous soyons aussi en sécurité. Dieu est notre refuge et notre force dans le contexte de notre santé et notre bien-être spirituels, mais notre santé et notre bien-être physiques dépendent d'une planification minutieuse. Il est également important de savoir que le fait de quitter une relation abusive ne garantit pas la sécurité. Lorsque la personne violente sent qu'elle perd son pouvoir, elle peut intensifier sa violence pour tenter de reprendre son pouvoir et son contrôle. Le moment le plus dangereux est celui où la victime de violence conjugale décide de partir ou peu après avoir quitté la relation. Cela ne signifie pas qu'elle doit rester. Cela signifie simplement qu'elle doit être prudente. L'Église peut contribuer à aider les victimes de violence conjugale à trouver la sécurité.

Vous trouverez ci-dessous une proposition de plan de sécurité pour les victimes de violence conjugale. Il existe d'importantes ressources communautaires et des refuges pour les familles qui fuient la violence conjugale.

« Aie pitié de moi, Éternel, je suis dans la détresse, le chagrin me ronge les yeux, l'âme et le corps entier... Je suis comme un objet perdu... Mais moi, ô Éternel, je me confie en toi. Je dis : "Tu es mon Dieu ! Mes destinées sont dans ta main. Délivre-moi de la main de mes ennemis, car ils s'acharnent contre moi."» Psaumes 31.9-16 (Le Semeur)

Définitions

Violence conjugale

La violence conjugale est un modèle de comportement utilisé par une personne pour acquérir du pouvoir et du contrôle qu'elle exerce sur une autre personne avec laquelle elle a, ou a eu, une relation intime. Ce type de comportement peut inclure la violence physique, l'intimidation sexuelle, émotionnelle et psychologique, la violence verbale, la traque et l'utilisation d'appareils électroniques pour harceler et contrôler le partenaire ou l'ex-partenaire.

Exposition à la violence conjugale

Les enfants qui vivent dans des foyers où un parent ou une personne qui s'occupe d'eux subit de la violence sont communément nommés « enfants témoins » ou « enfants qui sont témoins » de violence conjugale. L'exposition des enfants à la violence conjugale se divise généralement en trois catégories principales : entendre un événement violent ; être directement impliqué en tant que témoin oculaire, intervenir ou être utilisé dans le cadre d'un événement violent (par exemple, être utilisé comme bouclier contre des actions abusives) ; ou vivre les conséquences d'un événement violent.

L'exposition des enfants à la violence conjugale peut également inclure être utilisés comme des espions pour interroger la victime adulte, être forcés de regarder ou de participer à la maltraitance de la victime et être utilisés comme pions par l'agresseur pour contraindre la victime à ne pas quitter la relation violente. Certains enfants sont physiquement blessés, une conséquence directe de la violence conjugale. Certains contrevenants abusent intentionnellement leurs enfants sur le plan physique, émotionnel ou sexuel dans le but d'intimider et de contrôler leur partenaire. En plus d'être exposés au comportement violent, de nombreux enfants sont victimes d'une coercition qui les oblige à garder le silence sur la violence, préservant ainsi le « secret de famille ».

Politique

L'Église [nom de l'Église] s'engage à offrir un environnement sûr à ses membres et à ses adhérents. L'Église [nom de l'Église] ne tolère aucune forme de violence conjugale ou de violence entre partenaires intimes. À ce titre, nous ne rejetterons pas, n'ignorerons pas, ne minimiserons pas et ne tolérerons pas les comportements violents de notre personnel ou de nos bénévoles, pendant nos programmes ou services ou en-dehors de ceux-ci. Nous attendons du personnel du ministère qu'il recherche la sainteté et la droiture dans sa vie quotidienne et dans ses relations avec les autres.

Le personnel du ministère doit informer la direction si une ordonnance restrictive est en vigueur ou si une situation potentiellement violente non liée au travail ou au

ministère, telle que la violence conjugale, existe et pourrait donner lieu à des actes de violence dans l'église.

Les responsables de programme, le personnel et la direction ont la responsabilité supplémentaire d'agir immédiatement lorsqu'ils observent une situation potentiellement dangereuse de violence conjugale. La direction et les responsables de programme sont chargés de traiter les problèmes potentiels avant qu'ils ne s'aggravent. Remplissez immédiatement un formulaire de signalement de cas soupçonné de maltraitance et soumettez-le à la direction. Voir également la déclaration de politique générale relative à la lutte contre la maltraitance des adultes vulnérables. Toutes les informations recueillies seront traitées de manière confidentielle et ne seront communiquées qu'en cas de besoin.

Prendre connaissance de la violence conjugale par la victime présumée

Tous les rapports de violence conjugale seront pris au sérieux, et la victime présumée recevra des soins pastoraux tenant compte des traumatismes, un plan de sécurité, qui comprend, mais sans s'y limiter, le signalement à la police et, si la victime le souhaite, elle sera orientée vers un thérapeute agréé qui lui fournira des conseils individuels tenant compte des traumatismes.

Le personnel du ministère doit encourager la personne à faire le rapport et la soutenir dans sa décision, quelle qu'elle soit. Il ne faut en aucun cas décourager la personne ou lui dire de ne pas téléphoner à la police ou de continuer à vivre dans un foyer où elle ou ses enfants sont exposés à une relation abusive.

Le personnel du ministère ne doit pas forcer ou contraindre la victime à porter plainte, et il ne peut pas non plus le faire au nom de la victime. Les victimes doivent consentir et s'engager dans le processus de signalement. Cependant, si la victime est prête et désireuse de signaler la violence et lorsqu'elle le fera, le personnel du ministère peut être présent et soutenir la victime dans sa démarche.

Si des enfants sont impliqués, il est obligatoire de faire un rapport. Ce rapport doit être effectué auprès des services de l'enfance et de la famille^[1] ou de la police. (Voir également la déclaration de principes sur l'audition et le signalement des allégations de maltraitance d'enfants).

De temps à autre, [nom de l'Église] offrira à la communauté des occasions de mieux connaître la violence conjugale et d'en acquérir une plus grande connaissance, y compris des groupes de soutien communautaire, la gestion du stress, la résolution des conflits, l'intervention non violente en cas de crise, l'intimidation et la violence, etc.

Les besoins de la victime présumée et des enfants doivent être prioritaires.

Prendre connaissance de la violence conjugale par l'auteur présumé ou traiter avec l'auteur présumé de la violence conjugale

Toutes les révélations de violence conjugale seront prises au sérieux.

N'affrontez pas les personnes accusées de violence conjugale tant que la victime présumée n'est pas en sécurité dans un foyer ou un refuge.

L'auteur présumé recevra des soins pastoraux et sera orienté vers un thérapeute agréé pour des conseils individuels.

S'il s'agit d'un membre du personnel ou d'un dirigeant, il doit être temporairement suspendu jusqu'à ce qu'une enquête soit menée et que son nom soit blanchi ou qu'il reçoive une recommandation du thérapeute agréé l'autorisant à reprendre son service actif.

[Nom de l'Église] recommandera et offrira des possibilités d'acquérir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la violence conjugale, y compris des groupes de soutien communautaire, la gestion du stress et de la colère, la résolution des conflits, l'intervention non violente en cas de crise, l'intimidation et la violence, etc.

Conduite d'une enquête sur la violence conjugale

Si une plainte a été déposée auprès des autorités judiciaires, [nom de l'Église] confiera l'enquête sur la violence conjugale aux services de l'enfance et de la famille ou aux forces de l'ordre.

Si aucune plainte n'a été déposée et que des enfants ne sont pas impliqués, mais que l'auteur présumé est un membre du personnel ou une personne dirigeante exerçant des responsabilités au sein de l'Église, [nom de l'Église] se réserve le droit

d'enquêter sur les allégations de violence conjugale. [Nom de l'Église] désignera un enquêteur tiers ou plusieurs individus enquêteurs tiers impartiaux pour enquêter sur les allégations et déterminer la prépondérance des preuves de la violence conjugale.

Si les allégations sont fondées, [nom de l'Église] se réserve le droit de mettre à l'essai des mesures disciplinaires progressives en exigeant que des mesures soient prises pour aborder le comportement abusif.

Voir également les déclarations de politique sur les mesures disciplinaires et les dénonciations.

Plan de sécurité pour les victimes de violence conjugale

Préparez-vous à vous enfuir...

Confiez un double de vos clés, des vêtements, des papiers importants, des ordonnances et de l'argent à une personne de confiance.

Conservez toute preuve de violence physique (vêtements déchirés, photos de blessures ou de destruction de biens) ou de violence verbale ou de menaces (messages laissés sur le téléphone ou la boîte vocale).

Prévoyez le moment le plus sûr pour vous enfuir. Gardez votre téléphone portable sur vous en permanence au cas où la violence s'aggraverait et que vous auriez besoin d'aide. Si vous n'avez pas de téléphone portable, contactez votre organisme local de lutte contre la violence conjugale ou le service de police pour savoir s'ils disposent d'un téléphone 911 gratuit.

Sachez où vous pouvez demander de l'aide. Dites à une personne de confiance ce qui vous arrive afin que quelqu'un d'autre soit au courant.

Téléphonez à la police si vous ou vos enfants êtes en danger immédiat.

Si vous êtes blessé.e, rendez-vous à l'hôpital ou chez le médecin et demandez-leur de consigner vos blessures et leur cause dans votre dossier.

Planifiez avec vos enfants un endroit sûr où ils pourront se rendre ou quelqu'un à qui ils pourront téléphoner pour de l'aide. Apprenez-leur à composer le 911.

Rassurez-les en leur indiquant que ce n'est pas à eux de s'occuper de vous, mais que leur tâche est de rester en sécurité.

Organisez un signal avec un voisin ou un ami pour l'avertir d'un danger (par exemple, en allumant une lampe de porche pendant la journée) afin qu'il puisse appeler à l'aide.

Communiquez avec le service d'assistance téléphonique local en cas de violence conjugale pour connaître les ressources locales à utiliser en cas de crise (comme un refuge) ou pour obtenir du soutien.

Cherchez à obtenir des soins pastoraux individuels (et non de couple) tenant compte des traumatismes et des conseils professionnels auprès d'un thérapeute agréé.

Annexe 4- Charte d'engagement contre les violences conjugales de la Fédération des Églises évangéliques baptistes de la France

NOTRE ÉGLISE

1. **IDENTIFIE** la violence conjugale comme l'agression d'une personne dans le contexte d'une relation de couple. Cela inclut la violence physique, sexuelle, psychologique, spirituelle, émotionnelle ou financière.
2. **AFFIRME** que la violence conjugale dans toutes ses formes est inadmissible, injustifiable et irréconciliable avec la foi chrétienne.
3. **RECONNAÎT** que la maltraitance conjugale est un problème sérieux, qui se produit aussi bien dans des couples chrétiens que dans la société en général.
4. **S'ENGAGE** à écouter, soutenir, orienter et prendre soin des personnes victimes de violence conjugale.
5. **ACCORDE** toujours la plus grande priorité à la sécurité des personnes victimes de la violence conjugale. Si tu es un enfant et que tu es témoin ou victime de violence à la maison, parles-en à notre référent (voir son nom au point 10). En parler n'est pas manquer d'amour envers la personne qui vous maltraite, toi ou tes proches. Tu as le droit d'être protégé, de vivre en sécurité.
6. **CROIT** en un Dieu de justice et d'amour.
7. **ENSEIGNE** et cherche à vivre l'égalité hommes-femmes, créés tous deux à l'image de Dieu.
8. **JOUE SON RÔLE** en enseignant que la violence conjugale est un péché. Elle s'oppose aux enseignements que l'on tire de la Bible dans l'intention de justifier ces comportements ou minimiser les différentes formes de maltraitance.
9. **FAIT CONNAÎTRE** aux victimes les associations d'aide et les ressources existant pour leur accompagnement.
10. **S'ENGAGE** à permettre la formation de personnes référentes sur ce sujet et à sensibiliser ses membres sur cette question.

Dans cette Église, voici les coordonnées de la personne à contacter si vous avez des questions, ou si vous souhaitez un accompagnement en toute confidentialité, en lien avec cette douloureuse question de la violence conjugale :

C'est maintenant le moment d'agir, ensemble

Adoptée par l'Église de :

Date :

A l'occasion de :

Stop à la violence conjugale !

CAHIER DES CHARGES DE LA PERSONNE-RÉFÉRENTS

Comité contre les violences conjugales

A la suite de la diffusion de la « Charte d'engagement de l'Église contre les violences conjugales », nous vous proposons ci-dessous un « cahier des charges » pour la personne choisie comme référente pour la communauté.

Nous recommandons, autant que possible, que ce référent soit une femme parce que les victimes, majoritairement des femmes, se confieront plus facilement à une personne du même sexe.

Un homme victime de violences conjugales, se confiera, s'il le souhaite, à un frère de l'Église qui fera le lien avec la personne-référent.

I. Son rôle

La personne-référent sert d'« interface » :

- elle oriente les victimes de violences conjugales vers la (les) bonne(s) personne(s) ou association(s) ; elle n'est ni leur thérapeute, ni l'expert juridique, ni le foyer d'accueil qui assure l'accompagnement des victimes, mais elle les adresse vers les personnes compétentes ;

- elle sensibilise la communauté sur le sujet des violences conjugales. Elle peut pour cela utiliser les ressources mises à disposition sur le site de la FEEBF : <https://actus.feebf.com/reflexions/contre-les-violences-conjugales>

II. Sa formation

La personne-référent doit avoir suivi obligatoirement la formation de base sur les violences conjugales, proposée chaque année par la FEEBF (une douzaine d'heures réparties sur 2 journées). Les dates et modalités des sessions de formation seront disponibles sur le site FEEBF.

L'Église est invitée à réfléchir à la prise en charge financière d'au moins une partie de cette formation pour sa personne-référent.

Puisque la personne-référent oriente les victimes, elle doit bien connaître les

ressources disponibles, et surtout localement (3919, associations notamment le CIDFF, aide juridique et sociale...).

Elle assiste à la rencontre annuelle prévue au niveau national par la FEEDF entre personnes-référents et formateurs. Cette rencontre lui permet de se tenir régulièrement au courant de l'évolution de la prise en charge des victimes dans les domaines législatif, associatif (création d'associations locales, régionales, possibilités d'hébergement d'urgence, partenaires locaux, procédures médicales locales d'urgence...), et également d'être elle-même accompagnée.

III. Sa nomination

Elle doit être validée par le conseil de l'Eglise locale qui peut fixer une durée pour son mandat.

Il serait préférable que la personne-référent travaille en collaboration avec l'équipe pastorale locale. Malgré tout, elle est garante de la confidentialité envers les personnes qu'elle épaulé. En particulier, rien ne doit être publié, communiqué ou archivé sous quelque forme que ce soit concernant cette victime, de façon à la protéger, et à protéger ses enfants si elle en a.

Nous encourageons le conseil de l'Eglise locale à faire le point avec la personne-référent de façon régulière (annuellement).

IV. Ressources

Si le conseil de l'Eglise locale a besoin d'aide pour discerner qui pourrait être cette personne-référent ou en cas de survenue d'un problème de violences conjugales, nous encourageons les responsables de la communauté à contacter directement la FEEDF qui pourra les mettre en relation avec une personne ressource.

Le comité contre les violences conjugales, 5 janvier 2021